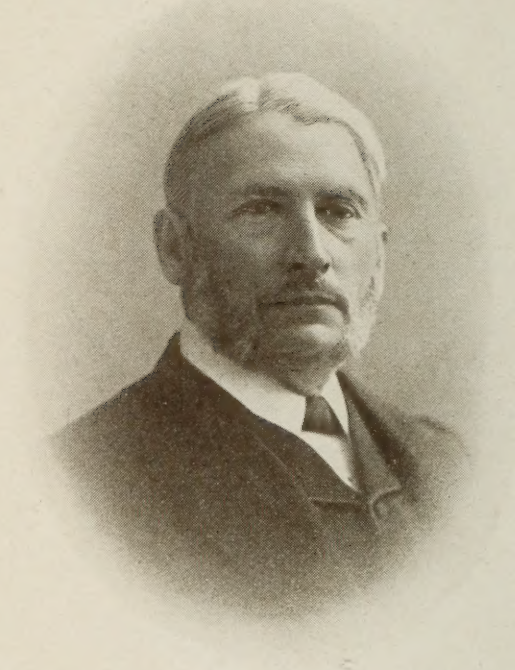

U d/of OTTAWA
39003003834065

PAGES CHOISIES



Ernest Gagnon

ERNEST GAGNON

Pages Choisies

Précédées d'une notice biographique
par l'hon. THS CHAPAIS, de la Société Royale du Canada
et d'une étude sur l'auteur
par l'abbé ELIE-J. AUCLAIR
de la *Revue Canadienne*



QUÉBEC
J.-P. GARNEAU, libraire-éditeur

1917

RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉ

AU

R. P. SUPÉRIEUR

DU SÉMINAIRE DE JOLIETTE

L'*Alma Mater*

DE L'AUTEUR DE CES PAGES

IMP. L'ACTION SOCIALE LTÉE, Québec

PRÉFACE

—

Un correspondant de l'Hermine, *revue bretonne de Rennes, écrivait, après avoir lu* Choses d'Autrefois *par M. Ernest Gagnon : "Ce sont les souvenirs intimes d'un excellent et charmant homme. Je ne le connais pas, mais j'en suis sûr. Un vrai Canadien, bon catholique et bon Français...* "

Lorsque parurent les Feuilles Volantes et Pages d'Histoire, *le même critique les appréciait dans ces termes également sympathiques : " Quel aimable cicerone, quel solide grammairien, quel historien renseigné (je ne dis pas averti !), quel musicographe disert, quel héraldiste érudit ! Et je n'ai pas énuméré toutes les qualités de ce* bon *Français, de ce Canadien qui écrit, en meilleur français que nous, ces aimables chroniques canadiennes sur la vie passée et sur la vie actuelle...* "

Puis, faisant allusion au mot d'adieu glissé par M. Gagnon dans sa préface : " Non, cher

cousin de là-bas, ajoutait-il, que ce ne soit pas votre dernier *livre !"*

Ce voeu, maintes fois exprimé par des écrivains d'outre-mer et par des lettrés de notre pays, reçoit sa réponse dans la publication du présent recueil, où l'auteur se survit à lui-même et où se retrouve le parfum délicat de quelques-unes des meilleures pages de ses oeuvres. Il en avait commencé la préparation. Des indications précieuses, des notes écrites en marge de ses livres, ont guidé la main filiale à laquelle il avait confié la tâche qu'il pressentait ne pouvoir achever.

Lorsque M. Ernest Gagnon avait publié ses deux recueils de souvenirs intimes, il avait prévenu les lecteurs que ces " feuilles éparses, — choix d'articles déjà parus, mais éparpillés, deci de-là, dans un certain nombre de journaux et de revues — avaient été réunies et livrées à l'imprimeur sans ordre de dates ni de sujets." M. Charles Gailly de Taurines écrivait, dans le courrier littéraire du Paris-Canada *(le 15 mai 1905), après avoir signalé " le patriotisme profond, l'invincible attachement au sol, aux traditions, aux croyances des ancêtres " qui se dégageaient des pages qu'il venait de lire : " Ces sentiments-là sont comme le robuste ciment qui*

forme la cohésion du livre, et M. Gagnon n'eût pas eu besoin, par son sous-titre: Feuilles éparses, *d'expliquer, d'excuser presque cette réunion d'articles divers: sa plume les éparpilla, mais ils sont réunis par son coeur et c'est là la véritable unité, devant laquelle n'ont qu'à s'incliner toutes les règles de la rhétorique."*

Les Pages Choisies *sont la réédition partielle de* Choses d'Autrefois, *paru en 1905 et épuisé depuis quelques années déjà, et de* Feuilles Volantes *publié en 1910. En glanant dans d'autres ouvrages de M. Gagnon, en exhumant de ses casiers quelques articles d'un passé lointain ainsi que des feuillets dispersés, puis en ajoutant des écrits plus récents à ceux qu'il avait déjà réunis en volume, le livre d'aujourd'hui présente un heureux mélange d'ancien et de nouveau.*

Offert à toutes les classes de lecteurs, voire même aux aimables lectrices dont plusieurs retrouveront d'agréables souvenirs dans les réminiscences de l'auteur, ce livre est plus spécialement destiné à la jeunesse étudiante de nos collèges et à la jeunesse militante de nos cercles d'étude et de nos associations patriotiques. Il se termine par des conseils donnés à la génération qui nous a précédés, et dont l'écho, réper-

cuté après bientôt un demi-siècle, parle encore un langage d'actualité.

M. Gagnon déclarait lui-même avoir rejeté dans l'oubli " des pages trop arides, des articles de polémique trop vifs pour être publiés après la bataille". S'il se trouve des chapitres un peu moins attrayants que d'autres, c'est l'importance de leur vérité historique, ou encore leur opportunité dans l'effort actuel pour la conservation de notre langue qui leur a donné place dans ce dernier recueil. Le livre sera bien apprécié, sans doute, parce qu'il reflète l'aimable personnalité d'un auteur populaire et regretté, et qu'à travers ses pages, l'art, l'histoire et la littérature s'enchaînent harmonieusement.

Québec, 31 mai 1916.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

—

Monsieur Frédéric-Ernest-Amédée Gagnon naquit à la Rivière-du-Loup, — aujourd'hui Louiseville — dans le district des Trois-Rivières, le 7 novembre 1834.

Son père, Monsieur Charles-Edouard Gagnon, né en 1800, était notaire, et faisait honneur à sa profession. Nous lisons à son sujet, dans une petite brochure intime qui contient beaucoup d'intéressants détails biographiques et généalogiques: " Il rédigeait ses actes avec clarté, et savait manier avec élégance les archaïsmes du bon vieux droit français. Il s'appliquait à régler les différends entre ceux qui s'adressaient à lui dans leurs contentions, et ne leur conseillait que bien rarement de recourir aux tribunaux pour obtenir justice.

" Il s'exprimait correctement, grammaticalement, mais sans la moindre affectation. Il possédait aussi la langue anglaise, et la parlait sans effort. Il aimait singulièrement la poésie et la musique."

Evidemment l'atavisme n'est pas un vain mot.

Monsieur Charles-Edouard Gagnon avait épousé à Blairfindie (l'Acadie), le 20 juin 1826, Mademoiselle Julie-Jeanne Durand, fille du colonel Marin-François Durand, propriétaire et sous-collecteur des douanes à Plattsburg [1], et de Bernardine Sailly.

La lignée paternelle de M. Ernest Gagnon était l'une des plus anciennes du Canada.

Il descendait directement de Mathurin Gagnon qui, avec ses deux frères, Jean et Pierre, était venu de Tourouvre, dans le Perche, avant 1640, s'établir au Château-Richer, près de Québec.

“ Il y a plus de deux siècles et demi, a-t-il écrit lui-même dans la notice intime déjà citée, que mon ancêtre paternel, Mathurin Gagnon, vint se fixer en pleine forêt canadienne, sur les bords du fleuve Saint-Laurent, et y fonda une famille d'*habitants*, cultivateurs du sol. Mes ancêtres paternels ont donc connu les vicissitudes des commencements de la colonie et de cette

1. Pierre Sailly, membre du Congrès des Etats-Unis, son beau-frère, Théodore Platt, et son gendre, le colonel Marin-François Durand, furent les fondateurs de la petite ville de Plattsburg (Etat de New-York).

période désignée sous le nom de "temps héroïques du Canada."

Les liens qui rattachaient à la France la famille de M. Gagnon étaient multiples. Sa grand'mère paternelle, en effet, — la mère de son père, M. Charles-Edouard Gagnon — était Marie-Reine Rimbault, fille de Madeleine Sicard de Rives et du docteur François Rimbault, chirurgien français, né à Toulon, qui était venu se fixer au Canada et avait exercé longtemps sa profession aux Trois-Rivières.

Par sa mère, M. Gagnon touchait encore de plus près à la France. Son aïeul maternel, Marin-François Durand, était né à Caen, en Normandie, et Bernardine Sailly, fille de Pierre Maire "sieur de Sailly", était née à Larzicourt, en Champagne. Ce dernier faisait partie du corps des gardes de la reine Marie-Antoinette. Sa femme, Eléonore Caillat, était fille de Jean-Claude Caillat, avocat en Parlement et agent fiscal de la baronnie de Larzicourt. Un portrait de famille la représente à l'âge de vingt ans, dans le costume qu'elle portait au sacre de Louis XVI à Reims.

M. Ernest Gagnon était le cinquième enfant de M. Charles-Edouard Gagnon. Ses premières années s'écoulèrent dans son village na-

tal, à Louiseville. A l'école primaire de l'endroit, il fut un élève assidu et laborieux. Le grand événement de son enfance paraît avoir été l'arrivée d'un piano au logis paternel. Son premier contact avec l'harmonieux instrument le plongea dans l'extase. On le trouva, un soir, couché sur le tapis, la tête appuyée sur les pédales. Sa vocation artistique se dessinait déjà.

A douze ans, il fut envoyé au collège de Joliette, où il fit ses études littéraires. Puis il alla continuer à Montréal des études musicales commencées avec succès. Trois ans plus tard, en 1853, il devenait organiste de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Québec. Il n'était âgé que de dix-neuf ans.

Lorsque l'école normale Laval fut fondée, en 1857, il y fut nommé professeur de musique. Dans l'automne de la même année il partait pour la France afin de s'y perfectionner dans l'art vers lequel sa vie semblait définitivement orientée. Dans son livre *Choses d'Autrefois*, M. Gagnon nous a donné d'intéressantes réminiscences de son séjour dans la capitale française en 1857 et 1858. " C'était après la guerre de Crimée, un peu avant la guerre d'Italie; Napoléon III était dans tout l'éclat de son règne. Paris, qu'il avait en partie transformé,

était plus que jamais la ville enchanteresse." Un certain nombre de Canadiens y étaient alors de passage, entre autres MM. les abbés Thomas-Etienne Hamel, Louis Beaudet et Cyrille Legaré, du Séminaire de Québec, MM. Georges Desbarats, Hector Verret, J.-D. Brousseau, Joseph Perrault, etc. Arthur Buies était à ce moment élève du lycée Saint-Louis. Le jeune musicien, — il n'avait que vingt-quatre ans — très studieux et très sédentaire, était presque toujours chez lui, numéro 7, rue Voltaire, et ses compatriotes s'y donnaient souvent rendez-vous. Un des épisodes amusants de son séjour à Paris fut sa visite chez le grand maestro Rossini, en compagnie de son ami, M. Georges Desbarats. Il nous l'a raconté lui-même avec une verve charmante.

Monsieur Gagnon eut pour professeur d'harmonie M. Auguste Durand et prit des leçons de piano de MM. Henri Herz et Goria. Au printemps de 1858 il fit un voyage d'Italie, la patrie des beaux-arts, qui lui laissa des souvenirs enchanteurs.

De retour au pays, M. Ernest Gagnon reprit ses fonctions d'organiste à Saint-Jean-Baptiste. En 1864, il allait occuper le même poste à la cathédrale de Québec, où il demeura

jusqu'en 1876. Son talent mûri avait pris toute son ampleur, et ses auditeurs, survivants de cette époque, nous disent encore l'impression profonde que produisait son exécution si brillante, à la fois pleine d'âme et de virtuosité.

En 1865, il publia son recueil *Chansons populaires du Canada*, qui lui fit une grande réputation. En 1873, il fit en Europe un second voyage, au cours duquel il envoya au *Courrier du Canada*, dont il était devenu le collaborateur régulier, des lettres spirituelles et charmantes, où son talent littéraire s'affirmait brillamment. Elles furent mises en brochure sous le titre de *Lettres de Voyage*.

En 1875, M. Gagnon acceptait les fonctions de secrétaire particulier de l'honorable M. de Boucherville, premier ministre de la province de Québec. L'année suivante, il était nommé secrétaire du ministère des travaux publics, et pendant près de trente ans il manifesta, dans l'accomplissement de ses devoirs ardus, la plus parfaite compétence. Au mois de septembre 1907 il prenait une retraite bien méritée.

Monsieur Ernest Gagnon a été le fondateur de l'Académie de Musique de Québec, et l'un des premiers organisateurs de l'Union Musicale de notre ville. Il était membre correspondant

de la Société des Compositeurs de Musique de Paris, licencié du *Dominion College of Music*, officier de l'Instruction publique de France, docteur ès lettres de l'Université Laval. Il avait été élu membre de la Société Royale du Canada en 1903.

Il avait épousé en premières noces Mademoiselle Caroline Nault, fille aînée de feu le docteur J.-Z. Nault, professeur à l'Université Laval, et en deuxièmes noces Mademoiselle Emma Cimon, fille de feu M. Hubert Cimon, négociant de la Malbaie (comté de Charlevoix). Deux filles, Blanche et Alice, sont les dernières survivantes des enfants nés de son premier mariage.

Depuis deux ou trois ans la santé de M. Ernest Gagnon avait commencé à décliner.

Ses amis voyaient avec tristesse ses forces décroître. Il avait dépassé sa quatre-vingtième année. Le beau et noble vieillard conservait toujours les merveilleuses qualités de son esprit; mais tout son organisme physique s'affaissait lentement. Il s'éteignit, après quelques jours de maladie, le 15 septembre 1915.

*
* *

Celui dont nous venons de tracer cette rapide et incomplète esquisse biographique fut pour nous un ami bien cher, et nous éprouvons une satisfaction douloureuse à redire l'admiration très vive et l'affection très profonde que nous lui avions vouées. M. Ernest Gagnon, en disparaissant d'au milieu de nous, a laissé un vide difficile à combler. Il occupait une place à part parmi l'élite de nos hommes distingués. Bien peu réunissaient au même degré autant de dons différents. Il fut en même temps l'artiste le plus délicat, et le plus accompli modèle du parfait officier public. Il avait à la fois l'imagination et le jugement, l'enthousiasme et la pondération, le culte de l'idéal et le sens des réalités. Rarement est-il donné de pouvoir admirer un plus heureux équilibre des facultés imaginatives et des facultés rationnelles. Et c'était cette harmonie merveilleuse qui constituait surtout sa supériorité intellectuelle et morale, à laquelle on a rendu un juste hommage devant sa tombe entr'ouverte.

Rien de plus étonnant que la formation et le développement de son esprit. Jeté très jeune

dans la vie active et l'exercice de l'art musical, après des études classiques qu'il eût voulu prolonger davantage, il réussit cependant à se donner, à travers les plus absorbantes occupations, une instruction générale, qui, par les lectures, par les voyages, par le commerce avec des sommités intellectuelles, finit par devenir une très ample érudition. M. Gagnon, avec son incomparable modestie, eût souri, si on l'eût appelé érudit. Et cependant il l'était, dans toute la vérité de l'acception. Histoire, poésie, art, critique, il pouvait parler pertinemment de tout, et bien des fois des étrangers de marque sortirent d'une conversation avec lui émerveillés de l'étendue de ses connaissances. Le secret de cette instruction si remarquable, c'était la puissance intuitive dont il était doué. Il avait une aptitude prodigieuse à tout saisir, à tout comprendre, et à tout retenir.

Mais l'érudition seule n'eût pas fait de lui ce qu'il a été surtout. Hâtons-nous de nommer sa faculté maîtresse, celle qu'il a possédée plus qu'aucun Canadien peut-être : le goût. M. Gagnon fut l'homme de goût par excellence, goût sûr, éclairé, j'allais dire infaillible. Goût artistique, goût littéraire, voilà ce qui faisait de lui le meilleur des critiques et le plus sûr des

conseillers, nous tenons à lui en rendre ici un reconnaissant témoignage. L'emphase, l'outrance, l'incorrection, l'obscurité, le maniérisme, trouvaient en lui un censeur clairvoyant et sincère. S'il eût voulu se consacrer à la critique littéraire, il eût tenu ici facilement le sceptre dans ce domaine si important de la littérature contemporaine.

Les devoirs officiels de M. Gagnon ne lui ont pas permis d'écrire autant que son inclination l'y eût induit. Cependant, il laisse une œuvre relativement considérable. On a tout dit sur son volume *Chansons populaires du Canada*, que l'on peut appeler, dans son genre, un monument national, et qui a révélé à la France, plus que bien d'autres manifestations peut-être, le fait merveilleux de la survivance française au Canada. Le *Château Saint-Louis*, *Louis Jolliet*, *Pages d'Histoire: Louis d'Ailleboust et Marie-Barbe de Boullongne*, sont des livres d'histoire qui resteront. *Choses d'Autrefois* et *Feuilles volantes* sont pleins d'un charme pénétrant.

Le charme ! Il émanait spontanément de cette personnalité aimable, élégante, raffinée, de cette parole vive et spirituelle, de cette urbanité facile et attirante dont la séduction s'exerçait

sur tous ceux qui venaient en relations avec cet homme si parfaitement distingué. Ce charme était le reflet non seulement d'un esprit exquis, mais d'un noble cœur et d'une belle âme. Tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître intimement notre regretté concitoyen attesteront la vérité de cet hommage. Elévation de pensée, droiture de caractère, délicatesse de sentiment, culte de l'honneur, ils ont pu admirer en lui toutes ces qualités à un degré suréminent. Avons-nous besoin d'ajouter que M. Gagnon était un chrétien admirable, un croyant humble et fidèle, qui a vécu inaltérablement sa foi durant toute sa longue et belle carrière vouée au devoir et à la vertu.

Thomas CHAPAIS

Québec, 18 mars 1916.

———

ERNEST GAGNON

HOMME DE BON CONSEIL

—

Après la préface, si simple mais si bien faite, qu'on aura lue plus haut, et qui dit nettement le pourquoi de l'apparition de ces *Pages Choisies* tirées des œuvres du regretté Ærnest Gagnon, après surtout l'admirable notice biographique, qui suit la préface, et que la plume toujours alerte et sûre d'elle-même de M. Chapais a su écrire en des termes si éloquents et si visiblement émus, on se demandera comment sans doute le modeste signataire de cette seconde notice aura pu se résoudre à donner sa collaboration à une œuvre dont l'ensemble et la perfection le dépassent si sensiblement. Hélas! Il est des honneurs périlleux auxquels on n'arrive pas à se soustraire.

Pour parler pertinemment et dignement d'Ernest Gagnon, il faut l'avoir fréquenté et apprécié comme, seuls, M. Chapais et quelques intimes ont pu le faire. " Il fallait avoir bien

connu mon père pour l'aimer comme il l'aimait ", nous écrivait Mlle Blanche Gagnon en parlant précisément de M. Chapais et de la notice qui précède, " et il fallait bien l'aimer pour le connaître comme il le connaissait. " Ajoutons en plus qu'il convenait aussi de tenir une plume comme M. Chapais sait tenir la sienne, pour dire si justement et si heureusement de l'artiste et de l'écrivain que fut Ernest Gagnon, de sa maîtrise, de son érudition, du charme de sa personne et de son style, ce qu'il a écrit dans cette notice qui restera l'une des belles pages de nos lettres canadiennes.

Nous n'avons connu, nous, M. Ernest Gagnon, que tard dans sa vie, et nous ne nous sentons nullement de taille à suivre, même de loin, son éloquent biographe. Toutefois, si nous avons connu assez tard M. Gagnon, nous l'avons profondément aimé. Il était si aimable, si charmant, surtout avec les jeunes, et nous lui devions, nous aussi, de si bons et de si utiles conseils ! Mais cela n'aurait pas suffi, assurément, pour nous enhardir jusqu'à nous risquer à écrire quelques lignes dans ce livre qui va, d'une façon si heureuse, nous semble-t-il, consacrer sa mémoire.

Disons-le d'un mot, qui nous servira au be-

soin d'excuse, nous n'avons pas pu ne pas céder à une douce insistance, qui nous honore hautement, et qui honore aussi cette vieille *Revue canadienne*, dont nous sommes depuis dix ans le secrétaire de rédaction, et dans laquelle Ernest Gagnon, de 1878 à 1915, a publié tant et de si belles et de si délicates choses. Si modeste qu'il soit, notre hommage lui était bien dû. D'autre part, on nous le demandait si aimablement, comment le refuser ? Nous avons compris d'ailleurs qu'on faisait appel à la *Revue* plutôt qu'à son secrétaire, et nous nous sommes tout simplement incliné devant un désir qui nous touchait au cœur de plus d'une façon.

Au lendemain de la mort d'Ernest Gagnon, nous écrivions, dans la *Revue canadienne* précisément (octobre 1915) : "Nous tenons à déposer sur sa tombe à peine fermée l'hommage de notre profond respect et de nos sincères regrets. Ce beau vieillard a été toute sa vie un parfait gentilhomme. Musicien et homme de lettres, digne de prendre rang dans les sociétés d'artistes et de savants du vieux monde, ayant connu, jeune, les grands écrivains et les grands artistes du Paris d'alors, et ayant gardé toujours les plus honorables relations, il était

resté canadien et ami du terroir mieux que personne. Aimable, condescendant, délicat, encourageant, il personnifiait, au milieu de notre temps, la distinction des gens d'autrefois. Il suffisait de le voir et de causer avec lui quelques instants pour l'aimer et ne l'oublier jamais." Le dernier article de M. Gagnon avait été pour notre *Revue*. ([1]) L'article était du 30 août (1915) et M. Gagnon est mort le 15 septembre suivant. C'est à son occasion que nous avions écrit ce qui précède. Tout cela fera comprendre au lecteur comment, malgré notre naturelle hésitation du premier moment, nous avons fini par nous résoudre à écrire ces quelques pages, même après M. Chapais, et dans un livre d'Ernest Gagnon — double compagnie que nous pouvions estimer, on en conviendra, des plus redoutables.

"Avons-nous besoin d'ajouter, écrit M. Chapais, en terminant sa notice biographique, que M. Gagnon était un chrétien admirable, un croyant humble et fidèle, qui a vécu inaltérablement sa foi durant toute sa longue et belle car-

1. *Le prétendu drapeau de Carillon.* Cf: *Revue canadienne,* octobre 1915, page 304. Cet article se retrouve dans ce volume de *Pages choisies.*

rière vouée au devoir et à la vertu." Il nous convient d'insister sur ce point, et c'est ce que nous voudrions faire en montrant aux jeunes surtout, que ces *Pages choisies* retiendront et charmeront, nous n'en doutons pas, comment, à cause de son patriotisme élevé et de son esprit de foi éclairé, dans sa vie et dans ses œuvres, dans sa manière d'entendre les choses de l'art et dans son culte pour la probité en toutes choses, Ernest Gagnon fut, au premier chef, par son exemple et par son enseignement, avant tout et par-dessus tout, un homme de bon conseil.

Quand parurent les *feuilles éparses* de *Choses d'autrefois*, en 1905, un critique français, M. Ch. Gailly de Taurines, en écrivait fort justement : " De cette lecture se dégage un parfum de patriotisme profond, d'invincible attachement au sol, aux traditions, aux croyances des ancêtres, à tout ce qui fait que l'homme n'est pas un être isolé, perdu dans un monde de hasard, mais qu'il se sent solidaire des générations passées aussi bien que des générations futures... Ces sentiments-là sont comme le robuste ciment qui forme la cohésion du livre... Ces *feuilles éparses*, ces articles divers, que sa plume éparpilla, ils sont réunis par son cœur. Et c'est là la véritable unité devant laquelle

n'ont qu'à s'incliner toutes les règles de la rhétorique."

Quel cœur de patriote et de chrétien, en effet, que celui d'Ernest Gagnon ! Il avait de qui tenir. On a vu qu'il sortait de bonne souche catholique et française. A la maison paternelle, au collège de Joliette, dans les cercles de Montréal et de Québec, à Paris, où il entretint des relations toujours si distinguées, il n'eut qu'à faire germer la bonne semence qu'il avait au fond de l'âme. Et il le fit magnifiquement. A Paris, par exemple, où il vécut alors qu'il n'avait que 24 ans, il ne se laissa pas emporter dans le tourbillon fatal à tant d'autres. Deux prêtres du séminaire de Québec, l'abbé Beaudet et l'abbé Hamel (plus tard Mgr Hamel), veillaient amicalement sur lui et cette protection lui était chère. Ses amis étaient tous choisis avec soin, tel ce visiteur des pauvres et des patronages, père d'une nombreuse et chrétienne famille, qui s'appelait le Dr Hyacinthe Gaillard, de Parthenay. Il choisissait ses amis, et il en avait peu. " Je ne me soucie guère de faire des connaissances, écrivait-il à son père. Plus je connaîtrai de monde, moins je pourrai travailler. Or je ne suis ici que pour cette dernière chose. Je ne pourrai apprendre qu'un milliè-

me peut-être de ce que je devrais savoir. Du moins, je ne veux rien faire autre chose qu'étudier."

Ainsi formé, il n'eut pas de peine, une fois revenu au pays, à être un citoyen parfaitement intègre. " Il fut en même temps, écrit M. Chapais, l'artiste le plus délicat et le plus accompli modèle du parfait officier public. " Auparavant, il avait même été conseiller municipal. Dangereuse fonction que celle-là, où les tentations abondent ! Mais, s'il connut la tentation, Ernest Gagnon n'y succomba point. Son père, qui était la probité même, lui écrivait au lendemain de l'une de ses élections : "Je viens te complimenter sur l'issue de ton élection dans le quartier du Palais. Te voilà rangé encore une fois au nombre des citoyens marquants. Le résultat d'une élection sans cabale, sans corruption, est toujours honorable... Je suis heureux de voir que ta popularité s'est aussi bien soutenue. C'est un signe que tes travaux ont été en rapport avec les devoirs de ta conscience." Combien de pères, nous le disons sans aigreur, pourraient en écrire autant aux élus de nos jours qui sont leurs fils ?

Le conseiller municipal, comme l'artiste et

l'écrivain, fut, en même temps qu'un administrateur zélé et honnête, un fervent du culte de l'histoire et de son enseignement par les faits. C'est à lui, a-t-on raconté, que la bonne cité de Champlain doit d'avoir pour dénommer ses rues plusieurs de nos plus beaux noms historiques: *Hébert*, *Couillard*, *Charlevoix*, *Garneau*, *Ferland*. Quelle heureuse idée et qu'elle nous emporte loin des mesquines conceptions de certains édiles, qui baptisent pompeusement et sottement du nom de leurs fils ou de leurs filles les rues qui s'ouvrent pendant leur administration! Toute sa vie, du reste, Ernest Gagnon contribua pour une large part à honorer la mémoire des hommes illustres de notre histoire. C'est à ses observations et à ses études qu'on doit l'érection du monument *Cartier-Brébeuf*, au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet. Il prit une part très active à l'organisation des inoubliables fêtes du monument *Champlain*. C'est lui qui choisit pour le site du monument *Montcalm* — l'un des plus artistiques de Québec — l'endroit même où le *grand vaincu*, chevauchant sur ce qui est aujourd'hui la Grande Allée, fut frappé d'une balle mortelle. L'œuvre encore inachevée du *Monument de la foi*, au Rond-de-Chaînes, sur la Place d'Armes, là où

s'élevait jadis la première église des Récollets, eut une large part de ses sollicitudes éclairées; il était vice-président du comité qui se réunissait chez lui. A Montréal, nous lui devons la très belle inscription du monument *Jeanne Mance*, devant l'Hôtel-Dieu. Et à combien d'autres organismes ou comités du même genre n'a-t-il pas donné son temps, son zèle et ses connaissances en histoire ? M. Chapais a suffisamment souligné, d'autre part, la haute valeur de ses ouvrages archéologiques ou historiques, qui font désormais partie de notre patrimoine national. Nous n'insistons pas. Mais voulons-nous savoir le fond de la pensée d'Ernest Gagnon à propos des monuments qui glorifient l'histoire et la vie des grands hommes ? Il écrivait dans *Pages d'histoire* (page 310) ces très jolies paroles: " Ce n'est pas pour les morts, mais pour les générations du présent et de l'avenir, que l'on élève des statues aux bienfaiteurs des peuples. Ces hommes de bronze ou de marbre sont, eux aussi, des bienfaiteurs, et savent donner avec une singulière éloquence d'utiles leçons de patriotisme, de vertu et d'honneur." Comme cela est bien pensé et finement dit ! N'est-ce pas que nous avions raison d'affirmer que, dans ses œuvres comme dans ses

écrits, Ernest Gagnon fut d'abord un homme de bon conseil ?

Il le fut aussi dans les choses très nobles de l'agriculture, et même, qui le croirait d'un homme à l'allure si pacifique, dans celles qui concernent la glorieuse carrière des armes. Il a été le fondateur de la première société de colonisation du lac Saint-Jean, au retour d'un voyage qu'il fit, dans cette région, en compagnie de J.-C. Taché [1]. Il aimait la vie simple et si digne de l'*habitant* canadien. Bien souvent, il l'a louée dans les termes les plus heureux. A ces bonnes gens de la campagne, comme aux savants qui s'adressaient à lui, il ne marchanda jamais ses avis et ses conseils. De même, il n'a pas méconnu la vraie grandeur de la vie militaire. Il faut lire, dans *Feuilles volantes*, le charmant récit qu'il fait de sa nomination comme capitaine, à l'école normale Laval, dans la compagnie régulière qui y fut organisée en

1. Voici ce que M Ernest Gagnon écrivait de M. J.-C. Taché, alors que celui-ci vivait encore: "Joseph-Charles Taché a été et est encore mon maître. Je n'ai pourtant pas suivi sa carrière; mais un écrivain comme lui, qui proclame la vérité en toutes choses, peut trouver des disciples partout. Puis, il y a plus de corrélation qu'on ne pense généralement entre la littérature, la philosophie, la politique générale et les multiples manifestations de l'art."

1861. Sous la forme enjouée qu'il affectionne, on sent vibrer le cœur du patriote. Et il eût trouvé, sans doute, en ce 1916 tout rouge de sang, de beaux accents pour chanter la bravoure et le courage de ceux des nôtres qui sont, à l'heure où nous écrivons, sur les champs de bataille de l'Europe [1].

Et puis, il avait la manière. Les donneurs de conseils ne sont pas toujours populaires, et pour cause. Ernest Gagnon savait y mettre le tact et le doigté qui permettent d'aviser sans froisser. Il se montrait d'abord obligeant envers tout le monde. S'il avait à combattre des préjugés, de fausses opinions, des travers, sa po-

1. Notre colonel — écrit M. Gagnon — était Charles-Léonidas de Salaberry, le fils du héros de Châteauguay... C'était un très bel homme, qui avait réellement le physique de l'emploi...Nous fûmes passés en revue sur les plaines d'Abraham, comme des réguliers. Nous ne mîmes pas deux balles dans chaque fusil comme firent les soldats de Wolfe, attendu que nous n'avions que des cartouches blanches à brûler. Mais les évolutions et le tir furent d'une remarquable précision, et notre colonel complimenta l'instructeur... Notre compagnie eut aussi le très grand honneur de faire escorte à Mgr Baillargeon, à son départ pour Rome, au mois d'avril 1862. Rangés sur le quai conduisant au *steamer*, mes normaliens (M. Gagnon était capitaine), en tenue militaire, présentèrent les armes au vénéré prélat avec un ensemble admirable. Sabre au clair, ému comme sur un champ de bataille, je commandai ma compagnie d'une voix formidable, et, ce jour-là, je me trouvai, moi aussi, " des accents que je ne me connaissais pas ".

litesse et sa courtoisie ne se démentaient pas. Il taquinait peut-être, parfois, avec une gentillesse qui ne manquait pas de piquant. Mais son cœur sensible et délicat le guidait comme d'instinct, et il ne savait pas blesser. On nous affirme qu'il a exprimé quelquefois le regret de s'être défendu avec trop de mordant et d'ironie, dans certaines polémiques de jadis, et qu'il a tenu, dans les livres qu'il a laissés, à faire disparaître toute trace de raillerie trop vive. C'était là, nous semble-t-il, pur scrupule d'une âme délicate jusqu'à l'excès. Toujours les adversaires du moment, comme les amis eux-mêmes, ont pu compter sur sa franchise, sur sa loyauté et sur sa discrétion. En tout, et avec tous, c'était un gentilhomme. Il tenait pour certain que, s'il convient d'être intolérant envers l'erreur, il faut être tolérant envers les personnes toujours, et sur ce point, comme sur tant d'autres, il prêchait d'exemple. Quand, dans ce beau rôle de conseiller qui lui était si naturel, il avait à faire quelques reproches, il y mettait tant de bonté que celui à qui il s'adressait comprenait tout de suite qu'il voulait son bien. On lui a reproché quelquefois de n'avoir pas signalé telle ou telle erreur ou inexactitude historique. C'est que, plutôt que faire de la peine,

il préférait se taire ou encore rétablir les faits indirectement dans un article ou une étude où il n'était question ni de l'auteur ni de l'ouvrage où l'erreur s'était glissée.

Ernest Gagnon rendait service comme il donnait des conseils, avec une délicatesse, une discrétion et une charité parfaites. Il n'y avait pas d'égoïsme dans sa vie. Il aimait les siens et tout le monde plus que lui-même. On lui confiait souvent, quand il était au ministère des Travaux publics en qualité de secrétaire, des tâches supplémentaires en dehors de ses attributions régulières. Il s'y prêtait volontiers, mais ne voulait accepter aucun dédommagement, prétextant qu'il y avait employé son temps durant les heures de bureau, désireux au fond d'obliger sans charge en retour. Il s'intéressait du reste à toutes les bonnes causes. Beaucoup plus timide qu'on ne l'aurait pensé, sans ambition, n'aimant ni le faux, ni le convenu, s'il fut très sociable, il ne fut nullement mondain. Il avait certes le souci de ses responsabilités et ne transigeait jamais sur une question de principe; mais il était aimable et bon toujours et envers tous. On a dit de lui, au lendemain de sa mort, ce mot profondément juste: " Il avait le sens chrétien qui, de ses rares qualités, faisait

autant de vertus." Et voilà ce qui explique, croyons-nous, mieux que toute autre raison, comment il a pu être, si longtemps, et pour tant de monde, sans blesser et sans froisser jamais, dans les choses du patriotisme d'abord et dans celles aussi des saines relations sociales, l'homme de bon conseil qu'il a toujours été.

Ce qu'il était comme patriote, Ernest Gagnon le fut aussi comme chrétien, et peut-être davantage, pourrions-nous dire en un sens, puisque la note de la foi chez un convaincu vibre nécessairement plus haut et plus loin que la note tout humaine du patriotisme.

Il avait gardé jusqu'à ses quatre-vingts ans le meilleur des souvenirs aux maîtres de son enfance et de sa jeunesse. Les clercs de Saint-Viateur, dont il avait connu les plus anciens à Joliette, étaient restés ses amis et des amis des plus estimés. De leur côté, ces distingués religieux l'ont toujours à bon droit considéré comme une de leurs gloires les plus pures. Le bon vieillard était heureux de leur amitié. Il rendait volontiers hommage à leurs mérites et à leur bon coeur. Cela explique — disons-le en passant — pourquoi une pensée pieusement filiale a voulu offrir ce recueil de *Pages choisies*

en hommage au supérieur du collège qui est maintenant le séminaire de Joliette.

Un autre institut auquel Ernest Gagnon avait voué une sorte de culte, et qui fut de tout temps l'objet de ses prédilections, ce fut celui des Jésuites. Qui s'en étonnerait chez ce catholique fervent de l'histoire et ami des lettres et des arts ? Les Pères de la Compagnie de Jésus, le fait est admis depuis longtemps, sont, dans tous les pays, pour le Christ et son Eglise, des soldats d'avant-garde, et des soldats aussi distingués que savants. Ils l'ont été, chez nous, au Canada français, admirablement. Ils comptent parmi nos tout premiers apôtres et le sang de leurs martyrs a coulé avant tout autre sur nos rives laurentiennes. Et puis, ces Jésuites, ça ne meurt pas ! Ils ont continué et ils continuent ! Dépouillés, chassés ou disparus, lors de la conquête, ils sont dans la suite revenus. Ernest Gagnon savait tout cela mieux que nous, mieux que personne. A Québec et à Montréal, il suivait l'œuvre des Pères. Il les fréquentait, il les appréciait, il les aimait. En 1925, il y aura trois cents ans écoulés depuis leur première arrivée au pays. M. Gagnon eût voulu vivre jusque là. A son avis, c'était une date à célébrer avec éclat. Cet-

te célébration aura lieu, sans doute ; et, ce jour-là, nous en sommes certain, soit à Manrèse à Québec, soit au vieux collège de la rue Bleury à Montréal, on n'oubliera pas le sympathique auteur de *Choses d'autrefois.* Trop souvent, dans l'ombre peut-être, mais toujours d'une manière effective, il a rendu hommage, par ses écrits et par ses démarches, à la valeur, aux mérites et à la vraie gloire des fils d'Ignace de Loyola. Ajoutons que s'il les a aimés, eux aussi l'ont aimé, et même consolé, à certaines heures, avec cette délicatesse du cœur qu'ils savent mettre en tout et qui fait tant de bien à l'âme. Cela ne s'oublie pas. Nous nous devions de l'écrire ici.

Longtemps professeur de musique à l'école normale et au séminaire de Québec, sans cesse en relation avec des prêtres et des religieux, Ernest Gagnon fut toujours, d'ailleurs, un ami du clergé, et un vrai ami, pas du tout flagorneur, mais respectueux et complaisant jusqu'à l'extrême. Il comprenait que, s'ils sont des hommes, à qui les faiblesses humaines ne sont pas étrangères sans doute, les prêtres du Christ et les religieux qui se sont donnés à lui sont par état des bienfaiteurs de l'humanité et des porteurs de Dieu dans le monde. Dans ses écrits,

dans ses conseils, discrètement mais fermement, il chercha constamment à soutenir leurs institutions, au besoin même à les défendre. Dans maintes occasions, par sa parole ou par sa plume, il a aidé les méritantes communautés qu'il voyait à l'œuvre, les circonstances l'ayant mis en relation avec plusieurs, et souvent.

Mais c'est peut-être dans sa manière d'entendre et de faire comprendre l'art enchanteur de la musique qu'il a davantage fait acte de foi et de chrétien. Nous avions hâte de toucher ce sujet. L'on sait qu'Ernest Gagnon était né musicien, comme d'autres naissent poètes. M. Chapais raconte, dans sa notice, comment l'arrivée d'un piano à la maison paternelle le jeta dans le ravissement. Il caressait les touches et semblait les interroger, nous écrit un de ses intimes. Les intervalles de tons et de demi-tons lui révélaient je ne sais quel charme mystérieux. D'instinct, il devinait les secrets de l'harmonie. A cette époque, on n'était pas très fort en musique au Canada. A sept ans, dans un voyage à Québec avec son père, le jeune Ernest joua devant le grand-vicaire Cazeau. Celui-ci prononça en plaisantant que l'enfant pourrait bien être un jour l'organiste de Notre-Dame. Ce

qui advint, en effet, de 1864 à 1876 [1]. Ainsi que M. Chapais le raconte encore, il alla étudier à Paris avec les maîtres. Il eut la bonne fortune d'entendre les meilleurs artistes dans des concerts où, dégagée des attraits dangereux de la scène, la musique la plus choisie délectait les connaisseurs. En raison de ses études spéciales, il avait eu l'autorisation d'aller à l'opéra; mais il ne fréquenta point les théâtres, que Berlioz a appelé " les mauvais lieux de la musique ". Selon le mot connu de Chateaubriand à Ozanam, il n'y aurait rien gagné et il aurait pu y perdre beaucoup. L'on aperçoit tout de suite, en conséquence, qu'il ne professa jamais la théorie fausse que dans l'art et pour l'art tout est permis. Il sut invariablement s'imposer les limites convenables. Plus tard, cela lui permit de commander aux siens de louables restrictions. " Il est des âmes, a écrit un penseur, dont le devoir est de faire plus que leur devoir." Ernest Gagnon avait cette âme-là.

S'il fut en tout un homme d'un goût très sûr, il le fut sans doute surtout en musique. On a tout dit de l'importance de son volume de *Chan-*

1. Son frère et son neveu lui ont depuis succédé dans ce poste de confiance.

sons populaires du Canada, dont M. Chapais ne craint pas d'écrire qu'il constitue, dans son genre, "un monument national, qui a révélé à la France, plus que bien d'autres manifestations peut-être, le fait merveilleux de la survivance française au Canada". Sait-on assez qu'il a aussi sauvé de l'oubli les cantiques populaires du Canada français, qu'il a harmonisé nos vieux Noëls et tant d'autres chants pieux traditionnels, qui faisaient le charme de nos pères, dans les missions et les églises d'autrefois ? Le vénéré cardinal Bégin lui écrivait, au sujet de cette dernière oeuvre, ces lignes que nous aimons à citer ici: "C'est votre patriotisme, votre esprit religieux doublé de votre nature d'artiste qui vous ont inspiré... Vous avez fixé à jamais ces chants si connus de notre peuple, et qui font tant de bien à l'âme... Dans les siècles futurs, ils seront ce qu'ils sont aujourd'hui. Et nos arrière-neveux, en les écoutant, goûteront les mêmes joies que nous avons goûtées. Ils béniront la mémoire de celui qui sut si pieusement les leur transmettre en héritage." Comme question de fait, la musique sacrée eut toujours les préférences de M. Gagnon. Il la connaissait bien et la traitait avec un pieux respect de sa forme et de ses traditions. Il n'a

fait paraître que quelques pièces de musique profane vocale et instrumentale, qu'on ne retrouve plus guère aujourd'hui.

Pourquoi ne pas noter ici, comme entre parenthèse, que c'est à l'initiative d'Ernest Gagnon que nous devons notre beau chant national *O Canada*, où le souffle pieux soutient et ennoblit si heureusement le souffle patriotique? C'est lui, vers 1880, croyons-nous, qui demanda à Lavallée et à Routhier—il nous l'a un jour raconté lui-même—d'unir leurs deux beaux talents pour la production de cet hymne national aujourd'hui cher à tous les Canadiens.

En musique donc, comme en tout le reste, Ernest Gagnon fut un homme de bon conseil. Il le fut également au sujet des voyages de formation, que beaucoup d'entre nous maintenant entreprennent vers les *vieux pays*. C'est là un sujet délicat. Aussi l'appréciait-il délicatement et sans outrance. Il avait vu et compris les dangers des longs séjours dans des milieux où l'on est tolérant à l'excès, pour ne pas dire plus. Lui, il s'était protégé, nous l'avons dit. Mais que d'autres, il le savait, insuffisamment prémunis, ont fait ou font naufrage ! Si les mœurs, par bonheur, se sauvegardent encore, en est-il ainsi des croyances que tant d'erreurs

courantes entraînent trop aisément à la dérive ? Si le cœur chez beaucoup se garde pur, l'esprit se garde-t-il droit ? Le sens chrétien ne s'émousse-t-il pas très vite dans une atmosphère de scepticisme ou d'impiété ? Parce qu'Ernest Gagnon savait, et que son âme était délicate et sensible, il craignait les longs séjours à Paris ou ailleurs, et, disons-le tout net, il n'avait pas tort. Mais il estimait qu'un voyage est utile, qu'un séjour pas trop prolongé dans de tels milieux, où, s'il y a des ombres, il y a, certes, de la lumière aussi, et en abondance, peut puissamment aider à orienter nos jeunes talents, à faire voir les lacunes et à enrichir un homme d'ailleurs bien doué de ces moyens de culture si précieux qu'on peut mettre ensuite en œuvre au foyer natal. Qui oserait dire qu'un tel conseil, et il le donna souvent, n'est pas un sage et bon conseil ?

Enfin, nous ajouterons encore qu'Ernest Gagnon fut, par l'exemple et par les avis donnés, un homme de bon conseil en face de l'épreuve et de la souffrance. Et ce n'est pas peu dire assurément. Il n'a jamais recherché et encore moins sollicité les honneurs qui lui furent décernés, et dont parle M. Chapais dans l'étude qui précède. C'est toujours avec une réelle modes-

tie, et non pas même sans quelque confusion, qu'il les acceptait quand on les lui offrait. D'autre part, si les épreuves, et il en connut plus d'une, ne le trouvaient pas insensible, si même son tempérament d'artiste, nerveux et sensible à l'excès, le faisait vivement tressaillir chaque fois qu'on lui infligeait, consciemment ou non, quelques vilains procédés, du fond de son âme si chrétienne il savait réagir et se montrer infatigablement gai, souriant, poli et courtois. Il combattait par la réflexion cette sorte de prédisposition native à la souffrance qui lui était naturelle, et il acceptait tout, en définitive, les plus dures épreuves comme le reste, avec un grand sens chrétien et une soumission confiante à la divine providence. Quelqu'un qui l'a bien connu, surtout dans les dernières années de sa vie, disait de lui: " C'était un homme d'une vertu aimable, sévère pour lui-même, indulgent pour les autres. "

A tous ceux que nous avons déjà cités, qu'il nous soit permis de joindre un dernier témoignage, des plus autorisés, qui confirme, nous semble-t-il, admirablement, tout ce que nous avons écrit sur l'homme de bon conseil que fut Ernest Gagnon. Il est de Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, qui fut l'ami

très fidèle et très aimé du regretté M. Gagnon pendant près de quarante ans. " C'était un conseiller très prudent et très sûr, " écrivait Monseigneur, au lendemain de sa mort. " Il avait un goût exquis. Sur toutes choses, il avait la note juste... M. Gagnon a été l'honneur des lettres canadiennes. Son nom figurera parmi ceux des écrivains les plus populaires de notre pays. Il a été un grand patriote et un patriote éclairé. Il a été aussi un chrétien exemplaire. J'ai été à même d'admirer sa foi ardente, sa piété si tendre, toutes les qualités de sa belle âme. "

Qu'on parcoure, à la fin de ce volume de *Pages choisies*, au chapitre intitulé *Une gerbe de conseils*, tout ce que l'on a extrait de ses nombreux articles, et l'on sera édifié, croyons-nous, autant que convaincu qu'en effet rien ne saurait mieux définir et caractériser Ernest Gagnon que de dire de lui qu'il fut, avant tout et toujours, en tout et partout, un homme de bon conseil.

Et si enfin, de tous les conseils qu'il a donnés, nous voulions former comme un axiome qui les renferme tous, nous écririons volontiers qu'aux générations de l'avenir cet artiste délicat, ce patriote sincère et ce chrétien éclairé, par son

exemple et par ses écrits, prêchera et enseignera sans cesse ce mot qui résume sa vie et qui est un fier mot d'ordre : Soyez distingués.

Montréal, le 1er juin 1916.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR
Professeur à l'Université Laval,
Secrétaire de la Rédaction
à la Revue canadienne.

PAGES CHOISIES

SOUVENIRS INTIMES

—

Québec, 14 janvier 1896.

Il y a trente-huit ans aujourd'hui même, 14 janvier, que les bombes lancées par Orsini et Pierri, sous le carrosse de Napoléon III, donnèrent le signal du revirement politique qui fit sombrer le second empire.

J'étais alors à Paris, et je faillis me trouver à l'entrée de la rue Le Pelletier à l'heure précise où fut commis l'attentat.

La petite colonie canadienne du Paris de l'époque comptait parmi ses membres deux élèves de l'école des Carmes : l'abbé Thomas Hamel et l'abbé Louis Beaudet, et un élève du lycée Saint-Louis : M. Arthur Buies.

L'abbé Cyrille Legaré avait quitté Paris peu de temps auparavant, après avoir conquis son diplôme de licencié ès lettres.

L'abbé Bouchy, dont la mémoire est restée si chère parmi les anciens élèves du collège de Ste-Anne de la Pocatière, était considéré comme l'un des nôtres. Il demeurait chez M. de Pange, qui occupait le même hôtel que M. de Montalembert, rue du Bac.

M. Joseph Perrault et M. Alfred Turgeon étaient élèves de l'école d'agriculture de Grignon, mais venaient souvent à Paris où MM. Hector Verret et J.-D. Brousseau, de Québec, semblaient s'être établis en permanence.

Comme j'étais extrêmement — j'allais dire excessivement — sédentaire, et que l'on était toujours à peu près sûr de me trouver à ma chambre, les Canadiens de passage à Paris venaient tous me faire visite. On venait *se rapporter* au numéro 7, rue Voltaire (maintenant rue Casimir-Delavigne), comme on va s'inscrire aujourd'hui au numéro 10, rue de Rome [1].

J'ai gardé fidèlement dans ma mémoire les noms des Canadiens qui passèrent par Paris en 1858. En voici la liste à peu près complète:

1. Maintenant, le Commissariat canadien est installé au numéro 27, Boulevard des Capucines.

L'abbé Routier, curé de Saint-Joseph de Lévis ; l'abbé Patry, curé de Saint-Pascal ; l'abbé André Pelletier et l'abbé Raymond Casgrain, professeurs au collège de Sainte-Anne ; l'abbé Tétu, curé de Saint-Roch des Aulnaies, et son frère, M. Laurent Tétu, de Québec ; M. Charles Boucher de Boucherville et M. Cadoret (celui-ci de Saint-Hyacinthe) ; l'abbé Limoges et l'abbé Beauregard, du diocèse de Montréal ; M. Larue, libraire, des Trois-Rivières ; MM. Abraham Hamel, Leblanc, Hardy, Black, O'Kill Stuart, Richard Alleyn, de Québec ; Henry Merrill, Labrèche-Viger, Hudon et Adolphe Roy, de Montréal. A ces noms je dois ajouter celui de mon regretté ami M. George Desbarats, qui venait de terminer ses cours à l'Université Laval, et avec qui j'allai faire visite à Auber et à Rossini.

Je rencontrais beaucoup d'étudiants grecs au dîner de 5 heures de mon hôtel, notamment M. Stylianos Crassan, d'Athènes, MM. Avyérinos, Scouphos, Vandoros et le juge Zénos. Ce dernier suivait quelques-uns des cours de droit de la faculté de Paris.

Parmi les convives français de la table d'hôte se trouvaient MM. Ludovic et Vimont Lagrave, et mon aimable et distingué voisin

de chambre M. Hyacinthe Gaillard, aujourd'hui le doyen respecté des médecins de Parthenay (Deux-Sèvres), dont j'ai gardé et garde fidèlement encore un souvenir ému. Tout en poursuivant avec succès ses études médicales, M. Gaillard trouvait le temps de faire sa visite hebdomadaire aux pauvres d'une conférence de la société Saint-Vincent-de-Paul, et aussi de faire le catéchisme à un groupe d'enfants chaque dimanche après-midi.

Quelques semaines après l'attentat du 14 janvier 1858, la foule était admise à passer sous l'arc de triomphe du Carrousel et à s'approcher du palais des Tuileries, à la suite d'un char allégorique peuplé de nymphes et de déesses natives de Batignolles, que traînait un bœuf aux cornes enrubannées. Les trompettes et les cors de chasse venaient d'annoncer l'ouverture des fêtes du carnaval, dont la promenade du bœuf gras destiné à l'abattoir était une des "attractions."

L'empereur, l'impératrice, le petit prince impérial, dans les bras d'une dame de la cour, et le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche, se tenaient sur le balcon des Tuileries.

J'ai revu le prince impérial seize ans plus tard, à Chislehurst. C'était un beau jeune hom-

me, à l'air modeste et distingué. Son front serein rayonnait d'espérance et toute sa personne inspirait la sympathie. Peu de temps après, il périssait misérablement dans le sud de l'Afrique. Il était entré dans les rangs de l'armée anglaise et faisait partie de l'expédition du Zoulouland. C'est en poussant une reconnaissance dans la campagne, avec le lieutenant Carey et quelques autres cavaliers, qu'il fut surpris et massacré par des Zoulous. Ses compagnons étaient remontés à cheval et s'étaient enfuis à toute bride, tandis que, seul, il faisait face à l'ennemi. Le lieutenant Carey croyait sans doute que le prince avait rejoint sa monture et fuyait avec eux. Les Parisiens lui infligèrent un châtiment de leur façon : ils l'appelèrent " le Carré des distances."

Après la promenade du bœuf gras, les mascarades avaient commencé. J'avais fait sortir Arthur Buies du lycée (où l'on me reconnaissait comme son " correspondant", en remplacement de l'abbé Thomas Hamel), et, le lundi gras au soir, je reprenais avec lui le chemin de l'hôtel lorsque nous fûmes cernés par trois ou quatre pierrots qui se mirent à gambader autour de nous en se tenant par la main et en criant : *Québec ! Québec ! Québec !*... Chacun

d'eux portait un bonnet pointu blanc, un masque blanc, un gilet blanc, des gants et des souliers blancs. Nous sûmes plus tard que c'étaient des compagnons de lycée d'Arthur Buies. Au lycée Saint-Louis, le futur auteur de " l'hypothèse du cataclysme " n'était connu, parmi les élèves, que sous le nom de *Québec.*

Les élèves des lycées de Paris parlent ou du moins parlaient entre eux un argot absolument incompréhensible pour les non-initiés. Ainsi, dans leur langage, " saucisse " se disait *cornard;* si le " cornard " était bien cuit, on disait qu'il était *crânement bahuté.* Le lycée même se nommait *bahut.* Le mot " piquer " entrait dans une foule de locutions : *Piquer son chien* voulait dire " faire de la paresse " ; *piquer une tête* voulait dire " plonger " ; *piquer un soleil,* " rougir " ; *piquer une lune,* " pâlir " ; *piquer un chahut*, "danser ".

Les garçons de café et de restaurant parlent une langue à part, aussi incompréhensible pour les Français de province que pour nous.

Rien n'égale l'aplomb de ces messieurs du dîner à la carte. On m'a raconté que deux Canadiens étant un jour dans un restaurant de Paris, l'un d'eux, piqué de ne pouvoir se faire comprendre en parlant simplement le français,

appela le garçon de service et lui dit, avec le plus grand sérieux :

— Garçon, apportez-moi une *tête d'orignal braisée à la Rimouski !*

— Impossible, répond l'homme au tablier, sans se déconcerter, *je viens justement de servir la dernière ! ! !*

— Je suis battu ! dit en riant M. Taché à son compagnon. Car c'était Joseph-Charles Taché, le seul homme au monde à qui il ait pu venir à l'idée de demander une *tête d'orignal braisée à la Rimouski.*

En dehors des écoles et des restaurants, il y a aussi un certain argot qui est comme une sorte de monnaie courante parmi les Parisiens. Lorsqu'un homme a le cerveau malade, on dit qu'il a *une araignée dans le plafond,* et l'on est compris de tout le monde.

On a essayé d'une autre locution pour rendre la même idée ; on a dit : *Il a un communard dans l'hôtel de ville ;* mais cette innovation n'a pas réussi.

M. l'abbé Cyrille Legaré et M. l'abbé Louis Beaudet furent mes premiers cicerone dans Paris. Ils me mirent au fait de l'organisation administrative de l'empire, de ce qui concernait l'enseignement universitaire, les écoles spéciales,

etc., etc., et me firent voir les principaux monuments et musées de la grande capitale.

M. l'abbé Hamel (aujourd'hui Monseigneur Hamel) venait me voir après chacune des leçons d'élocution qu'il recevait de Delsarte. Il admirait beaucoup son professeur et se plaisait à développer ses théories.

J'ai conservé un vif souvenir d'une soirée de l'automne de 1857, passée dans ma chambre de la rue Voltaire, en compagnie des membres, alors peu nombreux, de la colonie canadienne de Paris. Nous étions à parler de la patrie absente et de l'avenir lorsque l'un de nous s'avisa de dire:

"— Et si le Canada n'existait plus pour nous ; s'il était redevenu couvert de forêts comme avant la fondation de la Nouvelle-France ? . . . "

Sur cette hypothèse, chacun prit aussitôt son parti selon son zèle, ses convictions, ses aptitudes, ses goûts:

L'abbé Hamel opta immédiatement pour les missions ;

Joseph Perrault parla de la création de vastes établissements d'élevage en Algérie ;

L'abbé Beaudet dit finement qu'il continue-

rait d'étudier jusqu'à ce que diplôme s'ensuive ;

Je songeai à la mélodieuse Italie. . .

“ — Et moi — s'écria l'abbé Legaré, non sans quelque lyrisme, — si le Canada était redevenu sauvage, nouveau Champlain, je frèterais un navire, et j'irais recommencer la fondation de Québec. . . »

Le mot eut un succès énorme. Les vocations cessèrent de s'éparpiller. Tous voulaient faire partie de l'expédition et cingler vers les rives canadiennes : tous voulaient entrer comme mariniers dans ce navire. . . qui n'a jamais navigué, mais qui devait porter sur l'océan brumeux tant de généreux dévouements, tant de patriotisme, et surtout tant d'illusions et de rêves de jeunesse.

UNE VISITE CHEZ ROSSINI

—

JE demeurais alors dans la capitale de la France. C'était après la guerre de Crimée, un peu avant la guerre d'Italie ; Napoléon III était dans tout l'éclat de son règne ; Paris, qu'il avait en partie transformé, était plus que jamais la ville enchanteresse.

Le 15 août 1858, un dimanche, fête de l'Assomption, j'étais allé entendre la messe à l'église Saint-Roch, voisine des Tuileries. Par le plus grand des hasards, j'allai me placer dans la nef principale de l'église, à côté d'un Canadien, un ami intime, dont j'ignorais la présence à Paris.

— George Desbarats !. . . fis-je à voix basse.

— . . . . . . !

Après la messe, mon ami m'expliqua comment il venait de quitter le pensionnat de l'Université Laval de Québec pour faire un tour d'Europe, ses études légales étant terminées. Avant de

lui permettre de prendre part à la direction de son vaste établissement typographique, M. Desbarats, père, avait exigé de son fils qu'il eût en poche son diplôme d'avocat. Le vœu paternel était accompli.

Le lendemain après-midi, deux jeunes Canadiens prenaient la route de Passy, et allaient frapper à la porte de Rossini, l'auteur de « Guillaume Tell », de « Moïse » et du « Stabat », qui avait fait décidément de la France son pays d'adoption.

C'était un lundi. Or Rossini recevait tous les mercredis soir. On fit dire aux jeunes étrangers que le « maître » ne pouvait les recevoir ce jour-là, mais qu'il les invitait à se rendre à sa réception du surlendemain.

C'est chose difficile que de donner des réceptions intéressantes à dates fixes et souvent répétées. On n'a pas toujours sous la main un prince russe ou une *prima donna assoluta* pour donner du relief à son salon. Cette fois, Rossini tenait deux Canadiens pour son mercredi du 18 août. Cela pouvait être une aubaine, — surtout si ces enfants du Nord-Amérique étaient un peu " peaux-rouges ", portaient des mocassins ou au moins quelques plumes.

Le soir du 18 août 1858, la température de

Paris fut absolument détestable. La pluie tombait par torrents et il y avait des éclairs plein le ciel. J'avais pris un fiacre avec George Desbarats, et nous filions vers Passy en imitant les instruments de l'orchestre dans l'orage de "Guillaume Tell !" . . . Quel enthousiasme délirant s'était emparé de nous ce soir-là !. . . Enfin nous arrivons chez le maître, très émus et nous demandant ce qu'il fallait dire ou faire devant ce Rossini de nos rêves.

Trois personnes seulement étaient au salon: Madame Rossini, — une Italienne aux traits réguliers et à l'œil limpide, — un étranger (italien) de fort belle mine, et le *maëstro*, — le *maëstro*, qui nous tendit la main avec une bonhomie charmante, en disant un mot familièrement aimable à chacun de nous.

George Desbarats prit un siège tout près de Madame Rossini, et je pris place sur un sofa, à côté du maître, que je dévorais des yeux, et qui, de fois à autre, me pressait la main comme pour me dire:—Continuez, jeune homme; je suis accoutumé à l'encens.

Desbarats avait avoué, avec quelque hésitation, qu'il était simplement avocat, tandis que, moi, j'avais l'honneur d'être un musicien que l'on disait authentique. Comme j'arrivais

d'Italie, je donnai à l'auteur de *Tancredi*, de la *Gazza Ladra*, de l'*Italiana in Algieri*, de *Semiramide* et du « Barbier de Séville », les dernières nouvelles du mouvement musical dans la péninsule. De son côté, Rossini m'expliqua certains points de sa biographie écrite par Eugène de Mirecourt.

J'éclipsais décidément Desbarats lorsque, tout à coup, Madame Rossini et l'étranger italien donnèrent des signes d'un étonnement et d'un intérêt très vifs.

— Qu'y a-t-il ? dit Rossini.

Desbarats apprit alors au maître que l'immersion du câble transatlantique avait enfin réussi, et que la reine d'Angleterre avait reçu, le même jour, du président des Etats-Unis [1], un message télégraphique à travers l'océan.

Rossini se montra aussi émerveillé que les deux autres Italiens... et je subis une éclipse totale.

Cette dépêche du président des Etats-Unis à la reine d'Angleterre ne reçut pas de réponse par le même câble. Celui-ci s'était brisé ou dérangé quelque part, et ce ne fut qu'un an plus tard que l'on réussit à établir définitivement des

1. James Buchanan.

communications par l'électricité d'un continent à l'autre.

L'auteur de *Di tanti palpiti* (l'air du riz!) me questionna sur le caractère, les coutumes et les « costumes » des Québecquoises. Venant d'Amérique et parlant à un Européen, il m'était facile de lui dire des choses . . . de l'autre monde. Néanmoins je répondis sérieusement, et le maître m'écouta avec une gravité qui me surprit, car on me l'avait représenté comme un railleur incorrigible.

Notre visite, ni trop courte ni trop longue, fut pour nous absolument agréable. Nous nous dîmes adieu avec cordialité, la dignité native de George Desbarats palliant un peu la singularité de la situation. Car si nous étions très jeunes alors, mon compagnon et moi, nous sentions fort bien cependant que le fait d'aller nous présenter nous-mêmes, sans motif bien défini, chez un des hommes les plus illustres de l'Europe artistique, avait quelque chose d'un peu risqué.

Que dire de notre retour à Paris ? Le cocher qui nous conduisait dut s'étonner du tapage que nous fîmes dans les profondeurs de sa voiture, toujours fermée à cause de la pluie persistante.

— *Presto, andiamo via di quà,* lui avais-je crié, en indiquant du doigt la route qui longe les Champs-Elysées du côté de la Seine.

L'esprit hanté d'un souvenir de la patrie canadienne, Desbarats chantait ce fragment d'un chœur de Rossini, bien connu à Québec :

Force de l'âme,
O charité !
Ta voix enflamme
L'humanité.

Plus impétueux, je tambourinais des formules rossiniennes et des crescendos formidables sur les coussins et les stores de la voiture. J'étais dominé par cette ivresse du rythme que connaissent les musiciens, et j'en éprouvais une exultation inénarrable.

Le lendemain, nous allâmes faire visite à Auber, l'auteur de la « Muette », qui fut pour nous extrêmement aimable. Mais le calme était revenu, et, ce jour-là, je passai, moi aussi, pour un avocat.

UNE PAGE D'ADOLPHE ADAM

—

Le 24 décembre 1857, à onze heures et demie du soir, j'arrivais au pied de l'obélisque de Louqsor, sur la place de la Concorde (ancienne place Louis XV), à Paris, où M. Joseph Perrault, de Montréal, alors élève de l'école d'agriculture de Grignon, m'avait donné rendez-vous. Les Champs-Elysées, depuis l'arc de triomphe de l'Etoile jusqu'au palais des Tuileries, étaient éclairés par des milliers de jets de lumière, et offraient un spectacle féerique. Dix minutes plus tard, mon ami descendait de l'omnibus de Versailles et venait me serrer la main.

— Où allons-nous entendre la messe de minuit ? me dit-il.

— Puisque l'Empereur et l'Impératrice ont oublié de nous envoyer des invitations, répondis-je, il faut renoncer à la messe de la chapelle des Tuileries... Ce que nous avons de mieux à faire est de nous rendre à Saint-Roch, non loin

d'ici, où mon professeur, Auguste Durand, touche le grand orgue.

En franchissant le seuil de la vaste église de Saint-Roch — l'église paroissiale de Napoléon III, — j'entendis une délicieuse voix de soprano chanter une mélodie pour moi alors inconnue: c'était le cantique d'Adolphe Adam:

> Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle
> Où l'Homme-Dieu descendit jusqu'à nous...

L'impression que me fit cette céleste voix d'enfant fut si profonde que le temps ne l'a pas encore effacée.

Dans les jours, les semaines, les mois qui suivirent, j'entendis chanter le Noël d'Adam partout : dans les églises (à Saint-Eustache, à Saint-Sulpice, à la Madeleine), dans les salons (chez M. Auguste Durand, chez M. de Faucompret), dans les concerts (à la salle Herz, à la salle Sainte-Cécile, à la salle Pleyel). C'était de l'engouement. Et ce pauvre Adolphe Adam — mort subitement le 3 mai 1856 — n'était pas là pour jouir de son triomphe !

Au mois de décembre 1858, j'étais de retour au pays, et je fis entrer le Noël d'Adam dans le répertoire musical de Québec. Ici comme à Pa-

ris, le succès fut immense. Il n'y avait pas alors de messe de minuit dans les églises paroissiales de la ville, où les offices publics de Noël commençaient avec la messe de l'aurore. Ce furent les fidèles de Sillery qui, les premiers de la région de Québec, entendirent, à la messe de minuit, le célèbre cantique; et ce fut la fille aînée de l'honorable René-Edouard Caron qui le chanta, de sa voix ample et richement timbrée.

Après la messe, le bon abbé Harkin, curé de Sillery, nous convia à un réveillon superbe auquel il ne put prendre part lui-même, ayant une troisième messe à dire. Monsieur le juge Caron (plus tard lieutenant-gouverneur de la province de Québec) fit les honneurs de la table.

A la messe solennelle du jour (25 décembre 1858), le Noël d'Adam fut chanté à l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec (dont l'abbé Antoine Racine était le desservant) par Mademoiselle Belleau, avec accompagnement de harpe par Madame Peter Sheppard (née Desbarats).

Je tenais le grand orgue, ou plutôt l'orgue unique, car alors l'usage d'un petit orgue d'accompagnement n'était pas encore entré *dans nos mœurs.*

Le soir, le cantique fameux fut répété dans l'église de la basse-ville. M. l'abbé Cyrille Legaré, retour de Paris, licencié ès lettres de la Sorbonne, donna le sermon — son premier sermon.

L'année suivante, bataille dans les journaux. Un écrivain enthousiaste, de *l'Ere Nouvelle*, des Trois-Rivières, fit montre d'une admiration extraordinaire à l'endroit du nouveau cantique, et donna une note excessive ; un correspondant du *Journal de Québec* protesta par une note maladroite ; les choses s'envenimèrent ; la polémique se prolongea pendant une partie du carnaval. Le Québecquois avait raison gauchement ; le Trifluvien avait tort habilement, et, la forme l'emportant sur le fond, ce fut celui qui avait raison qui passa pour battu.

> «Dans ce temps-là, dans ce temps-là
> C'était souvent, souvent comm' ça ! "

Mais le triomphateur, dans toute l'affaire, ce fut ce pauvre Adolphe Adam, dont l'œuvre, diversement appréciée, avait néanmoins un succès inouï et toujours grandissant dans la nouvelle comme dans l'ancienne France.

Le Noël d'Adam a déjà plus d'un demi-siècle.

Vivra-t-il longtemps encore ? Je n'en sais rien. Ce qui est certain c'est que " la critique n'a jamais tué ce qui doit vivre et que l'éloge n'a jamais fait vivre ce qui doit mourir ".

LE COMTE DE PARIS

CHEZ LES URSULINES

—

JE transcris de mon carnet les lignes suivantes, écrites le 28 octobre 1890 :

" Les classiques doigts de rose de l'aurore étaient gantés de gris ce matin. Heureusement que nos hôtes arrivent d'Angleterre, et ne sont pas accoutumés aux gâteries du soleil.

" Il y a huit jours, nous avions un ciel de Provence ; mais Magali a fermé sa fenêtre et le *Union Jack* se déploie aujourd'hui sur un fond très britannique."

Dès neuf heures nos visiteurs franchissaient le seuil de la chapelle des Ursulines et en faisaient lentement le tour, donnant une attention spéciale au groupe en marbre dû au ciseau de Marshall Wood, au grand tableau de Philippe de Champagne, *Le Repas chez le Pharisien*, et à l'inscription placée sur le tombeau de Montcalm, en 1831, par les soins de lord Aylmer.

On a dit que la fosse du héros de Carillon avait été creusée par une bombe. Cela est très poétique, mais cela est-il exact [1] ?

A neuf heures et quart, avec la permission de l'autorité ecclésiastique, la grande porte conventuelle du monastère des Ursulines s'ouvrait devant le descendant de Robert-le-Fort, au cliquetis ordinaire des serrures et des grosses clefs.

Madame la Supérieure et quelques autres religieuses de la communauté étaient venues au-devant des augustes visiteurs qu'accompagnaient Monseigneur le grand-vicaire Marois, M. l'abbé Paradis, chapelain du monastère, le maire de Québec et Madame Frémont, le juge Casault, le juge Routhier et madame Routhier, le juge Chauveau, M. Jules Tessier, M. Th. Hamel et un petit nombre d'autres personnes de la ville.

Un instant après, Mgr le Comte de Paris, Mgr le duc d'Orléans et les personnages de leur suite prenaient place sur une spacieuse estrade,

1. Voir le touchant récit de la mort et des funérailles de Montcalm dans l'*Histoire du Monastère des Ursulines de Québec,* tome III, pages 7, 8 et 9. — Les documents mis au jour en ces dernières années semblent établir que Montcalm a bien été enterré dans un trou de bombe. (*Journal mémoratif* de Foligné, publié dans l'ouvrage de M. Doughty, *The Siege of Quebec,* vol. IV, p. 207.)

pendant que les élèves, vêtues de blanc, et au nombre de près de quatre cents, inclinaient avec ensemble leurs têtes juvéniles et gracieuses, et que les pianos, les harpes et les orgues de salon faisaient entendre une brillante marche militaire.

Un certain nombre de religieuses se tenaient avec les visiteurs ou au pied de l'estrade. La salle, artistement décorée, offrait un coup d'œil charmant.

Les plus petites élèves du pensionnat s'avancèrent alors vers les visiteurs. Calmes et dignes, ces grandes dames de cinq ans, aidées de quelques aînées, firent une ample distribution de bouquets.

Un signal est donné par une main invisible. Les harpes, soutenues par l'orgue, font entendre le prélude d'un chœur d'*Euryanthe*, de Weber. La rentrée des pianos s'effectue avec fermeté, et le chœur éclate, gracieux, brillant, rythmé, mélodieux ;—car au temps de Weber la mélodie jouait le grand rôle, même dans les chœurs. Les fraîches voix des jeunes filles rendent cette composition avec un art qui étonne et ravit les auditeurs. Le dernier mouvement de ce chœur *d'Euryanthe:*

Fleurs radieuses,
Fleurs gracieuses,
Donnez, joyeuses,
Donnez vos parfums si doux...

est dit d'une manière exquise. Les dernières notes du morceau sont couvertes d'applaudissements dont le comte lui-même donne le signal.

Ecoutons mademoiselle Henriette Casault, une élève distinguée du monastère, qui va parler au nom de la communauté et du pensionnat:

Altesse,

" Les élèves du monastère des Ursulines de Québec sont heureuses de pouvoir souhaiter la bienvenue au Chef de la Maison de France.

" Jamais, jusqu'à ce jour, fils du sang de nos anciens rois n'a passé le seuil de cette maison fondée et soutenue par de royales largesses; aussi quelle n'est pas notre joie en ce moment de pouvoir vous dire hautement la reconnaissance que nous devons à vos illustres aïeux, le respect que nous portons à votre auguste personne.

" Nous nous souvenons, Altesse, qu'il y a plus de deux siècles et demi, les saintes fondatrices de cette maison, présentées à la cour, reçurent d'Anne d'Autriche le plus bienveillant accueil, et que les faveurs de celui que l'histoire appelle Louis-le-Grand assurèrent l'avenir du monastère, compromis par maints dangers et désastres, aux premiers jours de son existence.

" Et comment ne pas nous rappeler la France ? Comment ne pas l'aimer, quand tout parle d'elle dans cette paisible retraite ? Si son noble drapeau ne flotte plus sur nos remparts, nous gardons ses plus précieux tré-

sors : le tombeau d'une sainte, la dépouille mortelle d'un héros. Montcalm, Marie de l'Incarnation, gloires impérissables du Canada français, dorment ici leur dernier sommeil, et nous disent bien haut, à nous, filles des fondateurs de ce pays: Enfants, aimez Dieu, la France et le roi !

" Nous tenions à honneur, Altesse, d'unir nos faibles voix aux démonstrations pleines d'enthousiasme du peuple canadien, si heureux de souhaiter la bienvenue au noble descendant de ses anciens rois.

" Le souvenir de votre gracieuse visite au vieux monastère vivra à jamais dans nos cœurs, et les annales du cloître inscriront votre illustre nom au livre d'or des traditions les plus chères.

" Puisse, Altesse, le bonheur accompagner vos pas ! C'est le souhait qu'osent former pour vous et pour votre auguste famille les Ursulines de ce monastère et leurs élèves."

Ou je me trompe fort ou ce petit discours a tout à fait l'allure du grand siècle. Son Altesse y répondit par d'aimables paroles, des remerciements et des félicitations ; puis les virtuoses du cloître préludèrent de nouveau sur leurs instruments.

Les dilettantes reconnaissent l'introduction du Chœur de la *Charité*, de Rossini, cette suave et poétique composition qui est comme un écho *della musica dell' altro mondo.*

Le chœur des jeunes pensionnaires rend ce morceau, sur lequel on a mis des paroles de cir-

constance, d'une manière exquise. L'équilibre parfait des parties, un ensemble " qui tient du miracle ", car personne n'est là pour battre la mesure, et surtout un style irréprochable, indiquent un très grand talent chez les élèves et une main habile dans la direction de leurs études musicales.

Les solos: *Terre de France...* et *Terre des braves...* sont délicieusement rendus par mademoiselle Casault. A la fin du premier solo:

L'Eglise implore
Ton noble feu,
Reprends encore
Les " gestes de Dieu " ...

la jeune *artiste* prépare la reprise du chœur avec un tact parfait.

Le comte de Paris dit qu'il ne s'attendait pas à pareille fête. Il remercie de nouveau madame la Supérieure de la belle réception dont il est l'objet, et déclare que rarement il lui a été donné d'entendre d'aussi ravissante musique. Le marquis de Lasteyrie, le comte d'Haussonville, le colonel de Parseval sont émerveillés du chant des jeunes élèves.

Après cette courte séance, le " cortège " traversa quelques pièces où se trouvaient des sou-

venirs de la vieille France, et se rendit au tombeau de la Vénérable Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec, celle que Bossuet appelait " la Thérèse de la Nouvelle-France."

On entendait en ce moment les sons d'instruments de musique, affaiblis par la distance, et le murmure lointain des voix de jeunes filles en récréation. Au milieu de ce bruissement joyeux se détachaient les notes d'une suave berceuse composée par une religieuse Ursuline de Clermont-Ferrand et dédiée " aux élèves françaises des Ursulines de Québec ":

De la reine Blanche,
Ecoutez la voix,
Quand elle se penche
Sur l'enfant des rois.
Anges, gardez ce lys !
Dormez, mon doux Loys.

Suis heureuse mère
Près de ce berceau !
Oncques fut sur terre
Un enfant plus beau.
Anges, gardez ce lys !
Dormez, mon doux Loys.

Dieu sait combien l'aime ! ...
Mais s'il doit ternir
Robe du baptême,
Veux le voir mourir ! ...
Restez pur, ô blanc lys !
Vivez, mon doux Loys.

Au pays de France,
Grand prince serez,
Aurez foi, vaillance,
Dieu moult aimerez.
Croissez donc, ô beau lys !
Régnez, mon doux Loys.

Oui, je vois que s'ouvre
Paradis pour vous,
Et mon œil découvre
La France à genoux ! ...
O ma gloire, ô mon lys,
Vous serez saint Loys !

Dans tout le cours de sa visite chez les Ursulines le comte de Paris a causé avec bienveillance, questionnant sur les sujets les plus variés et examinant avec intérêt les objets, venus du Louvre ou de Versailles, qu'on lui mettait sous les yeux.

Le portrait de la comtesse de Larochefoucault, marquise de Solon et duchesse de Randan, lui a rappelé le château de Randan, propriété de la comtesse de Paris. Le prince a aussi fait remarquer que ce jour, 28 octobre, était l'anniversaire de la naissance de la Vénérable Marie de l'Incarnation, et il s'est félicité d'avoir pu, à cette même date, se trouver dans les murs du cloître qu'elle a illustré par ses vertus.

Le temps faisant défaut, Monseigneur le comte de Paris fut obligé d'interrompre sa visite et de prendre immédiatement congé, non cependant sans avoir salué les quatre-vingts religieuses professes de la maison, réunies dans la vaste mais pauvre pièce appelée " la communauté," et sans s'être incliné avec un religieux respect devant le crâne du héros de Chouaguen et de Carillon, — tout ce qui reste aujourd'hui du Haut et Puissant Seigneur Louis-Joseph de Saint-Véran, Marquis de Montcalm.

LA KERMESSE

—

Nos hôtels regorgent d'étrangers. Le Saint-Louis est en fête; le Florence est plus que jamais en floraison.

Vous connaissez la très vieille histoire de ce Gascon à qui l'on vantait la supériorité de la Seine comme rivière poissonneuse: — La Seine, disait-il, allons donc ! Parlez-moi de la Garonne : pendant une certaine saison de l'année, elle ne contient pas une goutte d'eau : c'est tout poisson !

Depuis l'ouverture de la Kermesse [1], il y a tant d'étrangers à Québec que l'on ne voit plus un seul Québecquois dans nos murs: c'est tout étranger !

Un jeune Parisien écrivait naguère à un de mes amis — jeune aussi, et qui le sera toujours — : " Décidément les Canadiens sont les Gascons du Nord." De ce temps-ci, peut-

1. Vente de charité organisée à Québec en 1892.

être : en temps de foire on se croit tout permis. Ce qui est certain, c'est que l'hyperbole croît ailleurs que dans les garrigues et que, si la Garonne n'a pas inondé les pôles, elle a pu couler un peu sur la terre canadienne.

Il n'en est pas moins vrai qu'il y a énormément d'étrangers à Québec, que nous sommes enchantés de les voir, et que nous serions heureux de les garder " dans nos murs " le plus longtemps possible.

Québec est plus beau que jamais dans sa touchante parure d'automne ; la Kermesse de la Grande-Allée est un succès, mieux que cela, une féerie ; et je vous dis tout cela sans le moindre accent de Gascogne.

FRONTENAC ET ELGIN

Les Statues ambulantes

La première partie de notre histoire nationale a été écrite " à coups de canon " : la deuxième " à coups de *bills* ". Cette boutade du docteur Hubert LaRue a été littéralement coulée dans le bronze. Pendant longtemps les deux

seules statues de la façade du Palais Législatif de Québec furent celle de Frontenac et celle de Lord Elgin. Frontenac, on le sait, a été représenté, par le sculpteur, dans l'attitude qu'il devait avoir lorsqu'il donna à l'envoyé de Phips sa fière réponse : " Allez dire à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons," — et une petite pièce d'artillerie se détache en hors-d'œuvre à la droite du héros. Elgin, " l'ami des Canadiens," tient à la main le célèbre *bill d'indemnité* auquel il donna la sanction royale, malgré les cris de rage des fanatiques et des émeutiers. Ceux-ci brûlèrent le Parlement et jetèrent au noble lord des *œufs* et des pierres. (Montréal 1849) [1].

Ces deux statues, œuvres de M. Philippe Hébert, ont servi de thème à la *fantaisie* suivante reproduite de la *Kermesse* du 7 octobre 1892 [2].

*
* *

Ce que j'ai à raconter est tellement invraisemblable que je me demande si les lecteurs de la

1. Cf. " Le Palais Législatif de Québec." Imp. C. Darveau, 1897.
2. Petit journal publié pendant la Kermesse — Imp. Léger Brousseau.

Kermesse consentiront à me lire jusqu'au bout. Frontenac, le Frontenac de bronze que la province de Québec a placé dans une niche avec un canon...

— Eh bien ?

— Eh bien, il est descendu de la façade du Palais Législatif, et il est allé à la Kermesse [1] ! ! !

Il en parlait depuis la veille à Lord Elgin, qui a fini par le suivre.

— Bruce, lui dit-il, tu dois connaître encore pas mal de monde à Québec : cela va t'amuser ; mais tu ne pourras pas passer incognito. Quant à moi, c'est bien différent : on a publié un portrait d'évêque comme étant mon portrait, et, grâce à cette heureuse méprise, personne ne me reconnaîtra. Je veux voir ces Anglaises qui habitent maintenant ma capitale d'il y a deux siècles.

— Ces Anglaises ! Détrompez-vous : presque tout le monde parle le français ici ... Tiens ! voilà Baptiste.

— Baptiste ! Baptiste ! cria Frontenac.

— Qu'y a-t-il, Monsieur ?

1. Vente de charité organisée en faveur de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, à Québec.

— Apporte-moi une échelle. Je vais en ville ce soir.

— *C'est correct*, Monsieur.

— Hum ! dit Elgin à voir basse, cela, au contraire, me semble assez peu correct.

— Viens-tu avec moi, Bruce ?

— Vous n'avez qu'à vous laisser glisser, Milord, dit Baptiste.

— Allons, dépêche-toi, mon ami.

— Je vous suis, dit Lord Elgin en sautant à terre.

Les deux anciens gouverneurs se regardèrent en face et se donnèrent une poignée de mains ; puis ils descendirent vers la Grande-Allée. En arrivant vis-à-vis de la porte Saint-Louis, Frontenac étendit le bras vers la haute-ville et murmura entre ses dents : — Ce mécréant de Ramezay, qui s'en va capituler lorsque Lévis était à la veille d'arriver ; au moment où les Anglais allaient être pris entre deux feux ; malgré Vaudreuil, malgré Joannès, malgré la Rochebeaucour, malgré le bon sens ! Non, ce n'était pas un Français, celui-là ; c'était un Ecossais...

— Buade, Buade, ne dites pas de mal des Ecossais : ils se sont montrés plus d'une fois vos amis.

— Toi, du moins, tu l'as été, mon brave. Il me prend souvent envie de me pencher pour te voir signer ton bill d'indemnité, en dépit des criailleries des Haut-Canadiens et des faiseurs d'omelettes de Montréal.

*
* *

On était arrivé à la porte du pavillon où tout le monde élégant de la ville se donne rendez-vous chaque soir, et où se tient cette brillante réunion désignée par un nom étranger : ducasse très peu française, bazar très peu algérien, kermesse très peu néerlandaise. Frontenac avait l'air cassant des anciens jours, et il fronça son gros sourcil de cuivre d'une façon terrible lorsque le gardien lui demanda de payer son entrée : cinq sous.

— Prends mon chapeau et tais-toi, dit-il.

Le gardien n'avait jamais vu de chapeau de cette espèce : il le trouva pesant. Il ne demanda pas à Elgin de payer son entrée : le bon gouverneur avait si grand air et un si doux sourire ! . . .

Les deux héros, en entrant dans la salle, furent éblouis par la lumière électrique.

— Je ne m'accoutume pas à cette machine-là, dit Frontenac. Puis il y a bien longtemps que je n'ai vu de dames d'aussi près, et cela miroite à mes yeux comme des lucioles. . . — O ! *la Divine, la Divine !* Ton portrait est à Versailles, où personne ne te reconnaît dans ton accoutrement de Minerve. Moi, du moins, on garde ma mémoire et l'on m'appelle par mon nom . . . Le pauvre château Saint-Louis et le rocher de Québec te faisaient peur ; mais ici tu eusses été la Reine ! . . . La femme de Champlain, la femme de D'Ailleboust et celle de Denonville n'ont pas eu tes répugnances, et leurs noms sont entourés de vénération et de gloire. . . . Une Minerve, une femme à la mode, quand on s'appelait la comtesse de Frontenac ! quand son mari portait la terreur chez les Iroquois, mettait en fuite les flottes ennemies, commandait en maître dans un pays dix fois grand comme la France ! . . .

— Prendrez-vous quelque chose ? dit gracieusement au héros une jeune fille de la table des rafraîchissements.

— Je prendrai des drapeaux à l'ennemi, dit le vieux guerrier d'une voix tonnante, et j'irai les suspendre moi-même à la voûte de la cathédrale.

Puis, baissant le ton :

— Merci, belle demoiselle.

La belle demoiselle était pâle comme une morte et tremblait de tous ses membres. L'homme de cuivre essaya de sourire :

— Pardon, ajouta-t-il, mais je deviens très maussade depuis que l'on m'a placé dans cette niche. Voici du papier timbré que vous changerez facilement en vous adressant à votre grand collectionneur Cyrille Tessier. Cela vaut cinquante livres. Prenez pour moi un billet dans la Tombola et tâchez de me gagner un passage en Europe. Je ne serais pas fâché d'aller dire leur fait à ces gredins qui ont tout bouleversé dans Paris et chassé de leurs couvents mes bons amis les Franciscains. Puis je voudrais aller à Versailles évoquer l'ombre de Louis-le-Grand et . . . et voir le portrait de *la Divine !* . . .

*
* *

Elgin avait quitté son compagnon et causait discrètement avec une dame dont la figure sympathique et la blanche chevelure l'avaient frappé tout d'abord.

— Je crois vous reconnaître, madame, dit

le noble lord. N'êtes-vous pas parente de monsieur K. . . , un des habitués de mon beau château de Spencer Wood [1], il y a une quarantaine d'années ?

— Oui, Excellence, répondit madame B. . . avec sa grâce souriante ordinaire.

— Vous êtes, je crois, la seule personne que je connaisse ici ce soir. Vous étiez bien jeune lorsque j'habitais Québec et que j'allais, chaque semaine, faire visite à mes vieilles amies de la rue Saint-Louis, mademoiselle Baby et mademoiselle de LaNaudière. Est-on content de Lord Stanley ici ?

— Je crois que oui. Comme vous, il refuse son appui aux fanatiques, et il se montre en cela un serviteur dévoué de la Couronne d'Angleterre. Lady Stanley est aussi une femme charmante et d'une rare distinction.

Est-ce que vous vous plaisez dans votre niche ?

— Oui et non. J'y vois des choses qui affligent et des choses qui consolent. Autant que possible, j'ouvre les yeux à ce qui est beau et je les ferme à ce qui est ridicule.

1. Ce château a été détruit par un incendie le 28 février 1860 et remplacé par le château actuel.

— Oh ! alors vous devez. . .

Le gouverneur sourit avec bonté.

— Si Hébert m'avait donné un chapeau comme à Frontenac, continua-t-il, j'aurais mieux aimé cela. J'ai bien souffert du froid l'hiver dernier. Pas autant cependant que Madame Micmac, ma voisine. A propos, vous n'auriez pas une couverture à me céder pour le petit sauvage du Groupe Indien ? Cet enfant-là fait vraiment pitié . . .

Qui sont ces ecclésiastiques ?

— Monseigneur Benjamin Pâquet et monsieur Roussel, du séminaire de Québec.

— . . . Oui, je les reconnais maintenant; ce sont les deux premiers gradués de l'Université Laval, et c'est moi-même qui leur ai donné leurs diplômes de bachelier ès arts, dans la grande cérémonie de l'inauguration de l'Université, le 21 septembre 1854, en présence de mes ministres, de tous les évêques catholiques du Canada, des officiers de la garnison et d'un immense auditoire. J'avais à mes côtés Monseigneur Turgeon, le recteur Casault, et Monseigneur de Charbonnel, qui venait de prononcer un discours admirable.

— Vous aussi, Milord, vous avez fait, ce jour-là, un discours dont on a beaucoup parlé.

Tout le monde était charmé de vous entendre vous exprimer dans un français si pur et avec une si merveilleuse facilité.

*
* *

Un groupe d'hommes se tenait à quelque distance. On entourait Frontenac, que l'on avait reconnu à son costume, et on le questionnait sur Louis XIV, Colbert, Talon, Duchesneau, Champigny, Phips et les Canadiens de la fin du dix-septième siècle.

A ce moment, le canon de neuf heures et demie fit entendre sa voix formidable de la redoute du Cap Diamant.

— Mon canon qui part tout seul ! fit en riant Frontenac ; il serait temps de retourner à nos places.

— Déjà partir ! fit un jeune journaliste, futur membre de la Société Royale, chargé, en attendant, du département des écrasés dans un journal du matin : laissez-nous au moins un souvenir de votre visite.

— Un souvenir ? Je le veux bien ; je vais vous donner un conseil :

Honorez la simplicité et la frugalité.

Il y a trop de luxe en ce pays et l'on festoye beaucoup trop à Québec.

La frugalité est la vertu des races fortes. Imitez vos pères des temps héroïques du Canada. Restez simples, sobres, religieux; vous êtes déjà un peuple, vous deviendrez une nation.

— En politique ? . . . fit le journaliste.

— En politique, défiez-vous des *Bastonnais*. Restez fidèles à l'Angleterre, puisque vous lui devez allégeance. Respectez les droits des autres ; mais exigez qu'on respecte les vôtres. Là-dessus, pas de faiblesse ! Souvenez-vous que le drapeau tenu d'une main ferme est le seul qui soit respecté.

Le vétéran s'était redressé; ses traits respiraient une majesté incomparable, tempérée par un regard presque paternel.

— Allons, maintenant, dit-il, en prenant le bras d'Elgin. Puis, s'adressant au gardien :

— Rends-moi mon chapeau et prends cette médaille appelée *Kebeca liberata* : le juge Baby t'en donnera dix louis.

*
*   *

Une heure plus tard, Elgin, debout à son poste ordinaire, repassait dans son esprit les inci-

dents de la soirée, et des larmes coulaient sur ses joues de bronze pendant qu'il redisait ce passage de son discours de l'inauguration de l'Université Laval :

“ Lorsque, la nuit, un voile brumeux couvre le firmament et dérobe les étoiles aux regards des humains, ne croyez pas que ces astres aient éteint leurs flambeaux. Attendez, et bientôt la brise dissipera les nuages, et les étoiles radieuses brilleront dans l'azur d'un nouvel et plus vif éclat ;

“ Lorsque, l'âme oppressée, le cœur troublé par les passions, vous ne voyez plus les sublimes clartés de la foi, attendez dans la prière et ne vous laissez pas envahir par le doute : bientôt un souffle divin viendra dissiper les ténèbres, et les vérités éternelles apparaîtront à votre esprit plus lumineuses et plus évidentes que jamais [1] ! ”

. . . .

— Oui, c'est bien vrai, murmurait-il encore, je porte un cœur français dans une poitrine écossaise [2] . . . J'aurais voulu mourir à Québec.

1. Ce discours de Lord Elgin n'a jamais été publié ; mais il m'a, dans le temps, si fortement impressionné que je puis donner le fragment qui précède comme absolument authentique.

2. Paroles de Lord Elgin à sir Etienne-Paschal Taché.

Tout mon être vibre au souvenir du passé, et mes ancêtres de la Normandie et de l'Ile des Saints m'ont légué des traditions et des croyances qui ont pénétré, à mon insu, jusqu'à la moëlle de mes os.

. . . .

. . . .

— Mes bons Canadiens, disait Frontenac, comme ils sont restés chrétiens et français !

C'est pour un essaim des Hospitalières établies à Notre-Dame-des-Anges par mon ami l'évêque de Saint-Vallier que l'on a organisé cette kermesse; ou plutôt c'est pour les infirmes, les pauvres, les malheureux. Dieu soit loué! la vieille France n'est pas morte... Mais eux : Iberville, Sainte-Hélène, Cadillac, La Salle, toute la société du château Saint-Louis, où sont-ils ? ... Est-ce leur glas que j'entends vibrer dans les airs ? Minuit sonne à l'horloge de la Tour :

"Le ciel est triste et froid. La lune solitaire
Donne comme à regret ses rayons à la terre ;
Le vent de la forêt jette un cri déchirant ;
Le flot du Saint-Laurent semble une voix qui pleure,
Et la cloche d'airain fait vibrer d'heure en heure
Dans le ciel nuageux son glas retentissant 1."

1. Octave Crémazie.

. . . .

Le vieux gouverneur parla longtemps. Malgré le deuil de la nature, il y avait de l'allégresse dans sa voix ; et quand l'aube naissante vint dessiner, au nord, les cîmes onduleuses des Laurentides, les échos de la fontaine et du campanile répétèrent une dernière fois : “ O mes bons Canadiens ! ” . . . .

LES DÉCEPTIONS D'UN PARISIEN

(1880)

—

J'AI rencontré, il y a trois ou quatre ans, un jeune Français qui était parti de Paris dans l'unique dessein d'aller faire la chasse au bison. Le long du voyage, à bord du paquebot, il s'était occupé à fourbir sa carabine ; en arrivant à Halifax, il crut entendre des beuglements se mêler au bruit des vagues de la mer, et voir des troupeaux de bœufs sauvages s'enfuir dans la brume.

Une fois débarqué, il apprit qu'il n'était pas encore dans le pays du bison et qu'il lui fallait gagner l'ouest.

Arrivé à Québec, à sept cents milles de Halifax, il demanda à voir " l'ennemi ", mais on lui dit que l'ennemi n'était pas là ; qu'il lui fallait d'abord se rendre à Ouinipeg, à dix-neuf cents milles de distance, puis qu'il aurait encore

trois ou quatre cents milles à faire avant d'atteindre les buffles des Prairies.

Après m'avoir raconté son désappointement, le gai Parisien, baissant un peu la voix et du ton le plus comique :

— Dites-le moi franchement, fit-il : le *buffalo*, ça existe-t-il ? ça a-t-il jamais existé ?

— Certainement, lui dis-je ; mais il n'y en a jamais eu ici. En revanche, vous pourrez trouver des caribous et des orignaux non loin de Québec. La chasse à l'orignal a aussi ses charmes. Les " jongleurs " d'il y a trois siècles — passez-moi une réminiscence — promettaient aux sauvages un paradis de leur choix et

« . . . leur montraient dans la mort une vie immortelle
Où leur âme suivrait une chasse éternelle
D'énormes caribous et d'orignaux géants !. . . »

Mais si vous tenez absolument aux bisons, prenez patience : avant deux mois vous les aurez atteints. Seulement ne les exterminez pas tous ; épargnez-en quelques-uns pour conserver l'espèce ; contentez-vous d'un chiffre de victimes assez rond pour étonner vos amis de la rue Vivienne.

Car, après tout, étonner ses amis, c'est là

l'important. A quoi servirait à un Français de traverser l'océan, si, rendu ici, au milieu d'une société française, comme au point de départ, il ne poussait pas au délà, et se contentait des promenades pleines de sécurité relative de notre terrasse Frontenac pour charmer ses loisirs ? De retour chez lui, qu'aurait-il d'extraordinaire à raconter ? Les choses qui concernent notre existence nationale ne sauraient intéresser que les esprits élevés ; or, les esprits élevés sont toujours le petit nombre. On lui dirait : Ce n'était pas la peine d'aller si loin pour rencontrer des femmes aimables et des hommes qui fument ; pour voir des équipages et des chemins de fer ; des salons meublés à la Louis XV et des rues éclairées au gaz [1] : nous avons tout cela ici.

Décidément, nous sommes, en ce pays, trop européens pour les Européens. Les Parisiens ne nous trouvent guère d'autre cachet que celui de tous les provinciaux ; comme types et comme caractères, le plus hardi pionnier de la Ouiatchouane et le membre le plus zélé de la Société Saint-Jean-Baptiste seraient

1. Les rues des villes canadiennes sont maintenant éclairées à l'électricité.

cotés moins haut à la Bourse (toujours rue Vivienne) que le plus anodin des Peaux-Rouges ou même qu'un simple Bois-Brûlé.

— On me dit, reprit mon jeune voyageur, que la seule province de Québec a un territoire presque aussi étendu que celui de la France, et que le Canada entier a plus de douze fois la superficie de mon pays. Cela est-il exact ?

— J'ai justement sur mon carnet la réponse à votre question. La superficie du Canada — provinces et territoires — est d'environ 3,330,000 milles carrés, dont 700,000 milles sont couverts d'eau. La superficie de la province de Québec est de 193,355 milles carrés [1] ; celle de la France est de 211,750 milles carrés. Le Canada entier a donc, en effet, plus de douze fois la superficie de la France ; et je suis heureux de pouvoir vous dire qu'au parlement fédéral, — parlement dont l'action s'étend sur tout cet immense pays, — le français est la langue officielle aussi bien que l'anglais. Les premiers blancs qui ont parcouru les différentes provinces du Canada sont des missionnaires et des pionniers français, et les vastes territoires

1. Par suite d'agrandissements successifs, et notamment de l'annexion de l'Ungava, la superficie de la province de Québec est maintenant de 802,000 milles.

du Nord-Ouest voient se répéter dans notre siècle, par des Canadiens et par des Français, le grand œuvre des anciennes missions de la Nouvelle-France et du pays des Hurons. Vous allez partir pour l'Ouest et parcourir des centaines et des centaines de lieues ; des missionnaires et des voyageurs français ont fait autrefois ce long voyage, en canot d'écorce et à pied, au milieu d'ennemis aussi rusés que cruels et alors que les vastes régions qu'ils traversaient étaient entièrement inconnues des blancs. Quand vous penserez à cela, vous ne serez pas tenté de vous plaindre de la poussière des chemins de fer.

Le jeune et aimable Parisien, qui rêvait toujours de chasse au *buffalo*, finit par s'éprendre quelque peu de Québec et des Canadiens français. Il revint un soir de Lévis enchanté du paysage grandiose que l'on découvre de ces hauteurs, d'où le regard embrasse, d'un seul coup d'œil, le promontoire, la citadelle et la ville de Québec, la rade, couverte de centaines de navires, le confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles, l'île d'Orléans, la chute de Montmorency et la chaîne des Laurentides.

Il me parla des hommes et des choses avec

un certain enthousiasme. Il avait eu la bonne fortune de tomber sur un cocher intelligent qui lui avait donné ses opinions, à lui, sur la politique française:

— On a fait une bévue à Versailles, avait dit ce cocher. On n'aurait jamais dû invalider l'élection de M. de Mun. J'espère bien que les électeurs de Pontivy vont le réélire d'emblée (authentique).

Il faut avouer que tous nos cochers ne sont pas de cette force-là. Il n'est rien comme habiter les hauteurs pour voir ce qui se passe au loin.

Une visite aux Hurons de Lorette laissa notre touriste assez froid, ou plutôt lui fit éprouver une nouvelle déception.

Les Iroquois, les Abénaquis, les Montagnais, les Micmacs et les Maléchites ont conservé leurs langues respectives, tandis que les Hurons ne parlent plus le huron mais chantent seulement dans leur langue des chants qu'ils ne peuvent comprendre.

Mon jeune voyageur, qui avait déjà fait la moue en apprenant que le principal chef huron portait un nom français, fut complètement révolté lorsqu'il entra dans la maison de ce dernier. On le fit passer dans un salon parfaite-

ment meublé. Au lieu de le faire asseoir sur une bûche, comme il s'y attendait, on lui offrit un fauteuil en acajou, couvert en crin, et au lieu de lui faire entendre le chant des " festins à tout manger " avec accompagnement de *chichigouane*, une jeune fille exécuta pour lui, sur le piano, le " Miserere " du *Trouvère !*

La fièvre du *buffalo* le reprit ; il n'attendit pas la saison de la chasse aux orignaux, mais nous dit bientôt adieu en répétant, non sans un grain de coquetterie, et en grasseyant très fort : *The Far West for ever !*

PREMIER VENU

(1894)

—

Le premier cheval qui ait galopé sur la terre canadienne fut débarqué à Québec le 25 juin 1647. La Compagnie des Habitants l'avait fait venir pour en faire cadeau au gouverneur, le chevalier de Montmagny, et ce fut un spectacle absolument nouveau pour le petit poste de Québec (dont les rues venaient d'être tracées, mais qui ne portait pas encore le nom de ville) que de voir le gouverneur chevauchant le long des sentiers, comme les " gendarmes " de Gustave Nadaud.

Les " habitants " de ce temps-là avaient de l'esprit comme ceux d'aujourd'hui : ils jugeaient qu'un chevalier sans cheval, cela n'avait pas le sens commun.

M. de Montmagny partit de Québec l'année suivante. Que devint son cheval ? Il n'est guère probable que l'on ait songé à lui faire traverser

de nouveau l'Océan. Cependant il est à peu près certain qu'il n'était pas à Québec en 1650, puisque les Hurons qui y descendirent cette même année, pour se fixer dans le voisinage, semblaient n'avoir jamais vu d'animal de cette espèce lorsqu'arrivèrent les premiers chevaux envoyés par le roi de France quinze ans plus tard.

Peut-être le pauvre animal est-il mort de nostalgie peu de temps après son arrivée. Il était seul ici de son espèce, et devait s'ennuyer à mourir. Mettons-nous un peu à sa place . . .

De quelle race était-il ? Si l'on avait une photographie de sa tête ou d'un de ses sabots, nos savants zootechniciens de Québec ou de Montréal auraient bien vite fait de reconstituer tout l'individu ; mais l'intéressante bête vécut trop tôt dans un monde trop jeune : lorsqu'elle allait brouter l'herbe des prés, à l'ombre des grands ormes des Ursulines ou près du jardin de Guillaume Couillard ; lorsqu'elle allait s'abreuver au ruisseau qui coulait en face du terrain donné aux Jésuites par la Compagnie des Cent Associés, Daguerre n'était pas né encore, et les Notman et les Livernois n'étaient pas même soupçonnés.

L'année 1647 — qui vit le premier blanc pé-

nétrer jusqu'au lac Saint-Jean — fut pour Québec une année remarquable. La résidence des Jésuites, le château Saint-Louis et l'église paroissiale — plus tard la cathédrale de Québec — furent commencés cette année-là. Mais ce fut en 1648 que se firent les principaux travaux de maçonnerie de ces édifices, et il y a lieu de croire que le cheval de M. de Montmagny eut à peiner plus d'une fois dans le voisinage de la rue des Carrières à cette occasion. M'est avis qu'il ne s'est fait aucun travail important dans Québec en ces temps-là sans que le noble animal y ait mis la main, je veux dire la " patte". Honneur à lui !

NOS CHANSONS POPULAIRES

FRAGMENTS

Les premiers chants que le petit Canadien entend au berceau sont, presque toujours, à part les improvisations, des chansons qui nous viennent de France, comme:

C'est la poulette grise,
Qui pond dans l'église ;
Elle va pondre un p'tit coco,
Pour le p'tit qui va faire dodo.

Simultanément, et avant même qu'il puisse aller à l'église, il entend des cantiques, puis des psaumes, des hymnes et en général des chants de la grande mélopée grégorienne. Plus tard il connaîtra les innombrables chansons qui se chantent dans sa paroisse ; et lorsque, le soir, après une chaude journée d'été, il reviendra se reposer de son travail, balancé par le mouvement de sa charette aux hautes ridelles, et mollement couché sur un moëlleux et odorant *voyage*

de foin, on l'entendra murmurer d'une voix monotone mais douce, quelques-uns de ces mots, de ces noms si chers qui rappellent l'ancienne mère-patrie ; ou bien, sur les *cages* ou dans le canot, il chantera *La belle Françoise* ou la complainte d'un malheureux voyageur noyé dans les rapides, ou encore le beau *Kyrie* que chantent à l'église ceux qui lui sont chers et qui sont restés dans la paroisse natale, sur le *bien* paternel.

Un écrivain français qui s'est occupé de nos chants canadiens, écrivait naguère que souvent une chanson est un monument plus solide que les monuments de bronze ou de granit. On y rencontre parfois des couplets ou même un seul mot qui vous reportent à des siècles en arrière, comme, par exemple, la ronde " Il n'y a qu'un seul Dieu ", traduction littérale d'une des *séries chrétiennes* substituées aux *séries druidiques*, et l'expression *la Guignolée*, dont l'origine indubitable est le chant ou le cri druidique: *au gui l'an neuf !* Ce qui est certain, c'est que les chansons ont cette faculté, que n'ont pas les obélisques, de pénétrer au foyer de toutes les familles, de suivre le missionnaire ou le pionnier dans la forêt, de rappeler un événement à mille lieues

de l'endroit où il s'est passé, et sur plusieurs points à la fois.

Les menhirs, les dolmens et les cromlechs, que l'on rencontre à chaque pas dans certaines parties de la Bretagne, ne sont des monuments que pour les Bretons ou ceux qui vont les voir en Bretagne, tandis que des chants qui ont avec ces monuments communauté d'origine sont chantés partout où se trouvent des descendants de Kimris ou de Gaulois : à Chartres, à Pékin, à Alger et jusque dans le pays des Algonquins.

. . . .

. . . .

Il est singulier de voir comme les paroles les plus insignifiantes, accolées à quelques pauvres notes de musique, peuvent se répéter de pays en pays et de siècle en siècle. Je lisais, il y a quelques jours, que, dans le Berry, en France, on chante une berceuse dont les mots sont :

> " Dodo, berline !
> Sainte Catherine,
> Endormez ma p'tite enfant
> Jusqu'à l'âge de quinze ans !
> Quand quinze ans seront sonnés,
> Il faudra la marier. "

Au moment où je lisais ces lignes, ici, à

Québec, à mille lieues de la France, j'entendais une bonne d'enfants, qui chantait, dans une chambre voisine :

Sainte Marguerite,
Veillez ma petite !
Endormez ma p'tite enfant
Jusqu'à l'âge de quinze ans !
Quand elle aura quinze ans passé,
Il faudra la marier,
Avec un p'tit bonhomme
Qui viendra de Rome.

. . . .

. . . .

Pinpanipole qui " rencontre les gens du Roy " nous vient aussi de France, très probablement, et je serais curieux de savoir s'il s'y est conservé, ou s'il a émigré corps et biens pour venir amuser les petits Canadiens au berceau.

Pipandor à la Balance est le pendant de *Pinpanipole*, et l'accessoire du même jeu d'enfant.

Ce n'est pas sans un vif intérêt que j'ai retrouvé, dans le recueil publié par M. Bujeaud : les *Chants et Chansons populaires des provinces de l'Ouest*, et dans celui de MM. Durieux et Bruyelle : les *Chants et Chansons populaires du Cambresis*, quelques-uns des verbiages d'en-

fants que tous les petits Canadiens répètent dans leurs jeux, sur les genoux de leurs mères, le long des grands chemins ou sur les bancs de l'école. Quel plaisir d'apprendre que *Pipandor à la Balance,* — *Monte échelle ! Monte-là !* et *Petit couteau d'or et d'argent* sont sur les lèvres de tous nos petits cousins d'outre-mer ! En présence d'une telle découverte, je me demande si c'est le Canada qui est resté français ou si c'est la France qui est devenue canadienne ! et je serais presque tenté de m'écrier, en parodiant ce brave Marseillais qui n'a peut-être jamais existé : Si la France avait un Québec, ce serait un petit Canada !

. . . .

. . . .

Un bon nombre de nos chansons populaires se chantent encore, avec plus ou moins de modifications dans les provinces de France, avec des variantes lascives que nous ne connaissons pas en Canada. De là il suit évidemment qu'il a dû se faire ici un travail d'expurgation à une date quelconque, ou peut-être insensiblement. Or, ceux qui connaissent l'histoire des premiers temps de la colonie, — alors que l'on ne permettait qu'à des hommes exemplaires d'émi-

grer au Canada, et que, suivant les chroniques du temps, ceux dont la vertu était un peu douteuse semblaient se purifier par la traversée; alors que toute la colonie naissante ressemblait à une vaste communauté religieuse, et que les missions huronnes rappelaient les âges de foi de la primitive Eglise, — ceux-là, dis-je, comprendront facilement qu'à cette époque, on n'aurait jamais osé chanter devant ses frères des couplets obscènes, et que le peuple a pu, de lui-même, introduire dans certaines chansons les variantes qui nous sont restées et qui les dégagèrent de toute immoralité.

. . . .

. . . .

Lorsque le lecteur français, ému par le récit des héroïques combats de nos aïeux, se demande si cette race vaillante des fils de France établis sur les bords du Saint-Laurent a pu conserver sa nationalité en dépit des vicissitudes de la politique, nulle démonstration ne saurait lui en dire autant que d'apprendre que nous chantons encore:

Entre Paris et Saint-Denis il s'élève une danse,

Il est passé par ici, le clairon du Roi, mesdames,
Sur le pont d'Avignon,
Malbrouk s'en va-t-en guerre.

Tout cela fait voir jusqu'à quel point nous sommes restés français, et en dit plus long peut-être que d'éloquentes démonstrations.

FORMULETTES ET BLASON POPULAIRE

Extraits

—

J'AI eu l'occasion de parler ailleurs de ces clichés de la conversation que l'on appelle " formulettes ". Il y a les formulettes parlées et les formulettes écrites. Aux premières pages des livres de classe, les petits écoliers écrivaient assez souvent, autrefois :

Si, tenté du démon,
Tu dérobes ce livre,
Apprends que tout fripon
Est indigne de vivre.

J'ai lu, sur la première page blanche d'un dictionnaire latin appartenant à un élève du collège de Nicolet, la curieuse formulette que voici :

Hic liber,
Pour de l'argent,
Emptus fuit
Chez un marchand.
Si quis illum,
Par aventure,
Inveniet
Sur son chemin,
Reddat mihi
La couverture,
Quæ facta est
De peau de chien.

A la Rivière-du-Loup (Louiseville), les enfants de l'école du village écrivaient autrefois sur leurs livres :

Ce livre est à moi comme la France est au Roi.

Cette formulette est bien ancienne, évidemment, et aussi bien suggestive, pour employer une expression toute moderne. On y trouve une évocation du passé qui n'est pas sans saveur.

*
* *

Un de mes correspondants de Paris me de-

mande de lui faire connaître le " blason populaire " canadien, c'est-à-dire les sobriquets ou noms dérisoires donnés aux habitants de certaines localités.

Les habitants de Montréal et de Québec, deux villes rivales, me dit-il, doivent s'être donné de ces noms-là.

Les Québecquois et les Montréalais n'ont pas encore eu l'idée de se traiter de cette féroce manière. Tout au plus nous permettons-nous, nous autres Québecquois, de plaisanter sur le peu de profondeur du port de Montréal. Nos amis de la " ville rivale " prennent cela gaîment, comme des gens sûrs de leur supériorité sur les points qui leur paraissent essentiels.

Les sobriquets collectifs ne sont cependant pas ignorés parmi nous. On connaît l'appellation de *Bas de Soie* appliquée aux Irlandais, et celle de *Blue Noses* appliquée aux habitants de la Nouvelle-Ecosse.

J'ai fait autrefois une cueillette de termes de blason populaire canadiens que j'ai envoyés à un aimable correspondant d'outre-mer, M. Paul Sébillot. Il a publié cela dans un très curieux ouvrage (*Blason populaire .de la France*, par H. Gaidoz et Paul Sébillot, Paris, 1884), rédigé avec un soin et une probité litté-

raire admirables. Les *Jarrets noirs* de la Beauce, les *Beignets* de Sainte-Rose, les *Chouayens* ou *Canons* de Lorette, les *Sorciers* de l'île d'Orléans, y figurent avec indications de provenance et notes explicatives détaillées.

Dans le comté de Charlevoix, les habitants des principales paroisses ont leur blason: les *Dindes* de la Malbaie, les *Moutons* des Eboulements, les *Loups* de la Baie St-Paul, les *Têtes d'Anguilles* de la Petite-Rivière, les *Marsouins* de l'île aux Coudres.

On disait autrefois, et l'on dit peut-être encore aujourd'hui, dans le comté de Bellechasse: les *Quêteux* de St-Gervais. C'est un blason qui jure avec l'aisance générale des habitants de la localité; mais une fois blasonné par le populaire, on est affublé pour longtemps, sinon pour toujours.

*
* *

Les formulettes canadiennes sont très nombreuses:

« — C'est aujourd'hui la Saint-Lambert,
Qui quitte sa place la perd;
— C'est aujourd'hui la Saint-Laurent,
Qui quitte sa place la reprend ... »

“— Petit couteau d’or et d’argent, ta mère t’appelle au bout du champ, etc. ; — Colimaçon borgne, montre-moi tes cornes, etc. . . ” sont connues de tous les habitants de nos campagnes, de même qu’une foule de devinettes et de proverbes.

Citons quelques-uns de ces verbiages d’enfants, de ces petits riens qui se répètent de génération en génération, et qui, presque tous, nous viennent de France :

— Monte échelle ! — monte-là ! — monte échelle ! — monte-là ! — p’tit trou, — cassecou. — Qu’est-ce qui’y a dedans ? — D’l’or et d’l’argent — Qui est-ce qui l’a mis ? — Père et mère — Qui est-ce qui l’ôtera ? — Frère et sœur. — Tourne, tourne, tourne mon petit baril : celui qui rira le premier aura un petit soufflet !

— Il est midi — Qui c’qui l’a dit ? — C’est la souris — Où est-elle ? — Dans la chapelle — Que fait-elle ? — De la dentelle — Pour qui ? — Pour ces demoiselles — Combien la vendelle ? — Trois quarts de sel.

Il existe une jolie variante française de la formulette qui précède :

Quelle heure est-il ? — Il est midi — Qui l’a dit ? — C’est la souris — Où est-elle ? — A la

chapelle — Que fait-elle ? — De la dentelle — Pour qui ?— Pour Lili — Belle dame de Paris — Prêtez-moi vos souliers gris — Pour aller au paradis — Le paradis est si joli — On y voit des petits oiseaux — On y mange de la galette — Au petit feu — Au grand feu — C'est pour éclairer le bon Dieu . . . .

. . . .

CHANTS HURONS
ET "CHICHIGOUANES"
(1900)

—

Les chants des Hurons de Lorette, près Québec, ont subi, d'une manière générale, les influences tonales et rythmiques résultant de l'audition fréquente des chants européens. Quelques-uns cependant sont d'une originalité frappante, comme le chant de la " danse ronde " et le chant de la " danse de la découverte ", publiés par M. l'abbé Lionel Lindsay dans son savant ouvrage intitulé: " Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle-France ".

Tous les chants profanes des Hurons doivent être accompagnés des *chichigouanes* ou des tambours.

Le *chichigouane* ordinaire est une corne de bœuf partiellement remplie d'osselets ou de petits cailloux, que l'on agite à intervalles régu-

liers et rapprochés, pour marquer les subdivisions des périodes rythmiques et les battements des pieds des danseurs. Chez les Iroquois, on se servait de courges (citrouilles ayant la forme de gourdes) pour remplacer les cornes de bisons. Le *chichigouane* est un instrument exclusivement rythmique. Les sauvages de la Nouvelle-France ne faisaient usage d'aucun instrument mélodique ou harmonique [1].

Le tambour jouait un grand rôle dans les pratiques superstitieuses des sauvages. La forme des tambours hurons était à peu près celle des tambours basques.

Les mélodies huronnes se chantent avec une foule de petites notes *qui en font le charme*, comme le disait le Père Marquette en parlant des chants des Illinois, mais qui échappent à toute notation.

Cela me rappelle un souvenir personnel assez lointain que l'on me permettra de consigner ici. C'était en 1859 ; j'arrivais de France et d'Italie, et je voulais faire une étude des tonalités en

1. Nos sauvages du Canada ont commencé, vers la première moitié du XIXe siècle, à se servir d'instruments de musique de forme européenne. Un missionnaire a entendu, en 1844, les Otchipoués des îles Manitoulines jouer d'une sorte de flûte appelée par eux *papigouane*.

consultant les gosiers indigènes. Je me rendis à Lorette et j'y fus présenté à Madame Philippe Vincent, femme du chef de ce nom, appelée aussi *Orité*, ou la Tourte. Je fis connaître l'objet de ma visite, et Madame Vincent voulut bien me chanter à plusieurs reprises, avec une parfaite complaisance, la mélodie si originale *Okiorioua ouarissaoué*, avec accompagnement de chichigouane. Lorsque je crus avoir noté cet air avec le rythme et les intervalles voulus, je le chantai à mon tour et je demandai à la chanteuse huronne si j'avais réussi à le bien saisir. Mon interlocutrice, qui ne savait pas déguiser la vérité, secoua la tête et me dit ce mot charmant: "Vous le chantez bien, mais vous ne le *menez* pas bien."

Les appogiatures minuscules, les sonorités nasales, les heurts, les notes coulées avec inflexions du terroir, je n'avais rien noté ni rendu de tout cela. Je ne le *menais* pas bien: on ne pouvait mieux dire.

Les Hurons actuels de Lorette ne connaissent pas la signification des paroles qu'ils chantent sur leurs airs indigènes profanes. Leurs ancêtres comprenaient-ils eux-mêmes ces paroles? Lescarbot déclare que les Souriquois d'il y a trois siècles ne comprenaient rien à ce qu'ils

chantaient dans leurs jongleries. Il dit aussi que le mot *alleluia* était souvent répété par ces sauvages infidèles dans les chants qui accompagnaient leurs “ magies ”, et il suppose que le démon leur suggérait ce mot afin de se faire louer dans les termes mêmes employés par les fidèles pour louer le Seigneur.

Nos Hurons de la Jeune-Lorette ignorent les pratiques superstitieuses des peaux-rouges d'autrefois. Kalm écrivait, en 1749, que ces Indiens de Lorette étaient presque entièrement francisés; et cependant, après un siècle et demi, en 1900, les habitants de la bourgade ont encore quelque chose du type et de l'allure de l'Indien d'autrefois.

A part les quatre chants donnés par l'abbé Lindsay, les Hurons de Lorette ne chantent plus guère dans leur idiome particulier que des messes, des hymnes, des motets adaptés au plain-chant et un certain nombre de cantiques ajustés à des airs français. Les livres de chants sacrés des Hurons remontent à la période des martyrs: ce sont des traductions et des compositions que l'on a attribuées au Père Chaumonot, au Père Ragueneau et au Père de Brébeuf lui-même.

SOUVENIR
DE L'ANCIENNE-LORETTE

——

NUIT D'ÉTÉ — LE CIMETIÈRE HURON
(1865)

—

Les faneurs ont quitté l'odorante prairie,
L'humble étoile, à la terre, envoie un doux rayon,
Et la brise du soir, exhalant l'harmonie,
A la rose qui dort murmure sa chanson.

Là-bas, de grands sapins cachent les Laurentides,
Qu'enveloppe déjà le noir manteau des nuits,
Et semblent s'élever comme des pyramides
Au-dessus des tombeaux des Hurons endormis.

Le ciel est calme et pur, la nature rêveuse;
On n'entend que le bruit de l'onde ou des zéphirs,
Et l'astre au croissant d'or, de sa lampe pieuse,
Vient éclairer ces lieux féconds en souvenirs.

C'est ici, sur ces bords, près du ruisseau rapide
Qui fuit, en murmurant, sur son lit de galets,
C'est ici, qu'à l'abri de la flèche perfide,
Le Huron vint pleurer ses antiques forêts.

Il ne respirait plus l'ardeur de la vengeance,
Ce peuple mutilé, malheureux et proscrit,
Car sa foi, grande et forte, égalait sa vaillance:
Il savait pardonner à l'exemple du Christ.

Les " Pères " avaient dit : " Laisse-là tes cabanes
Où chaque lune voit égorger tes enfants;
Dis adieu pour jamais à tes lacs, tes savanes,
A tes monts où tu suis la piste des élans.

" Onontbio " connaît tes souffrances amères,
Il voit dans son sommeil le Huron, son ami;
Tes fils suivront nos chefs, et tes filles, nos " Mères,"
Fuis !... et laisse au tombeau ton aïeul endormi."

Et le Huron, docile à la voix des bons prêtres,
Bientôt après partit, suivant " Ondecheté,"
Pleurant ces lacs, ces bois, ce pays des ancêtres,
Qu'hélas ! son tomahâwk n'avait pas racheté !

Mais pourquoi raconter à ces tombes antiques
L'histoire des guerriers qu'enferment leurs parois ?
Pourquoi redire ici leurs vertus héroïques,
Leur naïve ferveur et leurs mâles exploits ?

Dormez, dormez en paix, guerriers pleins de vaillance:
Le cri de l'Iroquois, en ce lieu de silence,
Aux oreilles des morts n'a jamais retenti.

Unissez, dans les cieux, vos voix harmonieuses
Aux concerts éternels des phalanges heureuses,
Et, comme dans vos bois, chantez: "Statalenti !"

NOTE. — Le cimetière des Hurons se trouvait entre l'église de l'Ancienne-Lorette, que l'on a récemment démolie, et le presbytère actuel.

"Ononthio" veut dire Grande-Montagne. Les sauvages appelaient ainsi M. de Montmagny. Ils continuèrent à donner ce nom aux gouverneurs de la Nouvelle-France. Ils appelaient "nos Mères" la Vén. Marie de l'Incarnation et ses compagnes Ursulines.

"Ondecheté" ou "Aondecheté", le Père Ragueneau, S. J., avait conduit les Hurons du Pays des Grands Lacs (péninsule huronne) à Québec, d'où ils se dispersèrent dans les campagnes voisines.

"Statalenti" est la traduction du mot "Sanctus" de la messe.

PERCÉ ET LA MER

(Septembre 1894)

PERCÉ ne ressemble à rien de ce que j'ai vu jusqu'à ce jour. Le mont Sainte-Anne, appelé aussi Table de Roland, qui domine tout le paysage, n'a pas moins de 1230 pieds d'élévation; le Mont-Joli est un belvédère peut-être unique au monde; l'île Bonaventure a des rives que l'on dirait tirées au compas; la plage, au-dessus de laquelle s'élève, en amphithéâtre, le joli village de Percé, est un lieu de délices pour les lithologues, les pêcheurs et les baigneurs.

Mais que dire de ce monolithe colossal à forme régulière qui émerge des flots? que dire de ce "rocher percé" dont l'ouverture ressemble à une porte de cathédrale? Est-ce bien là un rocher? N'est-ce pas plutôt un gigantesque pan de mur, le débris énorme d'un palais de Titans?

On reste interdit devant cette muraille merveilleuse que les flots assaillent sans cesse, et

qui, sans cesse, voit les flots se briser à ses pieds. Tous ces témoins géants de convulsions innomées crient le nom de Dieu à travers les siècles et parlent un langage vraiment surhumain.

C'est admirable, mais ce n'est pas là le beau classique. Cette sauvage grandeur est trop écrasante; elle ne charme pas: elle étonne, captive, domine. Le front devient sérieux lorsqu'on la contemple. C'est un rêve dantesque, une vision dont le sourire est absent.

. . . .

Telles furent mes premières impressions en arrivant à Percé. Le lendemain, je me rendis au delà du Mont-Joli: j'y découvris des bouquets de verdure, des anses aux contours harmonieux, des grèves semées d'agates et de coquillages, et une vue admirable de la mer. La tiède brise du golfe soutenait l'aile des goëlands et apportait comme un écho lointain des clameurs de l'Atlantique; les vagues venaient expirer sur le rivage avec des murmures délicieux. Je compris mieux alors le côté gracieux de ce paysage de Percé qui m'avait déjà séduit par son étrange et fantastique grandeur.

D'où vient le nom de Table de Roland ? La cartographie nous apprend que la Baie des

Chaleurs porta jadis le nom de Baie des Espagnols ; non loin d'ici se trouve l'Anse aux Gascons : y aurait-il dans ce nom de Table de Roland un souvenir de Roncevaux ?

On m'a demandé d'indiquer deux noms que l'on pourrait donner à des localités du voisinage : j'ai suggéré *Joyeuse* et *Durandal*.

* * *

Nous prenons ici le bateau à vapeur l'*Admiral* pour continuer notre route. Nous nous rendons au bassin de Gaspé, le Honguédo des aborigènes, le pays de Taiguragny et de Domagoya, les deux sauvages que Jacques Cartier emmena en France en 1534, et qui l'accompagnèrent l'année suivante à Stadaconé. Malheureusement la nuit est venue et nous ne verrons qu'imparfaitement ce site du bassin de Gaspé que l'on dit être enchanteur.

La plupart des passagers sont retirés dans leurs cabines. Je reste seul sur l'avant du vaisseau, ne pouvant me détacher des beautés que les ombres me laissent entrevoir.

Qui donc peut s'accoutumer au spectacle de la mer ? Le capitaine étudie les rides de ses ondes,

écoute les soupirs qui s'échappent de son sein, comme chacun de nous sonde le degré de quiétude de son esprit, épie la nature des mouvements de son cœur.

Vous vous rappelez sans doute les strophes non rimées de Louis Veuillot sur le cœur de l'homme et l'Océan. Je les cite ici pour le plaisir de les redire :

" Plein de monstres et de trésors, toujours amer quoique limpide, jamais si calme qu'un souffle soudain ne le puisse troubler effroyablement : est-ce l'Océan ou le cœur de l'homme ?

" Riche et immense, et voulant toujours s'enrichir et s'agrandir ; toujours prompt à franchir ses limites, toujours contraint d'y rentrer, emprisonné par des grains de sable, est-ce le cœur de l'homme ou l'Océan ?

" Océan ! cœur de l'homme ! quand vous avez bien mugi, bien déchiré les rivages, vous emportez pour tout butin quelques stériles débris qui vont se perdre dans vos abîmes ! "

POÉSIE D'OUTRE-TOMBE

Vers inédits de feu le juge T.-J.-J. Loranger
(Février 1901)

C'est avec une réelle émotion que plus d'un de nos lecteurs lira cette pièce exquise, due à une plume plus connue comme celle d'un savant et d'un juriste que comme celle d'un poète.

Tout chez le regretté juge Thomas-Jean-Jacques Loranger était gracieux: démarche, manières, conversation, et jusqu'à ces épigrammes étincelantes que l'on cite souvent encore dans la bonne société de Québec et de Montréal ; mais, jusqu'à ces jours derniers, j'ignorais que le distingué magistrat eût jamais revêtu sa pensée de la forme poétique.

Comme Georges-Etienne Cartier, Auguste-Norbert Morin, Chauveau, père, Marchand et d'autres disparus dont quelques-uns furent ses

émules en politique et en jurisprudence, il savait donc rimer à ses heures. Il possédait aussi plusieurs langues, et traduisit de l'italien en français un ouvrage de quelque étendue sur le droit canonique, science qu'il considérait comme indispensable à tout homme de loi accompli.

Les strophes qui suivent furent composées peu de temps avant le décès de leur auteur, arrivé subitement, à l'île d'Orléans, le 18 août 1885.

Si soudaine qu'ait été l'apparition de la mort, on peut dire qu'elle ne fut pas une visiteuse inattendue pour cette âme d'élite. Les derniers vers de la pièce que l'on va lire indiquent, en termes artistement voilés et pleins de charme mélancolique, que la pensée de l'inévitable lui était habituellement présente.

Je viens de parler de strophes : c'est *couplets* que j'aurais dû dire. La " Blanche Maison " est une simple chanson, écrite pour un ami (l'honorable M. Taillon) sur le rythme des " Bœufs blancs " de Pierre Dupont, le type par excellence de la chanson champêtre.

MA BLANCHE MAISON

—

Fiers citadins, je vous invite !
Venez dans ma blanche maison;
Je vous promets, mais venez vite,
Les premiers fruits de la saison,
De gais ébats dans la campagne,
Et, le soir, des contes joyeux
Sur des châteaux faits en Espagne
Dont nous chanterons le vin vieux !

Il est non loin de ma demeure
Un lac brillant comme un miroir;
On peut s'y baigner à toute heure,
Et les enfants viennent, le soir,
Y rafraîchir leur tête blonde.
Il est limpide et peu profond,
Différent de la mer du monde
Dont ils ne verront point le fond !

Dans le bassin d'une fontaine,
Une naïade verse l'eau ;
C'est là que je lis La Fontaine
Et que je médite Boileau.
Qui n'aimerait ces deux poètes
Dont les livres presque divins
Montrent l'art de parler aux bêtes
Et celui d'écrire aux humains ?

Jeunes garçons et jeunes filles,
Venez dans ma blanche maison ;
Vous y danserez vos quadrilles
Aux gais refrains de ma chanson ;
Et si ma retraite champêtre
Est, pour vous mettre le couvert,
Moins large que le cœur du maître,
Nous dînerons sur le pré vert.

Puis, si, de retour à la ville,
Votre cœur vous dit qu'un matin
De votre hôte le pas débile
N'a pu parcourir son jardin,
Et qu'un prêtre a du cimetière
Fraîchement béni le gazon,
Revenez dire une prière
Pour lui dans sa blanche maison !

T.-J.-J. L.

La dernière fois que je rencontrai le juge Thomas-Jean-Jacques Loranger, — qui était presque mon co-paroissien par la naissance, — je fis quelques pas avec lui près du palais de justice de Québec.

— Je viens, lui dis-je, de parcourir le premier volume de votre *Commentaire sur le Code*

civil du Bas-Canada, et j'y ai vu qu'il y a encore dans nos lois canadiennes des traces d'ordonnances remontant à Henri IV et à François 1er; l'architecte qui a dressé les plans de ce nouveau palais de justice fait allusion, à sa manière, aux anciennes lois françaises qui nous régissent encore...

Je fis voir alors à l'aimable magistrat l'écu de la vieille France: *D'azur aux trois fleurs de lis d'or*, sculpté dans le calcaire de Deschambault, à droite de l'entrée principale du palais, avec la devise, ou plutôt le cri de guerre: *Mont-Joie Saint-Denis*.

— Quelle heureuse idée on a eue là ! me dit-il. Ce détail d'ornementation fait vraiment honneur à l'architecte, qui mérite d'être félicité.

Cinq ou six jours plus tard, le savant, l'orateur, le prosateur, et ajoutons le poète, tout était disparu: il ne restait plus qu'une froide dépouille portant le sceau auguste de la visite de Dieu, auprès de laquelle priaient quelques hommes vêtus de noir et des femmes en sanglots.

L'ESPRIT D'AUTREFOIS

(1892)

—

Le "comité de la pipe" du Parlement de la province unie du Haut et du Bas-Canada, comptait, en 1851, parmi ses membres les plus assidus, deux jeunes députés dont l'un, M. Joseph-Charles Taché, médecin, fumait beaucoup, et l'autre, M. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, avocat, ne fumait pas du tout [1].

Le Parlement siégeait à Toronto, et les Haut-Canadiens étaient émerveillés de la verve des deux jeunes députés des comtés de Rimouski et de Québec, qui apportaient dans leurs discussions tant de gaieté et d'intelligence, et dont les

1. M. Taché naquit à Kamouraska le 24 décembre 1820, et mourut à Ottawa le 16 avril 1894. M. Chauveau naquit à Québec le 30 mai 1820, et mourut dans sa ville natale le 4 avril 1890. Tous deux furent élèves au petit séminaire de Québec et docteurs ès lettres de l'Université Laval.

talents variés faisaient déjà présager un brillant avenir.

M. Chauveau, séduit par l'attrait des réunions du " comité de la pipe ", affrontait vaillamment les âcres senteurs de la fumée de tabac ; mais il avait soin de désinfecter ses vêtements en plaçant dans chacune de ses poches d'habit un mouchoir saturé de *patchouli*, le parfum alors à la mode.

M. Taché racontait volontiers ses aventures sur mer et sur terre, par la pluie et par la neige, en compagnie de chasseurs qu'il égalait en endurance et dont il avait partagé les misères et les enthousiasmes.

Un soir surtout, M. Taché mit tant de couleur et de verve dans ses récits pleins d'âpreté et de sauvage grandeur, qu'il remporta un très vif succès. Les députés battaient des mains et frissonnaient . . . de plaisir, heureux de se sentir si bien à l'abri dans ce Parlement garanti contre les tempêtes par la constitution et la tôle galvanisée. M. Chauveau parlait peu ce soir-là, mais il souriait de l'air d'un homme qui médite quelque chose.

Le lendemain, le jeune député de Rimouski reçut, sous une double enveloppe, une pièce de

vers, signée *Josephte*, écrite en belle écriture ronde. Voici cette pièce:

RIMOUSKI

(Imité de la chanson de *Mignon*)

A J.-C. Taché, écuyer, M. P. P.

"*Connais-tu cette terre....?*" (Goethe)

Connais-tu cette terre où se fond le marsouin,
Où l'on entend gémir le huard, le pingouin,
Où juillet est brumeux, où, dans la canicule,
On grelotte en plein jour ainsi qu'au crépuscule ?

La connais-tu la terre où l'avoine périt,
Où la pauvre patate avec peine fleurit,
Où le vent du Nord-Est douze mois dans l'année,
D'harmonieux accords remplit la cheminée ?

C'est là que je veux vivre avec mon bien-aimé !
C'est là que nous irons, ô toi que j'ai charmé !
Nous y serons heureux comme les hirondelles;
Tous deux nous porterons sur nos cœurs ... des [flanelles.

Nous irons sur la grève aspirer le varech;
Le soir nous mangerons un peu de hareng sec.
Si le catarrhe en maître attaque nos poitrines,
Si nos jours sont comptés par les Parques chagrines,

Ensemble nous mourrons ! Au fond de l'Anse-au-Coq
Nous serons inhumés avec ou sans cortège;
Pour toute inscription, sur le funèbre roc,
L'hiver apportera quatorze pieds de neige.

JOSEPHTE.

Toronto, 4 août 1851.

La réponse ne se fit pas attendre. M. Chauveau était rendu à son siège de député, dans l'après-midi du 5 août, lorsque son collègue M. Taché se présenta à lui et lui remit une lettre ouverte en lui disant:

— Voici la réponse à votre épître en vers.

— Mon épître en vers ? Mais je ne vous ai pas écrit.

— Oh ! ne niez pas..... je vous ai facilement reconnu.

— Et à quoi m'avez-vous reconnu ?

— A l'odeur : votre papier sentait le *patchouli* ...

— " Cré sauvage ! " (textuel) répliqua M. Chauveau: moi qui croyais vous avoir dépisté !

Voici cette réponse de M. Taché ainsi que la réplique de M. Chauveau:

RÉPONSE

Je connais cette terre, et je l'aime si bien
Que sur mon cœur, hélas ! tes vers ne feront rien.
Les brumes effrayant ta frileuse personne,
A son mâle habitant n'offrent rien qui l'étonne.

La tempête mugit ! Sur sa barque rapide
Il s'élance, et, docile à la main qui le guide,
L'esquif ouvre les flots . . . Oh ! la mer en fureur
A des beautés, crois-moi, défiant le rimeur.

Monté sur son canot, quand la vague repose
Au sein d'un calme plat, gaiement il se dispose
A chasser le huard aux brillantes couleurs,
La gentille pétrelle et les canards plongeurs.

Tu te plains de l'hiver, pauvre enfant des salons,
Tu te plains de la neige et des froids aquilons,
Tu te plains du roc nud où la lame se brise:
Sybarite élégant, va chauffer ta chemise !

Ne crains pas le catarrhe à nos fortes poitrines !
Dans nos fertiles champs il n'est pas de famines;
Josephte peu s'enquiert où l'on doit l'enterrer
Certaine que toujours il faudra bien l'aimer.

J-C. T.

Toronto, 5 août 1851.

RÉPLIQUE

Toronto, 5 août 1851.

J'ai longtemps médité ta poétique épître:
Elle est encore ouverte au coin de mon pupître.
Je me plains de l'hiver, me dis-tu ! Mais non pas,
C'est l'été qui m'étonne en tes heureux climats !

Les brumes de juillet, non celles de novembre,
Les frimas du mois d'août, et non ceux de décembre
Ont inspiré ma muse. Au reste, que chacun
Chérisse son pays, c'est juste et c'est commun.

Au tendre rossignol, préfère le pingouin;
Va chasser le huard, assommer le marsouin;
Nourris-toi de gruau, bois de l'huile à plein verre,
Sois heureux à ton goût sur cette aimable terre.

P.-J.-O. C.

Quatre ans plus tard, M. Chauveau prononçait son grand discours de Sainte-Foy, et M. Charles Taché, chargé d'une mission officielle, partait pour la France, d'où il revenait, l'année suivante, décoré de la Légion d'Honneur par Napoléon III. Les prévisions des membres du " comité de la pipe " commençaient à se réaliser.

On connaît la carrière publique de M. Chau-

veau et l'on sait quel lustre il a jeté sur l'éloquence et les lettres canadiennes. Ses ouvrages les plus connus sont *Charles Guérin*, roman de mœurs canadiennes, une grande étude sur l'instruction publique en Canada, et une autre sur la vie et les œuvres de l'historien Garneau. Ses meilleurs discours furent prononcés, l'un, sur le champ de bataille de Sainte-Foy (18 juillet 1855), un autre sur la tombe de Garneau (15 septembre 1867), et un troisième au berceau historique du Canada, sur les bords de la rivière Saint-Charles, lors de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Jacques Cartier, (24 juin 1889).

Sous le titre: *Des provinces de l'Amérique du Nord et d'une Union fédérale*, M. Taché publia dans le *Courrier du Canada*, en 1857, une série d'articles qu'il réunit plus tard en volume et qui servirent de canevas au grand œuvre de la confédération canadienne, élaboré par sir Georges-Etienne Cartier, sir John-A. Macdonald, sir Etienne-Paschal Taché, sir Hector Langevin, sir N.-F. Belleau, l'honorable J.-C. Chapais, l'honorable George Brown, sir Charles Tupper, sir Leonard Tilley, sir A.-T. Galt et quelques autres, et inauguré le 1er juillet 1867.

Ce fut M. Chauveau qui assuma la tâche difficile d'organiser le gouvernement provincial de Québec dans la confédération. Il avait alors quarante-sept ans.

Après avoir marqué de sa forte empreinte le journalisme catholique du Canada, M. Taché se rendit à Ottawa, où il sut enrichir les archives du ministère de l'Agriculture et de la Statistique d'une foule de mémoires sur les inventions nouvelles, la santé publique, la propriété littéraire, etc., etc. Entre temps, il réunissait les matériaux d'une histoire du pays des Hurons, et commençait à rédiger un grand ouvrage sur la lèpre. M. Taché, qui excellait dans la polémique, a cependant laissé quelques ouvrages de pure littérature, comme *Les Sablons*, — *Trois légendes de mon pays*, etc. Son dernier manuscrit est intitulé: *Récits de pêche et de chasse.*

MM. Taché et Chauveau écrivirent en collaboration, vers l'année 1854, une brochure humoristique signée *Gaspard Le Mage*, qui a eu un immense retentissement et dont le succès dure encore: *La Pléiade Rouge.*

Je tenais à rappeler ce qui précède afin que nul n'en ignore parmi mes plus jeunes lecteurs, et je proclame ici, au son de l'olifant, que la gloire — cette fumée que l'on ne cherche pas à

combattre avec du patchouli — n'a nullement fait défaut aux deux agréables rimeurs d'il y a soixante ans.

DANS LES PLAINES DE L'OUEST

RENCONTRE INATTENDUE

(1892)

—

On était au mois de juillet de l'année 1849. Une caravane venait de faire halte sur un point des immenses déserts qui séparaient alors les établissements du centre des Etats-Unis de la Sierra Nevada et de la côte californienne. Elle était presque entièrement composée de Canadiens, parmi lesquels se trouvaient M. Hector Marcou, aujourd'hui de Québec, M. Gaspard Delorme, de Montréal, MM. Anselme Desjarlais et Edouard Tellier, de la Rivière-du-Loup, district des Trois-Rivières. Les quatre jeunes gens que je viens de nommer, et dont un seul survit aujourd'hui, avaient entrepris le voyage de Californie à l'instigation de leur parent et ami M. Honoré Picotte, riche négociant de Saint-Louis de Missouri, natif, lui aussi, de la

Rivière-du-Loup. M. Picotte avait même promis à chacun de ses jeunes amis une avance de quinze cents piastres pour les remettre à flot à leur retour s'ils ne réussissaient pas à faire fortune dans le pays des placers d'or.

Le voyage de Californie s'effectuait alors soit par mer, en faisant le tour du cap Horn, soit par terre, en traversant les prairies du Kansas et les vastes territoires du *Far West* américain. Ce dernier trajet était moins long que l'autre, mais il n'était guère plus rapide à cause de la lenteur des bœufs qui traînaient les chariots de bagage. La route de l'isthme de Panama ne fut adoptée que plus tard.

La journée avait été chaude; aucun point de repère ne pouvait donner une idée du chemin parcouru depuis le matin. Il y avait deux mois que la caravane avait quitté les derniers établissements américains. De tous les côtés de l'horizon, le ciel descendait sur la surface unie de la plaine. A part une longue route à perte de vue où des chariots avaient laissé leur trace, les voyageurs n'apercevaient aucun indice du passage des hommes, et rien autour d'eux ne rappelait les événements dont les siècles accumulés ont dû être les témoins dans ces fertiles mais alors incultes régions. Le si-

lence éternel régnait en maître sur la solitude.

Les voyageurs étaient à se demander si on allait poursuivre la marche pendant encore une heure ou deux avant de camper pour la nuit, lorsque l'un d'eux, étendant le bras vers l'horizon, à l'ouest, dit ces simples mots:

— Voilà du monde !

Un point noir, toujours grossissant, semblait se rapprocher à chaque instant des voyageurs, et il était de plus en plus évident que ce n'était pas un troupeau de buffles qui paissait dans la prairie, mais bien des cavaliers qui venaient droit à eux. Ce ne pouvait être des blancs, car on n'était qu'au début de la fièvre de l'or, et toutes les caravanes composées d'Européens se dirigeaient alors de l'est à l'ouest. C'étaient donc des peaux-rouges.

Il fut décidé que les charrettes et les bœufs seraient placés de manière à former une sorte de rempart, et que les cavaliers resteraient en selle sur leurs chevaux et se placeraient en avant, sauf à se replier au besoin derrière les charrettes et le bagage si un combat devait être engagé. On lia les pattes des bœufs avec des entraves et l'on se plaça de la manière convenue. Il était temps: une cinquantaine de chevaux portant des cavaliers indiens, parmi les-

quels se trouvaient des femmes et même quelques enfants, arrivaient à toute vitesse.

Sur un cri strident, poussé par son chef, toute la bande s'arrêta. Elle offrait en ce moment un spectacle aussi hideux que pittoresque. Le chef était une espèce de géant dont la figure était peinte de la manière la plus effroyable. Il avait le buste et les bras couverts de sang. Un couteau et cinq chevelures noires, également ensanglantés, pendaient à sa ceinture. Il portait une culotte taillée à l'européenne, et ses pieds étaient chaussés de mocassins. Dans son cou était passée une courroie soutenant une carabine, une corne à poudre, un sac à balles et à plomb et une boîte à capsules. Sa longue chevelure noire, un peu grisonnante, était retenue au sommet par une lanière peinte en vermillon. L'ensemble de sa personne était horrible à voir. Son cheval n'avait pas de selle, et une simple corde passée dans la bouche de l'animal tenait lieu de bride.

Le chef fit avancer sa monture de quelques pas vers les voyageurs, et, leur adressant la parole en anglais, il leur demanda d'où ils venaient et où ils allaient.

— Nous venons du Fort Saint-Joseph de Missouri, et nous nous rendons à Sierra-Neva-

da, répondit Gaspard Delorme, plus familier que ses compagnons avec la langue anglaise.

— Et vous avez passé par le Fort Laramée ! Vous avez terriblement allongé votre chemin. Vous n'êtes pas Américains ?

— Non, répondit Delorme.

Le chef reprit alors, en s'exprimant en langue française:

— Seriez-vous Canadiens, par hasard ?

— Oui, répondirent trois ou quatre voix.

— De Québec ou de Montréal ?

— Quelques-uns de Québec, quelques-uns de Montréal.

— Et personne des Trois-Rivières ?

— Non, mais nous sommes plusieurs du district des Trois-Rivières.

— De quelle paroisse ?

— De la Rivière-du-Loup.

—-De la Rivière-du-Loup ! . . . Quels noms ?

— Tellier, Desjarlais . . . . .

— Tellier, du village; Desjarlais, du bas de la grande rivière ! Moi aussi, je suis de la Rivière-du-Loup. Mon nom est Boisvert. Vous devez nous trouver bien effrayants, mes gens et moi, mais n'ayez pas peur. Ma bande appartient à la tribu des Serpents, qui m'a adopté, et dont je suis devenu le chef. Nous venons

de nous battre contre les Têtes-Plates, et nous avons été victorieux; mais il nous manque quelques chevaux: voilà pourquoi vous voyez deux cavaliers sur un même cheval et même trois femmes sur une même monture. Ayez donc bien soin de vos bêtes, car on pourrait chercher à vous en dérober quelques-unes. Je vais parler à mes gens, qui sont fatigués, et doivent danser une partie de la nuit; nous allons camper à cent pas de vous. Je reviendrai vous voir dans une heure.

De part et d'autre, on s'installa pour la nuit, nos amis du camp canadien préparant le repas du soir et causant avec animation de l'apparition de Boisvert et de l'heureux dénouement de l'incident qui les avait si justement alarmés.

*
* *

Le soleil venait de disparaître à l'horizon, et l'orbe immense d'un ciel à peine parsemé, ça et là, de quelques nuages blancs, commençait déjà à s'assombrir. Un petit nombre d'étoiles, pâles et éparses, brillaient faiblement dans la voûte azurée; la brise était tiède, et le grand calme de

la plaine, vaste et unie comme l'océan, prêtait à la rêverie.

Ce n'était pas cependant sans une vive curiosité que l'on attendait la visite de l'étrange chef des Serpents. Celui-ci arriva à l'heure convenue, la ponctualité étant sans doute la politesse des rois de la prairie comme elle l'est des souverains des pays civilisés. Mais ce n'était plus là le chef que l'on avait vu une heure auparavant: Boisvert avait fait disparaître le tatouage qui donnait à sa figure une apparence si repoussante, et, sauf quelques détails de costume, il avait maintenant la mine ordinaire d'un Canadien, mais d'un Canadien de forte stature. Il donna la main à tout le monde, et s'assit tranquillement sur une caisse de thé qu'on lui avait réservée comme siège d'honneur. On lui demanda de raconter son histoire, ce qu'il fit en peu de mots, car il avait hâte de poser des questions à son tour et d'avoir des nouvelles du pays. Il était devenu veuf une quinzaine d'années auparavant, et, peu de temps après, il avait quitté la Rivière-du-Loup pour courir les aventures, laissant ses deux enfants, deux petites filles, aux soins de quelques parents.

— Ces pauvres enfants, dit-il, il faut pour-

tant que je les revoie avant de mourir !... Je me suis remarié avec une sauvagesse qui me suit dans toutes mes expéditions. Elle sait que j'ai deux filles au Canada, et elle craint toujours que je ne l'abandonne. En ce moment, elle s'imagine que je complote mon évasion et que je vais m'enfuir avec vous... Mais où sont mes co-paroissiens ?

Edouard Tellier, Anselme Desjarlais et Antoine Augé se firent alors connaître, et les questions se pressèrent sur les lèvres du chef. On parla tour à tour des habitants du haut et du bas de la grande rivière du Loup, de la petite rivière du Loup, du Petit-Bois et de Beauséjour: les Caron, les Désaulniers, les Béland, les Cloutier, les Garceau, les Lottinville, les Bourret, les Bellemare, etc.; puis des notables du village: le curé Le Bourdais, le docteur Dame, le docteur Gauvreau, le notaire Gagnon, le notaire Bazin, M. Mayrand, M. Augé, M. Baribeau, M. Lamy, M. Châlons, le vieux maître de poste, Léon Caron, l'organiste, et Antoine Harnois, ce type original à l'imagination de feu, associé de toutes les fêtes et de tous les deuils, convive tour à tour joyeux ou morose, ayant la nostalgie du pays de ses rêves, déclassé qui, avec plus d'énergie et d'instruction, eût pu deve-

nir un artiste. Puis on parla des affaires politiques du Canada, et la causerie devint générale.

La nuit était complètement venue. La lune à son premier quartier promenait son croissant d'or dans un ciel rempli d'étoiles. La voie lactée était d'une blancheur inaccoutumée, et les astres, ces monuments de tous les âges et de tous les pays, rappelaient aux voyageurs la patrie absente.

— Gatineau, une chanson ! fit la grosse voix de Gaspard Delorme.

Gatineau était un jeune Français qui s'était joint aux Canadiens pour faire le voyage de Californie.

— Une chanson, Gatineau ! cria-t-on de toutes parts.

Le jeune Français, qui se tenait à l'écart, sembla sortir d'une profonde rêverie. Fatigué du voyage monotone de la plaine, il songeait à une question qui eût peut-être fait sourire ses compagnons. Il se demandait ce qu'avait pu être dans le passé le coin de terre où il se trouvait à ce moment, et il bâtissait des hypothèses géologiques qui transportaient son esprit à des milliards de siècles en arrière.

— La chanson que tu as chantée l'autre soir, reprit l'un des voyageurs.

— Je le veux bien, dit le jeune étranger ; et, d'une voix émue et vibrante, il commença à chanter ce couplet d'une suprême mélancolie :

" J'ai quitté pour ma belle patrie
Les climats où l'on trouve de l'or,
Mais, battu par les vents en furie,
Me voilà rejeté loin du port.
C'en est fait, sur la rive étrangère
Il faudra consumer mes beaux jours,
Et mourir sans revoir mon vieux père,
Sans revoir mes fidèles amours ! " ... 1

— Ça, c'est trop triste, dit Gaspard Delorme, — Marcou, sors ton violon !

— Vous avez un violon ici ! dit Boisvert dont les traits s'animèrent soudain.

— Oui, un violon, et un fameux violoniste aussi ! Vous allez entendre cela.

Hector Marcou se dirigea vers une des charrettes et en tira une petite boîte qu'il ouvrit avec précaution. Il reparut bientôt, violon et archet en mains.

Comme tous les musiciens qui ont l'oreille

1. *La Rive Etrangère,* — paroles de A. Bétourné, musique de Théodore Labarre.

juste, il accorda son instrument sans tapage et en quelques minutes.

M. Marcou tenait et tient encore son violon appuyé sur l'épaule, à la façon du populaire: partant, il ne *démanche* pas et ne fait pas de sons harmoniques ; mais quelle justesse de touche est la sienne ! quel coup d'archet net et vibrant ! quel rythme entraînant et vraiment merveilleux ! Le virtuose s'empara immédiatement de son auditoire. Les sons aigus du frêle instrument s'égrenaient dans l'espace ; les *reels* écossais, les *hornpipes* dans la " tonalité des cornemuses ", faisaient mouvoir tous les pieds. Boisvert enthousiasmé se leva et se mit à danser avec fureur. Cet homme qui, le matin, avait tué cinq de ses semblables, se livrait à des entrechats inouïs ! Il appela tour à tour les plus agiles, Beauchamp, Hurtubise, Hudon, Trefflé Lamontagne, Pierre Gingras, pour lui faire vis-à-vis, et ne s'arrêta que lorsque le violoniste, épuisé, cessa lui-même de jouer.

On battit des mains. Boisvert serra les doigts du virtuose et s'assit en criant : Hé ! hé ! à la façon indienne.

— Hé ! hé ! répondit-on tout autour du campement.

C'étaient les sauvages : hommes, femmes et

enfants, que le son du violon avait attirés et dont les yeux brillants exprimaient la plus ardente curiosité. Ils riaient, contrairement à leur coutume lorsqu'ils sont en présence d'étrangers, et leurs dents blanches faisaient paraître leurs figures tatouées plus foncées et plus hideuses encore. Boisvert leur dit quelques mots; puis, s'adressant à Hector Marcou: -- Vous frapperiez le plus brave de mes guerriers, dit-il, qu'il ne vous ferait aucun mal. Pour ces gens-là, vous êtes un homme à part, un être surnaturel, vous êtes possédé par un esprit.

— Comme David La Gamme, dit à demi-voix Gatineau, qui avait lu le *Dernier des Mohicans*.

— Maintenant, mes amis, dit Boisvert, il faut que vous me rendiez ma visite, et comme nous partons demain au point du jour, vous allez me suivre immédiatement. Vous verrez mes gens danser la “danse de la guerre” et célébrer leur victoire de ce matin. Moi, je vais vous donner un festin. Emportez du pain, du sel et du poivre, si vous le voulez; je n'ai qu'un mets à vous offrir, mais un mets royal: de la bosse de bison. Comme vous êtes réduits à la viande salée depuis deux mois, je me figure que cela ne vous déplaira pas trop.

Un des voyageurs se mit à chantonner:

> Les Canadiens sont pas des fous,
> Partiront pas sans prendre un coup.

— Pas de ça ! dit Boisvert avec vivacité. Si seulement mes sauvages sentent l'odeur du rhum, il faudra leur en donner; alors ce sera la bataille, et je ne réponds plus de rien.

Les Canadiens se rendirent au camp des sauvages et en parcoururent les divers groupes avec curiosité. On avait allumé un feu de fagots. Des tranches de bison fraîchement tué furent distribuées aux convives, qui les firent rôtir au bout de longues baguettes. Au reste, chacun s'arrangea à sa manière, et nos voyageurs firent ce soir-là un festin dont plusieurs gardèrent longtemps le souvenir.

Gatineau le Parisien mangea plusieurs tranches de bosse de bison, et déclara que ce mets était digne du Palais-Royal, galerie Montpensier.

Pierre Gingras, muni d'un chaudron, fit des combinaisons savantes de bison et de lard, avec assaisonnements d'une haute inspiration. Il se révéla improvisateur.

Bientôt le chant aigu des femmes, le bruit des tambours et des *chichigouanes* et les excla-

mations gutturales des guerriers arrivèrent aux oreilles des Canadiens installés sous la tente du chef. Sur un signal de Boisvert, tout le monde se rendit à la danse, à laquelle Tellier et Beauchamp voulurent prendre part, au grand amusement de leurs compagnons.

Il y a quelque chose de frappant dans la conservation extraordinaire des traditions et des usages, même les plus puérils, des différentes peuplades sauvages de l'Amérique du Nord. La danse et le festin dont furent témoins nos amis les voyageurs canadiens, avec leurs incidents caractéristiques, ne différaient en rien des scènes de festins et de danses racontées par les premiers pionniers de la civilisation dans la Nouvelle-France et les colonies voisines au commencement du dix-septième siècle.

Mais il me faut abréger ce récit. Il était deux heures du matin quand s'éteignirent les dernières clameurs de la fête. On se dit gaîment adieu. Boisvert seul avait l'air ému.

Deux jours après, Edouard Tellier, qui s'était abreuvé trop largement à une source alcaline, expirait, victime du fléau qui sévissait alors dans les grandes villes du Canada et des Etats-Unis: le choléra. Il fut enterré dans la plaine déserte, sillonnée aujourd'hui par de

nombreux chemins de fer. Le sifflet des locomotives n'éveille pas son ombre ; seule la trompette de l'ange fera tressaillir ses os au jour de " la grande revue que Dieu lui-même passera quand les temps ne seront plus."

Quelques mois plus tard, Anselme Desjarlais périssait misérablement, le corps transpercé par la corne d'un bœuf, et Pierre Gingras, de Québec, tombait sous les balles d'un assassin dans la cour d'une maison de Sacramento.

M. Marcou et M. Delorme revinrent au pays en 1850, un peu plus pauvres qu'avant leur départ. M. Honoré Picotte tint loyalement sa promesse, et ce fut avec l'avance d'argent qu'il fit à M. Marcou que celui-ci put fonder, à Québec, l'établissement de fourrures qui l'a conduit, ainsi que son associé M. Renfrew, à une honnête fortune.

— Et Boisvert ?

— Boisvert, paraît-il, revint au Canada. Il trouva ses filles mariées à la Rivière-du-Loup ; il acheta à chacune une terre en bon état de culture, puis il leur dit adieu pour toujours.

Il aurait voulu rester au pays, mais sa deuxième famille était là-bas, dans le *Far West* américain, et il se devait à sa pauvre *squaw* et à ses plus jeunes enfants. Il exprimait les désirs

contraires qui l'agitaient par ces mots empruntés au génie du langage indien: " J'ai deux cœurs [1]."

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, M. François Lesieur Désaulniers, ex-député et journaliste, m'a donné quelques renseignements additionnels au sujet de Boisvert. L'ancien chef des Serpents se nommait François Boisvert. Il vint finir ses jours à Yamachiche, où il se fixa avec ses enfants métis. Ceux-ci sont tous morts, à l'exception d'une fille, Marguerite, mariée à M. Philippe Blais, cultivateur, d'Yamachiche.

NOTRE LANGAGE

(1892)

—

DEUX choses caractérisent la langue que nous parlons: les *archaïsmes*, que nous devons conserver comme de vieux joyaux de famille [1], et les *anglicismes*, dont nous devons nous débarrasser avec le plus d'application possible. Il est certain que nous ne parlons pas le français absolument moderne et que l'ensemble de notre langage ressemble plutôt au français du dix-septième siècle. Malheureusement, nous n'en soignons pas assez la forme; or, comme a dit DeBonald: "un style généralement faux peut détériorer une langue, comme l'usage habituellement maladroit d'un instrument juste peut, à la longue, le fausser."

1. "*En* Canada," pour "*au* Canada," est un de ces archaïsmes. Richelieu, Colbert et Choiseul, La Potherie, Charlevoix et Montcalm écrivaient "*en* Canada." Lorsque je suis à l'étranger, j'écris: "*au* Canada"; rentré dans mon pays, j'écris: "*en* Canada".

Les étrangers qui ne font qu'un court séjour au milieu de nous ne trouvent pas les singularités de notre langage aussi choquantes qu'on pourrait le croire. Ils voient du pittoresque là où nous ne voyons que des incorrections; pour eux un anglicisme à peine compréhensible devient une curiosité philologique tout à fait intéressante.

Dans nos belles campagnes exclusivement franco-canadiennes, là où l'on dit encore: " Espérez un instant, je vais m'en aller quand et vous, ..." le peuple se sert rarement de mots anglais, et les personnes instruites de nos villes tiennent à honneur de n'employer que des mots français lorsqu'elles parlent le français.

Certains patriotes sont là-dessus d'un chauvinisme admirable; ce qui ne les empêche pas de s'exprimer le mieux possible en langue anglaise lorsqu'ils ont à parler l'anglais [1].

1. Dans le récit d'une excursion en chemin de fer que firent le comte de Paris et le duc d'Orléans pendant leur court séjour à Québec, en 1890, un écrivain canadien s'exprime ainsi:

" Je prie le lecteur étranger de ne pas trouver à redire si nous employons ici le mot *char* pour désigner ce qu'on appelle en France un *wagon* ou simplement une *voiture*. Ce dernier terme a une signification trop générale; quant au mot *wagon*, nous n'en voulons pas parce que nous sommes dans la lutte pour la vie nationale, et que, si nous consentons à introduire délibérément des mots

Employer fréquemment des mots anglais en parlant et surtout en écrivant le français, est considéré non seulement comme l'indice d'une mauvaise éducation, mais encore comme une sorte d'apostasie nationale par la bonne société canadienne, qui comprend que notre langue est une des choses les plus précieuses que nous aient léguées nos ancêtres.

La classe ouvrière des villes n'y regarde pas de si près. L'industrie et le commerce anglais ou américain lui apportent, avec leurs produits, des termes propres qu'elle accepte sans hésiter, tels qu'ils sont, ou qu'elle traduit à sa manière.

Les Français de France qui viennent ici après avoir passé par les Etats-Unis, n'ont pas d'idée de l'impression pénible que nous ressentons à les entendre presque tous émailler leur conversation du plus grand nombre de mots anglais possible.

L'un d'eux me parlait, ces jours derniers, de l'architecture du *City Hall* de Montréal. — Pourquoi dites-vous *City Hall* au lieu d'hôtel

anglais dans notre langage, la bataille que nous livrons chaque jour pour la conservation du "doux parler de France" sera bientôt perdue. Il n'y a pas longtemps que nous avons consenti à dire *rail* pour lisse; nous ne dirons jamais le *sleeping* pour le char-dortoir, et nous préférerions nous faire casser le cou plutôt que de demander au mécanicien de *stopper* la locomotive."

de ville, lui dis-je ? Pourquoi dites-vous *boat* au lieu de bateau, *Pacific Railway* au lieu de chemin de fer du Pacifique ?

— Mais c'est pour être compris, me dit-il.

Pour être compris !... J'eus envie de le battre ! Mais comme c'était là une opération fatigante, et qui, du reste, pouvait tourner autrement qu'à la confusion du coupable, je me contentai d'une admonition éloquente et de quelques phrases bien senties sur la mission de la race française en Amérique.

— Vous avez raison, reprit mon interlocuteur après quelques instants de réflexion, et je comprends que la conservation de la langue française parmi vous nécessite des efforts de chaque jour et une surveillance incessante. J'ai le tort de suivre ici une petite mode très parisienne.

Là-dessus il me cita ce dialogue entendu, prétend-on, sur le boulevard des Italiens, mais qui n'est probablement qu'une charge de Max O'Rell :

— Voulez-vous venir *five o'clocker* avec nous cette après-midi ?

— Très volontiers. A quelle heure ?

. . . .

. . . .

Notre langage, trop souvent défectueux au point de vue de la forme grammaticale, l'est également, dans une certaine mesure, sous le rapport de la prononciation et de l'articulation, bien que, à proprement parler, nous n'ayons pas d'*accent* et que le langage du peuple canadien-français ait beaucoup de ressemblance avec celui des classes populaires des bords de la Loire. Mais le défaut le plus *dangereux*, le plus subtil, le plus difficile à faire disparaître du langage des habitants de nos villes, c'est l'anglicisme, l'affreux anglicisme, sous ses formes multiples, " qui nous entre par les oreilles et nous sort par la plume ", comme l'a dit le plus spirituel de nos écrivains, et que même les personnes qui évitent soigneusement l'emploi de mots anglais en parlant le français, commettent tous les jours, sans s'en apercevoir.

On a remarqué que nos classes populaires font un fréquent usage d'expressions maritimes. M. Alexis Delaire, de Paris, étant de passage à Québec, l'an dernier, et voulant se rendre au département de l'Instruction publique, demanda à un ouvrier, qui se tenait auprès de la fontaine du Palais législatif, par où il devait passer :

— " Entrez par la porte du coin, lui ré-

pond Jean-Baptiste; dévirez à droite et rendez-vous jusqu'au fond du corridor; là vous embarquerez dans l'élévateur; rendu à la deuxième étage, dévirez encore à droite: vous serez quasiment arrivé."

Notez que cet ouvrier, que je connais bien, ne boit pas de cidre, et que cinq ou six générations le séparent de ses ancêtres de la Normandie.

Il est possible que plusieurs expressions, devenues aujourd'hui exclusivement maritimes, aient eu autrefois un sens plus général. Ce qui est certain, c'est que, malgré les préférences de la Sorbonne, la langue française ne peut être tenue à fixité d'une manière absolue.

On a reconstitué, au moins dans les grandes lignes, l'histoire de certains peuples de l'ancien monde par l'étude de leurs langues. Ainsi, l'idiome particulier d'un peuple, dont on retrouvait l'usage dans une contrée éloignée indiquait, d'une manière certaine, une migration ou une conquête à une date plus ou moins reculée. Selon le degré d'altération de l'idiome, on jugeait du degré d'ancienneté de la migration ou de la conquête.

Pour un étranger, le plus ou moins de pureté avec lequel nous parlons et écrivons la langue française, le nombre et l'espèce de mots anglais

qui se glissent dans notre langage, indiquent l'espace de temps qui nous sépare du régime français, la facilité, la multiplicité, la nature de nos rapports avec les populations anglologues qui nous entourent, le degré de consentement ou de résistance que nous avons apporté à l'influence anglaise dans le domaine des choses intellectuelles, etc., etc. Je crois qu'il y a là le sujet d'une étude intéressante pour un esprit observateur.

Celui qui bornerait à la seule forme de notre langage ses observations sur notre société, serait sans doute un homme bien superficiel. Les idées, les principes, la moralité, le caractère, les tendances d'un peuple, le degré de culture de son intelligence, sa situation agricole, commerciale, industrielle, les lois qui le régissent, la forme de ses institutions politiques, voilà le vrai et vaste champ d'investigation du moraliste, de l'économiste, du philosophe.

Cependant, comme l'a dit Joseph de Maistre, " jamais un philosophe digne de ce nom ne doit perdre de vue la langue, véritable baromètre dont les variations annoncent infailliblement *le bon et le mauvais temps*."

———

PHILOLOGIE

—

Nos journaux quotidiens nous parlent beaucoup d'invasion américaine depuis quelque temps : — invasion par les colons dans la province d'Ontario ; invasion par les capitaux dans la province de Québec et un peu partout dans la puissance du Canada. C'est le temps de redoubler de vigilance si nous ne voulons pas voir notre belle langue française s'altérer au sein de nos familles, puis définitivement disparaître de notre pays.

N'a-t-on pas donné officiellement un nom anglais (Shawinigan *Falls*) à une ville nouvelle que les capitaux américains, avec quelque appoint d'outre-mer, ont fait surgir dans le district des Trois-Rivières, le pays si français des Tonnancour, des Hertel, des Normanville, des Boucher, des La Vérendrye, des Laflèche ? Il ne faudrait pas que cet exemple fût imité. Il appartient à l'association fondée à Québec, en

1902, sous le nom de " Société du Parler Français au Canada," d'avoir l'œil ouvert sur ces tentatives d'empiètement.

Il y a langage et langage. La distinction dans la manière de s'exprimer est un des buts que l'on doit poursuivre. On peut dire très grammaticalement des choses communes, vulgaires, trop familières : il faut éviter cela. Les jeunes gens, en particulier, devraient prendre de bonne heure l'habitude de la politesse, et bien se garder de donner dans ce mauvais genre qui consiste à se rudoyer entre camarades et à se dire de gros mots sur le ton de la plaisanterie. Mais c'est là une question d'éducation plutôt que de philologie.

L'anglicisme est le danger suprême qui menace la pureté de notre langage. Quelques " algonquinismes", ou plutôt quelques substantifs empruntés à la langue des indigènes de ce pays, comme *ouabano*, *micouenne*, *babiche*, se sont aussi glissés dans notre vocabulaire ; mais ces expressions n'ont rien de dangereux ou de contaminant.

Nos campagnards parlent le français, le bon vieux français du dix-septième siècle, et, chez les cultivateurs du moins, cette peste qui s'appelle l'anglicisme est à peu près inconnue. Ce

n'est pas à la table d'un " habitant " que l'on entendrait dire: *Je vous troublerai pour le beurre !* . . .

Quant aux " canadianismes " dégagés de toute influence de langue étrangère, ils sont rares, et l'un d'eux du moins mérite d'être conservé: c'est l'expression *feu sauvage* pour désigner la petite dartre très cuisante qui se forme quelquefois sur le bord des lèvres, et que l'on désigne en France sous le nom de *feu volage*. Les deux expressions sont jolies.

* * *

M'est-il permis d'oser un instant parler des Castors ? On en parle partout; ce nom: castor, appliqué aux hommes d'un parti politique, revient à chaque instant dans les conversations, et les éditeurs de journaux songent à en faire faire des clichés [1].

Autrefois on appelait " bièvre " l'intelligent animal dont les Canadiens ont fait un emblème national. Le mot anglais *beaver* vient du vieux français " bièvre ".

1. Ces lignes ont été écrites en 1883.

Partout, en Canada, on emploie le mot anglais castor pour le mot " ricin ". Ainsi on dit " huile de castor "[1] pour huile de ricin, une huile végétale ! C'est une des curiosités de notre langage. Elle est absolument incompréhensible pour un Français, de même que certains mots tirés de l'idiome indien, comme *micouenne*, cuiller de bois, et *babiche*, fine lanière en cuir dont se servent les cordonniers.

Puisque je suis en veine de faire de l'érudition, disons, en passant, que le mot " cordonnier " — autrefois *cordouanier* — ne vient pas de " cordon " mais de " Cordoue ", ville d'Espagne. On donnait ce nom de *cordouanier* aux fabricants d'une variété de chaussures, en cuir de Cordoue, fort à la mode à Paris au XVe siècle.

*
* *

Montcalm écrivait, le 13 mai 1756, après avoir parcouru, en voiture, la distance qui sépare Saint-Joachim de Québec : " J'ai observé que les paysans canadiens parlent bien le fran-

1. Ne pas confondre avec la *castorine* connue chez le populaire sous le nom *d'huile de rognons de castor*.

çais, et comme sans doute ils sont plus accoutumés à aller par eau que par terre, ils emploient volontiers les expressions prises de la marine."

(Et Montcalm lui-même écrivait, un peu plus tard, à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, pour la prier d'envoyer en France du " suc " d'érable dans une caisse " bien *amarrée.*")

De ce témoignage du " grand vaincu " des Plaines d'Abraham, il résulte que, si nous pouvons résister à l'invasion des anglicismes et garder fidèlement notre langage d'autrefois, nous aurons combattu un bon combat, et serons réellement de grands vainqueurs. Pour cela il ne faudra guère compter que sur nous-mêmes : nos aimables visiteurs du pays de nos ancêtres n'ont pas, d'ordinaire, assez la crainte des néologismes pour nous aider dans nos résistances.

LA MONTRE DE MONTCALM

—

Le jeudi 13 septembre 1759, quelques officiers du camp de Beauport aperçurent, dès sept heures du matin, des soldats anglais aux uniformes écarlates sur les hauteurs de Mont Plaisant et de cette partie du coteau Sainte-Geneviève où s'élève aujourd'hui le faubourg Saint-Jean. Montcalm, surpris de cette soudaine apparition, réunit en toute hâte les hommes dont il pouvait disposer, et les mit aussitôt en marche vers Québec.

Après quelques pourparlers avec Ramezay, pour organiser la défense de la ville du côté le plus immédiatement menacé, le général fit ranger ses troupes en dehors des murs, sur les terrains vacants connus sous le nom de Plaines d'Abraham. Arrivé au sommet des Buttes-à-Neveu, il s'aperçut que les Anglais commençaient à se fortifier en appuyant leur droite sur la petite colline occupée aujourd'hui par la pri-

son. Il résolut alors de commencer immédiatement l'attaque, bien que ses hommes fussent fatigués par une marche rapide assez longue et que le meilleur de ses troupes ne fût pas rendu sur les lieux.

Blessé légèrement dès les premières décharges de l'ennemi, Montcalm paraît avoir voulu rentrer dans la ville, probablement pour en faire sortir un détachement d'artillerie.

Il chevauchait sur la Grande-Allée, non loin de l'endroit où s'élève aujourd'hui le Palais législatif, lorsqu'une balle l'atteignit dans les reins. Cette fois, il se sentit sérieusement frappé, et serait tombé de cheval sans le secours que lui portèrent immédiatement deux ou trois soldats qui se trouvaient près de lui. Ceux-ci le maintinrent en selle jusqu'à ce qu'il fût arrivé en face d'une maison assez spacieuse de la rue Saint-Louis où résidait le chirurgien Arnoux .

Le long de la route, des femmes, voyant le général ainsi soutenu par quelques hommes, et jugeant qu'il devait être mortellement blessé, éclatèrent en sanglots en s'écriant: — " Oh ! mon Dieu, mon Dieu, le marquis est tué ! " Montcalm, s'efforçant de sourire, leur dit, avec sa grâce ordinaire:

— “ Ce n’est rien, mes bonnes amies ; ne vous affligez pas ainsi pour moi.”

Il ne fallait pas songer à conduire le blessé jusqu’à sa résidence des remparts : mieux valait lui épargner les souffrances et les dangers du trajet. On résolut de s’arrêter chez M. Arnoux, où des soins immédiats pouvaient lui être donnés.

Un des militaires qui soutenaient le général le prit dans ses bras, et, avec des précautions infinies, le déposa sur un lit dressé à la hâte dans une vaste pièce du rez-de-chaussée de la maison du chirurgien. Ce militaire — un vigoureux jeune homme âgé de vingt-cinq ans — avait appartenu au régiment de Berry (alors dans la région du lac Champlain, sous le commandement de Bourlamaque) et faisait probablement partie de l’ordonnance comme attaché à la personne du général. Il était né à Saint-Louis de Versailles en 1732, et se nommait Jean Jamme dit Bellegarde.

On s’empressa autour du général, qui donna quelques ordres, puis s’entretint longuement avec un personnage ecclésiastique (peut-être Monseigneur de Pontbriand), accouru en toute hâte auprès de lui.

Montcalm refusa de prendre la responsabilité

de décider quoi que ce fût relativement à la situation de l'armée, se contentant d'exprimer sa confiance dans l'habileté du chevalier de Lévis. Il voulut cependant dicter à son secrétaire une dépêche, qui fut envoyée à Townshend, et où se révélait sa sollicitude pour ses soldats, malades, blessés ou prisonniers.

Wolfe, le général anglais, avait été tué dès le commencement de l'action.

Montcalm mourut en soldat et en chrétien, après avoir reçu les derniers sacrements de l'Eglise avec la foi la plus vive. Arnoux (frère cadet ou neveu du chirurgien de ce nom, et chirurgien lui-même,) ne cacha pas au général que la mort approchait rapidement. Le héros demanda alors qu'on le laissât seul avec son Dieu ; mais auparavant, il prit sa montre, pour lui désormais inutile, et, la tendant à Bellegarde, qui pleurait à ses côtés :

— " Je n'ai pas de parents ici, dit-il, mais tes soins pour moi ont été ceux d'un fils ; prends cet objet qui m'était cher : il te rappellera que ton général a été content de toi jusqu'à son dernier soupir."

La fatale journée du 13 septembre 1759 achevait de s'écouler : la montre marquait près de minuit.

A cinq heures du matin, vendredi, le 14, tout était fini.

Le soir même du 14 septembre, à neuf heures, à la lueur des flambeaux, on déposa la dépouille du vainqueur de Carillon dans le caveau de la chapelle des Ursulines. " Les cloches restèrent muettes, le canon ne résonna point, et les clairons furent sans adieu pour le plus vaillant des soldats."

Jean Jamme dit Bellegarde ne fut pas renvoyé en France avec le régiment de Berry, dont il avait été détaché. Il se maria à Québec, le 23 octobre 1761, avec Marie-Françoise Garrigue, (ou Guéry, ou Quéry,) veuve de Louis Dupuis, et devint le père d'une assez nombreuse postérité. Ses descendants, établis dans diverses parties du Canada et des Etats-Unis, ont conservé fidèlement les traditions qui se rattachent à sa personne. C'est ainsi qu'une dame âgée, (Madame Laflamme) petite-fille de Jamme dit Bellegarde, disait, il y a quelques années, que son grand-père était né dans la " paroisse " même du roi de France ; que de la maison où avait vécu son aïeul on voyait le palais du roi. Or Bellegarde était né à Versailles, et l'on sait que de toutes les parties de cette ville on aperçoit le palais qu'habitèrent les

derniers rois de l'ancien régime. Cette dame racontait aussi que son ancêtre portait toujours sur lui une montre d'un grand prix que Montcalm, sur son lit de mort, lui avait laissée en souvenir.

J'ai recueilli les mêmes traditions des lèvres de plusieurs personnes du comté de Bellechasse.

Le lecteur fera aisément la distinction entre ce qui est de vérité absolue et ce qui est de simple vraisemblance dans les lignes qui précèdent. Le fond de la légende de la montre de Montcalm me paraît absolument authentique.

* * *

Parmi les hommes de notre société canadienne que la France contemporaine a voulu honorer d'une distinction spéciale se trouve un descendant de Jean Jamme dit Bellegarde, — Monseigneur J.-C.-K. Laflamme, protonotaire apostolique, professeur de sciences et ancien recteur de l'Université Laval, créé chevalier de la Légion d'Honneur à l'occasion de l'inauguration du monument Champlain, à Québec, le 21 septembre 1898, sur recommandation du consul général de France au Canada. En choisissant

Mgr Laflamme, parmi les membres d'un comité nombreux, pour être un de ceux qui devaient recevoir un titre honorifique du gouvernement de son pays, Monsieur Kleczkowski a été bien inspiré à plus d'un point de vue ; on pourrait ajouter qu'il semble avoir été guidé par une sorte d'instinct patriotique en attachant la croix d'honneur sur la poitrine de l'un des descendants du fidèle soldat de la vieille France que Montcalm expirant *décora* lui-même d'une façon si touchante.

Et maintenant, qu'est devenue la montre de Montcalm ? Je cède la parole à qui pourra le dire.

L'article qui précède ayant été publié dans le *Journal* du 25 novembre 1901, je reçus, quelques jours après, une lettre de mon ami l'honorable juge Baby, contenant les précieux renseignements que l'on va lire:

" Il existait autrefois, à Québec, une famille du nom de Ainslie Young, bien connue pour ses longs démêlés avec la Législature du temps.

" M. Ainslie Young était inspecteur ou receveur général, je crois.

" Il épousa une Dlle Baby, fille de l'hono-

rable Frs Baby et de Marie-Anne Tarieu de Lanaudière. De ce mariage naquirent plusieurs enfants, entre autres John, qui étudia le droit et devint avocat. Il habitait Québec, rue Saint-Louis, en dedans des murs. Comme il était mon parent assez rapproché, et qu'il demeurait à quelques pas seulement de mon propre domicile, je le visitais fort souvent. Chez lui, il y avait, entre autres objets alléchants pour un collectionneur, deux magnifiques pistolets montés en argent, artistement ciselés, et aussi une montre d'or d'assez fortes proportions. Elle était à deux "boîtiers", et d'un côté portait les armes de Montcalm, ainsi que je pris la peine de le vérifier, du moment que mon cousin m'eut assuré que cette montre venait du vaillant capitaine français.

" Plusieurs fois il m'a été donné de tenir ces objets dans mes mains et de les admirer avec cet enthousiasme et ce respect que m'inspiraient mes vingt ans. ! Je les convoitais bien fort, cela va de soi !

" En 1853, dans la soirée d'un jour d'automne, un incendie éclata chez Young, près de sa chambre à coucher, où il conservait précieusement ces reliques estimées. Le feu endommagea considérablement le contenu de cette

pièce, et montre et pistolets disparurent, sans avoir jamais été retrouvés.

" Sont-ils devenus la proie des flammes ou des voleurs ? je ne puis le dire. Toutes les recherches de Young pour s'en assurer sont demeurées infructueuses. Ce Monsieur appréciait infiniment ces objets de famille, — je dis de famille, car il les tenait de son aïeul, venu au pays avec Wolfe.

" Maintenant, était-ce là la montre que Montcalm avait donnée, de sa main défaillante, à Bellegarde, ou une autre également sa propriété ? Je laisse à d'autres la réponse."

" G. B."

" Montréal, 27 novembre 1901."

LA RUE JUPITER

(1908)

—

CONNAISSEZ-VOUS la rue Jupiter ? C'est une courte rue de Québec qui fait face au marché Berthelot et ouvre sur la rue St-Jean, non loin de l'endroit où s'élevait jadis l'habitation d'Abraham Martin dit l'Ecossais, d'historique mémoire.

Mais d'où vient ce nom de Jupiter ?

C'est ce que je vais vous dire.

Il y a bien de cela un siècle, un pauvre vieux navire — un vaisseau de commerce — était venu s'échouer sur la plage de Beauport. Il avait fait avec peine sa dernière traversée de l'océan. Toute sa membrure avait gémi sous l'effort des vagues en courroux, et ses agrès avaient tant claqué sous les assauts de la tempête qu'avec sa vieille voilure, ses cordes, ses filins trop courts, il répondait exactement à la description du *Petit Navire* de Fragerolle et de Missa. Seule-

ment il n'eût pas été exact de dire, comme dans la chanson parisienne:

> Les mousses portaient barbe grise,
> Le capitaine avait cent ans !

Non; le navire seul était vieux. Et savez-vous comment il s'appelait ?

— Le *Jupiter*.

Le *Jupiter !* En voilà un nom pour une embarcation de chrétiens !

Sous le beaupré, affrontant les vagues, se dressait une grande " figure " blanche, un Jupiter à la dextre fulgurante, qui avait résisté aux fureurs des flots irrités et subi les heurts des perfides banquises sans éprouver d'avarie.

On décida de faire brûler la coque du vaisseau pour en recueillir le fer à marée basse; mais on enleva préalablement le grand Jupiter blanc armé de sa foudre en zigzag, lequel passa d'une main à l'autre, et finalement devint l'enseigne d'une marchande de bonbons et de bière d'épinette, dont l'étalage s'élevait rue et faubourg Saint-Jean.

Dans ce temps-là, il n'y avait qu'un petit nombre de maisons sur cette portion des Plaines d'Abraham que couvrent de nos jours les popu-

leux quartiers Saint-Jean et Montcalm. Les jeunes filles de l'antique cité avaient bien la permission de faire des promenades en dehors des murs de la ville, à l'ouest, rue Saint-Jean, mais pas trop loin vers la campagne. La recommandation ultime des mamans était: — N'allez pas au delà du Grand Jupiter !...

Il paraît qu'elle était de grande taille, la statue qui servait d'enseigne à la marchande de bière d'épinette. Mais le temps, qui abat les géants aussi bien que les nains, finit par la faire disparaître, et là où se dressait, fière et menaçante, la " figure " du Jupiter tonnant, il ne reste plus aujourd'hui qu'un mot écrit sur un placard, un nom qui semble être une énigme.

La publication de l'article qui précède coïncida avec l'adoption d'un règlement municipal qui eut lieu peu de temps après. Les zouaves pontificaux de Québec avaient demandé aux édiles de la vieille cité de faire disparaître le nom de " rue Jupiter " pour le remplacer par celui de " rue des Zouaves ". La substitution se fit le 19 juin 1908; et la pancarte au nom du fils de Saturne disparut pour ne plus laisser qu'un souvenir qui, lui-même, sera bientôt effacé.

VOLEURS DE POIS
ET VIEILLE CHANSON

(Novembre 1908)

—

En 1638 — il y a de cela deux cent soixante et dix ans — vivait à Québec un particulier dont les historiens ont négligé de nous révéler l'existence. Il se nommait Jehan Millouer et venait, je crois, de l'ancienne province du Maine, en France. Jehan Millouer aimait la soupe aux pois verts, ce qui est absolument légitime; mais il l'aimait au point de se livrer à la maraude pour se procurer la matière première, ce qui n'était pas de nature à plaire à tout le monde.

Avant d'aller plus loin, il convient de dire que les terrains occupés aujourd'hui par l'église et le couvent des Franciscaines, le club athlétique, l'asile Sainte-Brigitte, la rue Saint-Cyrille, le *Jeffery Hale*, la tour Martello numéro 3 et

un certain nombre de constructions du voisinage, à Québec, étaient autrefois désignés sous le nom unique de " terre de Repentigny [1]."

Ce beau lopin de terre avait été distrait de la forêt primitive et concédé à Pierre Le Gardeur de Repentigny par le Chevalier Charles Huault de Montmagny, deuxième gouverneur de la Nouvelle-France, ainsi qu'il appert par un " acte de distribution et de département " portant la date du 24 juillet 1636, confirmé par lettres de la Compagnie de la Nouvelle-France datées du 6 décembre 1639.

C'est entre ces deux dates de 1636 et 1639 que se passèrent les menus faits relatés dans l'interrogatoire qui suit, — fragment de document qui m'a été obligeamment communiqué par M. Philéas Gagnon, conservateur des archives judiciaires de Québec :

. . . .

. . . .

" Aujourd'huy, lundy, treisieme jour de décembre mil six cens trente huit, à l'instance de Le Gardeur, escuyer, sieur de Repentigny, est comparu devant nous Jehan

1. Le fief de Repentigny s'étendait de la Grande-Allée à la rivière Saint-Charles, et était partiellement borné, au nord-est et au sud-ouest, par les rues Claire-Fontaine et Salaberry.

Millouer, lequel, après avoir fait serment de dire vérité sur les articles qui suivent ....

" Enquis s'il n'est pas vray que luy et tous ses compagnons, dès le commencement que les pois furent en cosse, il n'en demeuroit pas tous les soirs deux pour en cueillir plein une grande chaudière qu'ils faisoient cuire puis tous ensemble les mangeoient.

" A dit qu'ouy et le tout estre vray.

....

" Enquis s'il n'est pas vray, selon son jugement, qu'ils en ont bien mangé jusqu'à trente boisseaux tous les hommes du dit Sieur de Repentigny ensemble.

" A dit qu'ouy.

" Enquis s'il n'est pas vray qu'en les mangeant ils chantoient des chansons de raillerie en se moquant du dit Sieur leur maistre, chantant ainsy: *Pauvre bonhomme tu n'es pas Maistre en ta maison quand nous y sommes.*

" A dit qu'ouy."

....

....

Je tressaillis de plaisir lorsque je lus ces dernières lignes pour la première fois. Est-il bien vrai que le *Bonhomme, bonhomme* de la muse populaire canadienne ait été chanté à Québec dès l'année 1638. . . ? Il n'y a pas à en douter. J'entends d'ici, à travers l'espace et à travers les siècles, les engagés de Pierre Le Gardeur chanter leur " chanson de raillerie ":

Bonho... om-me, bonho... om-me,
Tu n'es pas maîtr' dans ta maison
Quand nous y so... om-mes,
Quand nous y so...om-mes.

La fin de ce vieux manuscrit a été détruite ou perdue. C'est bien dommage. Il manque aussi le commencement de cette pièce, et l'on ne sait pas exactement devant qui ce malheureux Jehan Millouer avait eu à comparaître. Toutefois, ce document qui n'a ni tête ni queue est intéressant: il n'en serait pas de même s'il n'avait ni queue ni tête. Essayons un peu d'en combler les lacunes.

Et d'abord, qui présidait à l'interrogatoire de Jehan Millouer ? — J'incline à croire que c'était M. de Montmagny en personne ou quelqu'un délégué immédiatement par lui. Tous les pouvoirs politiques, judiciaires, civils et militaires étaient alors entre les mains du gouverneur.

" Le gouvernement de la Nouvelle-France, dit M. Emile Salone, est, au début, d'une extrême simplicité. Gouverneur et lieutenant-général, Champlain, au nom du roi et de la Compagnie, y exerce tous les pouvoirs. Il est chef de guerre, il administre sans contrôle, il juge sans

Cet état de choses fut modifié par un arrêt de la régente Anne d'Autriche daté du 27 mârs 1647, et par un autre arrêt portant la date du 5 mars 1648. Mais il n'y a pas lieu d'entrer ici dans ces développements.

Quel fut le théâtre du vol commis par Jehan Millouer et ses compagnons ? Indubitablement la terre de Repentigny dont il a été question plus haut, c'est-à-dire un endroit des Plaines illustres où devaient se dérouler plus tard des événements qui firent époque dans l'histoire de l'Amérique et du monde.

*

* *

Je rencontrai, il y a quelque temps, un juge de la cour supérieure que je croyais être très sensible aux charmes du folk-lore, et comme j'avais justement sur moi l'interrogatoire de Jehan Millouer, je m'empressai de lui lire cette pièce curieuse. Le magistrat littérateur m'écouta avec complaisance, puis il me dit :

appel. En 1636, Montmagny lui succède dans la plénitude de son autorité [1] ".

1. Emile Salone : *La Colonisation de la Nouvelle-France, page* 103.

— Et quel fut le jugement ?

Le jugement ?. . . je n'y avais pas même songé.

Au fait, comment les choses ont-elles tourné pour ce pauvre voleur ? Ce garçon-là m'intéresse, malgré sa faute ; ce devait être un débutant dans la carrière ; c'était un bon larron, prêt à faire les aveux les plus compromettants sans chercher à se disculper. Quand on lui demandait s'il avait volé des pois, il répondait " qu'oui." Quand on s'informait s'il en avait volé beaucoup, il disait " qu'oui ". Et à l'imputation d'avoir aggravé sa faute en chantant des " chansons de raillerie ", il gémissait " qu'oui ", un cri de tout petit oiseau pris dans une lignette.

Son défenseur, si on lui en avait donné un, aurait eu mauvaise grâce à dire, comme Victor Hugo : " C'est le premier vol de l'aigle." Millouer en était peut-être à son premier vol, mais ce n'était pas un aigle.

Au dix-septième siècle on pendait quelquefois pour vol. Dans la Nouvelle-France, les condamnations à mort n'étaient pas toujours suivies d'exécutions. Le condamné était alors envoyé en France, puis on n'en entendait plus parler. Dans la Nouvelle-Angleterre, on pen-

dait non seulement pour vol, mais aussi pour sorcellerie. Plus exactement, on *brûlait* les prétendus sorciers et sorcières [1].

Le chevalier de Montmagny n'a jamais fait pendre personne que je sache; mais il avait la main ferme à ses heures, et il n'était pas tendre pour les ivrognes. On lit dans le *Journal des Jésuites* du 26 décembre 1645:

> " Deux de nos François s'estant mis à boire, attendant la messe de minuit, s'enivrèrent beaucoup au scandale de quelques François et Sauvages qui les virent; on prescha fortement contre, à raison que les Sauvages disoient: " On nous fait prendre la discipline quand nous " nous enivrons, et on ne dit rien aux François ". Il n'en falloit pas davantage que ce qui en fut dit en public. Mons. le Gouverneur les fit mettre sur le chevalet, exposés à un nord-est espouvantable."

M'est avis que Jehan Millouer et ses compagnons durent subir la peine du pilori. On était

1. Vers l'année 1690, un vent de folie superstitieuse commença à souffler sur la colonie de Massachusetts; entre les années 1690 et 1692, pas moins de cinq cents personnes furent arrêtées sur accusation de s'être livrées à des sortilèges; dans l'espace de trois mois et demi seulement, cinquante-cinq furent soumises à la torture ou forcées de se dire coupables pour échapper aux supplices qu'on leur réservait; vingt furent mises à mort. Voir: Ferland, *Cours d'Histoire du Canada*, vol. II, pp. 247 et suivantes; voir aussi: A.-D. DeCelles, *Les Etats-Unis, pp.* 63 et suivantes.

au commencement de l'hiver : heureux furent-ils — d'un bonheur relatif ! — si, le jour de l'exécution, il ne faisait pas à Québec " un nord-est espouvantable ".

La meilleure preuve que Jehan Millouer ne fut pas pendu en 1638 est qu'il épousa Barbe Hubou, à Québec même, le 19 novembre 1642. Et l'on aurait tort de dire que, ce jour-là, il se mit la corde au cou. Barbe Hybou— comme l'appelle le *Journal des Jésuites* — paraît avoir été une brave femme. Elle tenait maison de pension et, vraisemblablement, possédait toutes les qualités d'une habile faiseuse de soupe aux pois.

TABLEAU D'HISTOIRE

—

La superbe peinture murale du Palais Législatif de Québec, inaugurée aujourd'hui, 11 novembre 1913, est due au pinceau inspiré de notre éminent artiste canadien M. Charles Huot. C'est un grand tableau couvrant toute la largeur du panneau qui domine le " trône de l'orateur ", au fond de la salle des délibérations de l'Assemblée Législative.

Cette composition représente une mémorable séance de la Chambre des députés du Bas-Canada, tenue dans le cours du mois de décembre 1792, sous l'autorité de l'acte constitutionnel de 1791.

La scène se passe à l'ancien évêché de Québec, occupé par le gouvernement depuis 1778, et qui s'élevait sur l'emplacement appelé aujourd'hui Jardin Montmorency.

La salle des délibérations de la Chambre des députés avait été antérieurement affectée au

culte. C'était la chapelle même de l'ancien évêché. M. Huot a eu l'heureuse pensée de rappeler cette destination première en mettant bien en évidence certains détails de construction de l'édifice tout à fait intéressants, comme le jubé, réservé au public désireux d'entendre les orateurs parlementaires, et quelques fenêtres cintrées laissant voir, dans une délicieuse perspective aérienne, l'historique château St-Louis, tel que reconstruit par Frontenac en 1694, le cap Diamant, couvert d'une légère couche de neige, et l'ancien bastion avancé de la citadelle, dont la construction remontait à l'année 1693.

Des cinquante députés récemment élus par le peuple et harangués par le lieutenant-gouverneur sir Alured Clarke à l'ouverture du Parlement, le 17 décembre 1792, seize étaient d'origine britannique: les trente-quatre autres étaient canadiens-français. Tous sont représentés dans le tableau de l'artiste et occupent le parquet de l'enceinte législative [1].

1. Ce sont: MM. Jean-Antoine Panet, J.-B.-M. Hertel de Rouville, Gabriel-Elzéar Taschereau, A. Juchereau Duchesnay, Pierre-Louis Panet, James Tod, Jacob Jordan, Edward O'Hara, Mathew McNider, Pierre Marcoux, René Boileau, François-Antoine LaRoque, Joseph Papineau, Joseph Frobisher, James McGill, Pierre Bédard, Nicolas-Gaspard Boisseau, Louis de Salaberry, David Lynd, Robert Lester, John Young, Jean-Baptiste

La séance est présidée par Jean-Antoine Panet, élu " orateur " quelques jours auparavant. On discute la proposition de William Grant à l'effet de décréter l'usage exclusif de la langue anglaise dans les procès-verbaux des délibérations de la Chambre. Les députés, en costumes de l'époque, — perruques blanches, juste-au-corps de couleurs diverses, jabots de cérémonie, culottes courtes et souliers à boucles, — sont groupés dans des attitudes variées, pleines d'aisance et de naturel.

Durocher, John Richardson, James Walker, William Grant, Pierre Guérout, Benjamin Cherrier, Thomas Coffin, Augustin Rivard, Philippe de Rocheblave, François Mailhiot, John Lees, Nicolas St-Martin, P.-M. La Valtrie, Louis Olivier, John Barnes, E.-G.-M. Chartier de Lotbinière, Pierre-Amable De Bonne, Joseph-Marie de Tonnancour (l'aîné), Jean Digé, F. Dambourgès, Joseph Lacroix, Jean Boudreau, Louis Dunière, Guillaume Chevalier de Lorimier, Hippolyte St-George Dupré, Pierre Legras-Pierreville, Joseph Dufour, Bonaventure Panet.

A l'époque de la séance qui fait le sujet du grand tableau historique de M. Charles Huot, le premier parlement du Canada se composait de 50 collèges électoraux représentés par 49 députés, Louis de Salaberry ayant été élu simultanément par deux comtés, Dorchester et Québec. Il opta pour Dorchester, ce qui laissa vacant le siège du comté de Québec jusqu'à l'élection de son remplaçant, Amable Berthelot d'Artigny, lequel, par conséquent, ne figure pas au nombre des personnages du tableau. (Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. Ernest Myrand, bibliothécaire à la Législature de Québec.)

Dans la galerie du “ jubé ” se tient une foule attentive.

Le personnage principal du tableau, M. Chartier de Lotbinière, l’orateur qui porte en ce moment la parole, se tient debout, le front haut, le bras levé, dans l’attitude que devait avoir ce patriote éloquent lorsqu’il défendait la cause du maintien de notre langue maternelle et de l’emploi du français à l’égal de l’anglais dans les comptes rendus officiels des délibérations parlementaires. Près de lui se tenaient Joseph Papineau, père, Pierre-Stanislas Bédard et Philippe de Rocheblave, qui, avec le président Jean-Antoine Panet, se distinguèrent tout particulièrement dans ce débat qui fut pour eux et pour nous un triomphe.

Un de ces orateurs parla de la fidélité à la couronne britannique des habitants des îles de Jersey et Guernesey, si jaloux de la conservation de leur langue ancestrale, le français, et néanmoins si attachés à leur souverain, le roi d’Angleterre, leur “ prince ”, leur “ duc de Normandie ”, comme ils l’appellent. “ Il aurait pu ajouter, remarque l’historien Garneau, que, pendant plus de trois siècles après la conquête normande, la cour, l’Eglise, les tribunaux, la noblesse parlèrent le français en Angleterre;

que c'était la langue maternelle de Richard Cœur-de-Lion, du Prince-Noir et même de Henri V ; que tous ces personnages illustres avaient été de bons Anglais ; qu'ils avaient élevé avec leurs arbalétriers bretons et leurs chevaliers de Guyenne la gloire de l'Angleterre à un point où les rois de langue saxonne n'avaient pu la faire parvenir ; enfin que la grandeur de l'empire était due à ces héros et aux barons normands qui avaient signé la grande charte et dont les opinions avaient conservé leur influence dans le pays."

Le débat de 1792 sur l'usage officiel de la langue française dura trois jours. Il se renouvela plusieurs fois par la suite, et il pourrait se renouveler encore. La toile éloquente due à l'habile pinceau de M. Charles Huot restera comme une perpétuelle revendication de nos droits, un phare à la lumière duquel devront s'orienter nos patriotes de l'avenir.

Ajoutons qu'il y a autre chose qu'une leçon de patriotisme dans la magistrale création de l'artiste ; il y a aussi une leçon d'art, et d'art éclairé. Je ne crois pas me tromper en disant que l'on chercherait en vain un anachronisme dans ce beau travail ; par contre on peut y remarquer un dessin indiquant une main expéri-

mentée, une heureuse disposition des personnages et l'observation de cette loi du parallélisme et des équivalences dont l'application est régie par ce maître suprême : le goût, " sentiment exquis des convenances ".

Au cours de l'exécution de son tableau, M. Huot a dû faire un voyage d'outre-mer et se livrer à de longues et patientes recherches. Il s'est appliqué, en ces derniers temps, à " polir et repolir " son ouvrage, donnant un soin particulier à l'harmonie des tons, au choix, à la gradation et à l'éclat des couleurs.

A l'ampleur de la conception de l'artiste est venu s'ajouter le charme d'une exécution brillante ; et c'est ainsi que, sur une même toile, on peut admirer aujourd'hui la réunion de ces deux qualités maîtresses des grandes œuvres : la force et la grâce.

EXTRAIT D'UNE CHRONIQUE

DE 1908

—

LORD Dufferin disait un jour aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec: — " Acceptez avec confiance la condition qui vous est faite par la couronne britannique; acceptez le présent comme, moi, j'accepte votre passé, avec ses nobles traditions et ses glorieux souvenirs." Et il ajoutait: — " Savez-vous qu'il n'y aurait rien de plus monotone que le Canada sans la province de Québec ? "

Le fin diplomate avait raison. L'Européen qui arrive aux Etats-Unis est mis immédiatement en contact avec une population active, intelligente, de bonne mine, parlant l'anglais. S'il traverse la ligne frontière de l'Ontario, il retrouve une population active, intelligente, de bonne mine, parlant l'anglais. Et si, au lieu de passer la frontière ontarienne, c'est celle de la Nouvelle-Ecosse ou du Nouveau-Brunswick

qu'il franchit, là encore il rencontre une population active, intelligente, de bonne mine, parlant l'anglais. Et le pauvre voyageur de se dire, comme dans la *Dame Blanche*, qu'il a déjà bien des fois entendu cet air-là. Mais voici que le *Pacifique* ou l'*Intercolonial* le transporte dans la province de Québec ; oh ! alors, voici du nouveau : les hommes qu'il rencontre sont bruns, gais, vifs, alertes ; ils gesticulent comme dans les pays chauds et parlent le français : quel bonheur !... Les Franco-Canadiens ne sont pas supérieurs à ceux qui les entourent, mais ils sont différents, fort heureusement ; sans eux les voyageurs en quête d'imprévu seraient volés.

Un *colonial* anglais exprimait un soir, dans un dîner de gala, son regret de ce que tous les habitants de la province de Québec ne parlent pas l'anglais, et, s'adressant tout spécialement au juge Bonaventure Caron, il ajouta qu'il fallait s'employer à faire disparaître cette anomalie.

— Si vous entreprenez la tâche de faire parler l'anglais à la totalité des sujets de Sa Majesté, répliqua le juge, vous aurez fort à faire. Savez-vous que c'est la minorité, la petite minorité de ces fidèles sujets qui parlent l'an-

glais ? Comptez les peuples des Indes, où plus de 250,000,000 d'habitants ignorent la langue anglaise, les peuples de l'île Ceylan, des établissements de Labouan, de Hong-Kong.

— Permettez...

— Comptez les habitants des colonies anglaises de l'Afrique, du Cap, de Natal, de la Côte d'Or, de Sierra-Leone, de l'Ile Maurice, des Seychelles, de la vallée du Niger...

— Permettez...

— Comptez les habitants de la Nouvelle-Zélande, de la Tasmanie, d'une partie de l'Australie, des îles Viti, de la Nouvelle-Guinée, de Sainte-Lucie, des Barbades, de la Trinité...

— Mais, Monsieur...

— Et ceux du Honduras, des Bermudes, des îles Bahama, de la Jamaïque, des Iles du Vent, des Iles Sous-le-Vent, de la Guyane anglaise, des îles Falkland, de la Colombie Britannique, etc., etc., etc... J'en passe, Monsieur ; notez que j'en passe. Voyez les statistiques ; voyez...

Le *colonial* voulut se dérober ; mais le juge tenait son homme : il ne le lâcha qu'à la fin de la soirée.

Restons " fiers de notre destin ", comme chanta Crémazie, mais sans être trop optimistes.

Prenons garde de méconnaître notre génie particulier, et — puisqu'il est dans la note du jour de parler histoire — sachons trouver dans les leçons du passé l'orientation qui nous permettra de préparer l'avenir.

UN MOSCOVITE AU SAGUENAY

(Souvenirs intimes)

I

Sir Adolphe Chapleau. — Le prince Grégoire Galitzin. — A travers les Laurentides. — Au pays des myrtilles. — Chez les colons du lac Saint-Jean. — " Fumez donc ! "

Le traditionnel Walter Lannen, s'inclinant avec solennité, me dit, de son ton toujours un peu mystérieux:

— *His Honour the Lieutenant-Governor would like to see you, Sir.*

Je me rendis aussitôt au bureau de Son Excellence.

J'avais accompagné le lieutenant-gouverneur et son premier ministre dans un " tour du Saguenay ", la semaine précédente, et pas une seule fois, pendant ce beau voyage, les yeux

de ce personnage compliqué qu'était M Chapleau n'avaient eu les " reflets d'acier " dont parle l'un des biographes du grand tribun. Ce jour-là encore, le lieutenant-gouverneur fut charmant.

Il me dit qu'un prince russe était arrivé au Château Frontenac, et il ajouta qu'il était important qu'on lui fît les honneurs de Québec d'une façon exceptionnelle. — C'est, continua-t-il, un personnage considérable, un ancien gouverneur du Caucase, je crois... Lord Aberdeen m'informe qu'il est spécialement recommandé par le *Foreign Office.* Au reste je vais vous lire ce que m'écrit le gouverneur-général.

J'appris alors que le prince Grégoire Galitzin [1], sénateur, conseiller de Sa Majesté l'empereur de Russie, était venu en Amérique, et spécialement au Canada, pour y étudier deux questions, dont l'une m'intéressait vivement et m'intéresse encore beaucoup.

Le lieutenant-gouverneur me pria ensuite — sa grandeur l'attachant au rivage — d'aller voir le prince et de lui demander quand et où il pourrait le rencontrer.

Je me rendis au Château, où je fis la con-

1. Prononcez *Galitzine*

naissance d'un homme de haute stature, fortement charpenté, un peu chauve, rond de manières, très " bon prince ". Il m'invita à déjeûner et me dit son intention d'aller rendre ses devoirs à Son Excellence le lieutenant-gouverneur dans l'après-midi.

En veine d'amabilité, M. Chapleau s'empara du prince, tint pendant plusieurs jours sa voiture de gala à sa disposition, le fit assister à une revue des troupes à la citadelle, et lui ménagea un grand tour du Saguenay, par chemin de fer et par bateau. Le premier ministre, M. Taillon, jugea qu'il était convenable de faire accompagner le noble étranger jusqu'à Roberval, et il voulut bien me confier cette agréable tâche.

A huit jours d'intervalle, j'allais donc recommencer le voyage du Saguenay, mais cette fois en faisant un long circuit par le lac Saint- Jean.

*
* *

La belle matinée que celle du 24 juillet 1894 ! Il y avait ce jour-là de l'allégresse dans l'atmosphère. Je trouvai le prince à la gare du

chemin de fer du lac Saint-Jean, occupé à examiner une pancarte coloriée où était représenté un splendide ouananiche en train de happer un hameçon dissimulé sous une mouche artificielle. Tout auprès se tenait un groupe de pêcheurs américains en destination de la Grande Décharge, armés de perches de lignes *modern style*, comme on dit à Paris...

— C'est la journée des dupes, me dit le prince: ce poisson est dupé par la fausse mouche, et les pêcheurs sont le plus souvent dupés par cette image: il n'y a que sur la table d'une salle à manger que l'on soit certain de trouver du poisson.

Une poignée de main à M. Scott et nous voilà partis !

Mon rôle de cicerone commençait. L'ami du czar de toutes les Russies prit place dans la *Grande Hermine*, découvrit le Canada sans trop s'étonner, fonda Québec, traversa les Laurentides et se rendit à la Baie d'Hudson à la suite d'Iberville. Plus que cela, il assista en témoin convaincu à la formation des terrains archaïques et même à l'épouvantable cataclysme par Dumais inventé et par Buies raconté.

Lorsque nous arrivâmes à Chambord, vers cinq heures de l'après-midi, le disque incliné

du soleil lançait des rayons obliques produisant les plus délicieux effets d'ombre et de lumière sur tout le paysage.

*
* *

Le lac Saint-Jean fut découvert par le Père Jean DeQuen, jésuite, le 15 juillet 1647. Le missionnaire déclare lui-même être le premier blanc qui ait pénétré dans cette région. En arrivant à l'embouchure de la *Kouchpeiganc* (la moderne Belle-Rivière), il aperçut, sur la rive du lac, une grande croix de bois que les sauvages indigènes y avait érigée. Ces sauvages — non chrétiens — avaient vu une croix semblable à la mission de Tadoussac, dans leurs voyages aux rives du Saint-Laurent, et, par esprit d'imitation, ils avaient eux-mêmes construit une reproduction du signe auguste de notre rédemption. Cela réjouit le cœur du bon missionnaire, qui augura de ce fait beaucoup de bien pour le pays. La *Relation* ajoute que le Père donna le nom de son patron — saint Jean — à cette belle nappe d'eau que les indigènes appelaient " lac plat ", lac peu profond, *Piécouagami.*

Revenons à notre Moscovite.

Le prince s'informa du prix des terres, de la nature du sol, et de tout ce qui se rattache à la colonisation, et couvrit son carnet de notes qu'il compléta plus tard au département des Terres de la Couronne. Il avait fait la moue sur les piètres billots qu'il avait vus flotter sur les petites rivières et les petits lacs que longe le chemin de fer, mais il salua d'un geste admiratif la belle chute de la *Ouiatchouane*, — " la blancheur qui remue ".

Le grand hôtel de Roberval, où nous descendîmes, était rempli de voyageurs, presque tous Américains. En apprenant que l'un des passagers du " char palais " était un prince fraîchement arrivé de Saint-Pétersbourg, on crut que ce personnage était un parent de l'empereur de Russie. J'expliquai à l'un des étrangers qui me questionna à ce sujet, que les membres de la famille du czar portent le titre de grand-duc (ou grande-duchesse), et que les princes, les comtes et les barons forment la noblesse ordinaire de l'empire.

A table d'hôte, mon commensal européen voulut goûter du fruit le plus renommé de la région : les myrtilles, ou airelles, ce que nous, Canadiens, nous appelons " bluets ", du même

nom que cette petite fleur bleue qui, en France, croît dans les champs de blé.

Le lendemain, il fallut visiter les fermes, entrer dans les maisons des cultivateurs, faire parler les hommes, les femmes et les enfants. Partout nous fûmes reçus avec une politesse souriante dont je fus très fier.

Nous partîmes pour Saint-Prime en passant par le Cran des Sauvages, et je me mis, à mon tour, à poser des questions à mon interlocuteur. Les sénateurs remplissent les fonctions de juges en Russie; le prince me parla de la loi russe relative aux successions ou héritages, et me fit connaître une législation qui me parut pleine de sagesse. Je me sentais devenir russophile. Avec cela que le prince était aux trois-quarts catholique, et que, à chaque église ou chapelle qui se trouvait sur notre route, il s'arrêtait pour faire un acte d'adoration devant le Saint-Sacrement. Il faisait son signe de croix à la grecque, de droite à gauche, et non comme nous, de gauche à droite. Il me dit qu'une de ses proches parentes était religieuse catholique; quant aux choses de l'église russe, il n'en parlait pas.

Il visita avec intérêt la fromagerie du village de Saint-Prime, questionna le fabricant

sur une foule de choses, goûta au lait coagulé, prit note du nom — nouveau pour lui — de " petits gorets " donné à de tout jeunes représentants de la race soyeuse, puis se leva pour prendre congé.

— Fumez-donc ! dit le fabricant.

— Merci, je ne fume pas, répondit le prince.

Nous sortîmes, et, dans un court aparté, j'expliquai au visiteur étranger qu'ici, chez le populaire, " fumez donc " voulait dire: " restez donc à causer: prolongez donc votre visite." Les Canadiens de la campagne fument presque toujours en conversant: de là cette expression: " fumez donc ", pour: " ne vous en allez donc pas."

— Il paraît que l'on appelle ici les femmes " des créatures ", dit le prince. Vous ne m'avez pas encore fait voir de créatures. Vous oubliez que je suis célibataire.

Une vieille femme se tenait dans une fenêtre du voisinage. — En voici justement une, répondis-je, et je crois que nous pouvons aller la voir sans nous compromettre.

Accompagnés du fabricant de fromage, nous entrâmes dans la maison où se trouvait la " créature ", et là j'assistai à une transformation ! . . . En présence de la vieille septuagé-

naire, l'ancien gouverneur à l'allure martiale devenait " le prince charmant ! "

— Comment vous portez-vous, Madame ?

— Pas trop bien ; à mon âge — soixante et quinze ans — on a bien des misères. . .

— Eh bien, Madame, consolez-vous : cela se passera. Ma bonne vieille amie, Madame X, qui a aujourd'hui quatre-vingt-sept ans, était très incommodée à votre âge : elle ne souffre plus du tout maintenant. Et la marquise Z, — une Française comme vous, — a maintenant quatre-vingt-dix ans, et a vu disparaître tous les rhumatismes dont elle souffrait à soixante-quinze. Et je puis en dire autant d'une mienne cousine qui a bien ses quatre-vingt-douze ans révolus.

A mesure que le prince parlait ainsi de personnes plus âgées qu'elle, la pauvre vieille se sentait rajeunir. Elle finit par dire : — Je ne me porte pas trop mal pour mon âge.

Le bruit d'une machine à coudre se faisait entendre dans une pièce voisine. — Mais, dit le prince, je ne croyais pas qu'il y eût un chemin de fer dans cette localité. . . Quel est ce bruit ?

— C'est le bruit d'une machine à coudre, ce que nous appelons ici " un moulin à coudre ".

— Un moulin ?...

— Je sais que, dans les pays européens de langue française, le mot " moulin " est ordinairement inséparable de l'idée de meunerie. Il n'en était pas ainsi autrefois. Au dix-septième siècle, on disait en France " moulin à scie " pour " scierie ", et si alors on ne disait pas " moulin à coudre, " c'est que la machine de Thimonnier n'était pas encore inventée.

— Très bien ; mais n'y aurait-il pas moyen de voir la meunière ?

— La meunière !... Ah ! mon prince, répliquai-je, nous ne poussons pas la logique jusque là. Nous disons bien " moulin à coudre ", mais la personne qui fait marcher ce moulin n'est pas une meunière : c'est tout bonnement une couturière.

On appela la couturière : une jolie " créature " d'une vingtaine d'années, d'un extérieur sympathique, mise proprement, mais sans recherche. Elle se présenta avec un air modeste, exempt de toute gaucherie, qui faisait plaisir à voir.

La conversation se prolongea, agréable, intéressante ; puis le prince s'étant levé pour partir, une même parole, une même formule s'échappa de trois bouches à la fois : l'aïeule, le fabri-

cant, la couturière, s'écrièrent simultanément :

— Fumez donc !...

II

Musique et chorégraphie. — Conversion. — Chez les Montagnais. — Accordailles. — En raquettes. — La chapelle de la Pointe-Bleue. — Euloge Ménard. — Chanson du terroir. — A l'hôtel. — Groupe de voyageurs français. — Chemin de fer et bateau. — *Christian Endeavourer.* — Les caps Trinité et Eternité. — *Ave Maris Stella !* — Echos. — Les Marsouins.

Nous fîmes encore quelques visites chez les colons. Tous — hommes et femmes — étaient polis, avenants. Dans une maison où se trouvait un petit instrument à clavier, il y eut musique et... chorégraphie !

Puis nous reprîmes notre voiture pour retourner à l'hôtel en passant par la Pointe-Bleue. Chemin faisant, le prince me raconta les premiers incidents de son voyage à Québec. — " J'avais, me dit-il, une lettre du directeur du musée géologique de l'Empire, M. Tschernyschew, (éternuez et vous aurez l'exacte prononciation !) pour Mgr Laflamme, recteur de l'Uni-

versité Laval. En arrivant à Québec, j'entrai dans la cathédrale, où j'espérais que l'on m'indiquerait le lieu de la résidence de ce personnage ecclésiastique. Pour établir que je n'étais pas tout à fait le diable (textuel), je pris de l'eau bénite et fis un grand signe de croix. Une femme, à qui je m'adressai, me dirigea vers le séminaire. Au séminaire, on me dit que le destinataire de la lettre que je portais sur moi était à Saint-Joachim. Le lendemain je pris le chemin de fer qui passe au pied de la chute de Montmorency. Parmi les passagers se trouvait M. l'abbé Casgrain, qui me conduisit jusqu'au Petit-Cap, où je fis enfin la connaissance de l'aimable recteur et de plusieurs de ses prêtres et de ses élèves. Je passai là quelques heures charmantes au cours desquelles je rencontrai, dans une des avenues du " bocage ", Son Eminence le Cardinal Taschereau, que j'allai voir le lendemain à Québec. Je pris le dîner à la " maison des prêtres ", au Petit-Cap, et je revins à la ville en compagnie de M. Casgrain et d'un Père jésuite. Le souvenir de cette visite sera, je n'en doute pas, un des plus agréables de mon long voyage. C'est à Saint-Joachim que j'ai commencé à connaître et à apprécier la société canadienne."

Je m'informai si l'abbé Démétrius-Augustin Galitzin, prêtre catholique d'un grand caractère et d'une égale vertu, qui passa de longues années aux Etats-Unis, où il mourut entouré de la vénération de tous ceux qui l'avaient connu, appartenait à sa famille.

— Oui, me répondit le prince, et je me propose de me rendre en Pennsylvanie pour y visiter la ville de Galitzin, qui doit son nom à ce missionnaire catholique, mon parent.

J'ouvre ici une parenthèse pour dire que, d'après Monseigneur L.-N. Bégin (*Chronologie de l'Histoire des Etats-Unis d'Amérique*), l'abbé Galitzin, " prince russe converti ", fut ordonné prêtre aux Etats-Unis en 1795. Quatre ans plus tard — en 1799 — " le Père Galitzin " célébra la première messe qui ait été dite dans les Alléghanys.

On lira avec intérêt, au sujet de ce personnage, l'ouvrage de S. Brownson, intitulé: *Prince et Prêtre.* (Paris, Didier & Cie, éditeurs).

Continuons maintenant notre récit.

*
* *

Nous arrivions à la grève de la Pointe-Bleue, la large grève où le Père de Quen passa la nuit du 15 au 16 juillet 1647. C'était la première nuit passée par un homme de race blanche sur cette plage inconnue.

Le prince vit les Montagnais de la " Réserve " et fut témoin des accordailles d'un sauvage et d'une sauvagesse, très timides tous les deux, qui se firent séance tenante, pendant notre visite, sur l'initiative du représentant de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le " commis du poste ". Celui-ci dressa aussitôt une liste des effets requis par les futurs conjoints pour la cérémonie, qui devait avoir lieu la semaine suivante, — effets fournis par la Compagnie, et payables en fourrures après la chasse de l'hiver.

La vue d'une paire de raquettes piqua la curiosité du voyageur moscovite, qui ne voulut pas partir sans les avoir fixées à ses pieds et sans avoir marché sur l'herbe qui croissait près du " poste " avec cette chaussure originale de nos hivers canadiens.

Nous aurions voulu aller présenter nos hommages au supérieur des RR. PP. Oblats, les

amis et protecteurs des pauvres sauvages, mais il était absent, ce que je regrettai et pour le prince et pour moi.

La chapelle de la mission était ouverte. Quelques Montagnais à la figure basanée s'y tenaient en prières.

Monsieur le juge Cimon m'a raconté que, lorsqu'il était député de Chicoutimi, il lui était arrivé d'entrer dans cette chapelle un dimanche, pendant l'office du soir. Il remarqua, sur le perron de l'édifice, un sauvage qui se tenait debout, tête nue, l'air un peu confus ; il lui fit signe d'entrer avec lui :

— Je ne peux pas entrer, dit-il.

— Pourquoi ?

— Parce que le Père m'a mis en pénitence.

— Et pourquoi t'a-t-il mis en pénitence ?

— Parce que j'ai jonglé.

. . . .

A notre retour à l'hôtel, j'entendis le clic-clic de deux ou trois kodaks braqués sur nous. Le prince, avec sa haute stature, attirait tous les regards, et l'on voulait absolument que le conseiller d'Etat fût cousin de l'empereur de Russie.

Désirant remplir en conscience mon rôle de cicerone, j'entretins assez longuement le lieutenant-général des mœurs des sauvages, et lui parlai aussi des missionnaires, hommes d'armes et explorateurs qui, sous le régime français, virent les premiers les rives du lac Saint-Jean, du lac Témagamingue (appelé aujourd'hui lac Mistassini) et de la Baie d'Hudson: Jean Bourdon (qui se rendit par mer à la Baie); les Pères De Quen, D'Ablon, Dreuillettes, De Crespieul, Laure, Silvy, Albanel; l'explorateur Denis de Saint-Simon, le marin Pierre Lemoyne d'Iberville, le cartographe Louis Jolliet, et Pelletier, le colon solitaire du pays des Mistassins.

Une visite à M. Euloge Ménard, l'agriculteur, traiteur et négociant que plus d'un de nos lecteurs a connu, permit à l'envoyé impérial d'ajouter encore aux renseignements qu'il possédait sur les choses de la vie quotidienne des colons du Lac. Nous rencontrâmes ce bon M. Ménard à quelque distance de sa maison; il rebroussa chemin pour nous accompagner. Arrivé en face de sa résidence, il nous dit:

— Vous n'entrez pas allumer ?

Le prince me jeta un regard qui voulait dire: “ Je comprends cela maintenant.”

L'incident le plus remarquable de cette visite fut le chant de la " Belle Françoise " par le maître de céans. Je lui avais dit que le prince s'intéressait aux usages et aux chants populaires :

— Mais, me dit-il, je ne sais pas une note de musique ; je ne chante que des " chansons d'habitant ".

— C'est justement ce qu'il nous faut, reprisje.

— Eh bien, alors, dit-il en passant la main dans sa longue barbe grise, je vais vous chanter *C'est la Belle Françoise.*

Ménard — folk-loriste ignoré — savait admirablement " mener" sa chanson, comme disait une métisse huronne : il y mettait toutes les inflexions, toute la grâce naïve, mais réelle, du paysan, et sa souriante bonhomie ne l'abandonnait pas d'un instant.

Le prince serra la main du colon, et je restai en admiration devant ces deux forces.

N'ayez crainte, je ne ferai pas de parallèle.

*
* *

De bonne heure, le lendemain matin, le vaillant sénateur me dit:

—Je viens d'ordonner le " biftreck ".

A demi-voix je murmurai: " bifteck ".

— C'est " biftreck " que je dis, et non " bifteck ", reprit le prince; ce n'est pas le nom d'un mets, c'est le nom d'un repas...

— " Breakfast ", fis-je en souriant.

— Vous avez raison, " breakfast ", c'est cela. Et qu'est-ce que cela veut dire ?

— Cela veut dire rompre le jeûne (*to break the fast*), déjeûner.

— Eh bien, allons déjeûner ! Mais auparavant, laissez-moi aller vous chercher quelque chose pour votre musée de numismatique, si vous en avez un: des pièces d'argent toutes neuves, des dernières frappes de la Russie.

Comme le prince disparaissait de la salle d'attente, un groupe de voyageurs y faisait son entrée, et j'eus alors une vision de la vieille France, la chère vieille France, représentée par un prêtre vénérable portant l'antique rabat et le chapeau aux larges bords, suivi de cinq jeunes gens à la physionomie intelligente et sympa-

thique. C'étaient l'abbé Paul-Honoré Brisset, curé de Saint-Augustin de Paris, et ses cinq neveux: Joseph, Gabriel, Paul et Jean Brisset, nés en France, mais habitant alors Montréal, et Pierre Gourdon, de Chemillé, près Angers, France, élève de mon vieil ami M. A.-E. Aubry et de M. René Bazin, professeurs à la faculté de Droit de la cité angevine.

Quelle charmante rencontre !. . . Je présentai au groupe français " le Lieutenant Général Prince Grégoire Galitzin, Sénateur, Membre du Conseil de l'Empire de Russie." A partir de ce moment, la Russie et la France se partagèrent mes attentions.

* * *

Dès le lendemain, nous nous installions dans un des confortables bateaux qui font le trajet entre Chicoutimi et Québec. Il y avait une table spéciale dans la salle à manger pour les huit passagers voyageant de compagnie. La gaîté y régnait en souveraine. Les jeunes gens surtout étaient très vibrants, mais sans se départir de la réserve qu'imposaient les circonstances.

Parmi les passagers avec qui nous avions voyagé depuis notre départ de Roberval, se trouvait une jeune fille d'une vingtaine d'années qui se tenait à l'écart des groupes un peu bruyants. D'une mise irréprochable, elle portait, au revers d'un gilet noir fort élégant, une broche en or surmontée des deux lettres majuscules "C. E." Cette jeune fille à l'air si comme il faut, que personne n'accompagnait, intriguait fort le prince russe, qui se dépitait de ne pouvoir lui parler, ne connaissant pas un mot d'anglais... à part "breakfast".

— Il y a là une énigme, me dit-il; tâchez donc de manœuvrer pour en avoir la clef.

— La manœuvre ne sera ni longue, ni difficile. J'ai déjà rendu quelques petits services à la jeune inconnue, dans le chemin de fer et à l'hôtel: je puis maintenant lui parler, converser même avec elle sans la formalité d'une présentation régulière.

Vingt minutes plus tard, je revenais triomphant. La jeune voyageuse était une Ontarienne des environs de Toronto. L'année précédente, elle était allée, toujours seule, à l'exposition de Chicago, et sans être inquiétée un instant.

— Et la broche aux lettres d'or ? dit le prince.

La broche énigmatique est une sorte de talisman et comme une profession de foi religieuse. " C. E. " veut dire *Christian Endeavourer*, — personne qui s'efforce d'être chrétienne. Arborer l'insigne " C. E. ", c'est dire à tout venant : vous êtes en présence d'une personne qui entend se bien conduire. Dans notre province de Québec, nous avons des insignes du Sacré-Cœur qui, en définitive, ont une signification analogue.

. . . .

Nous arrivions en vue des caps Trinité et Eternité, qui font pendant aux caps que nous avions vus trois jours auparavant en traversant les Laurentides en chemin de fer. Même formation. Mais ici ces masses énormes qui se mirent dans les ondes du Saguenay ont une apparence plus imposante encore. Tous les voyageurs se tenaient sur le pont.

Arrivés en face de la statue de la Madone du cap Trinité, quelques passagers entonnèrent l'*Ave Maris Stella*. Ce fut très beau, très impressionnant ; mais l'abbé Brisset et ses neveux restèrent muets.

Pourquoi n'avez-vous pas chanté avec nous ? dis-je au vénérable prêtre.

— Je l'aurais bien désiré, mais je ne connais pas cet air-là.

— C'est pourtant une mélodie qui nous vient de la France — de la France du dix-septième siècle.

— Elle est très belle.

— Très belle en effet; et je crois que c'est Lulli qui l'a composée pour la maison royale de Saint-Cyr, chère à Louis XIV et à Madame de Maintenon. Dans toutes nos campagnes canadiennes, de même que dans nos villes, cet air de l'*Ave Maris Stella* est très populaire, et nos frères les Acadiens ont adopté cette hymne d'église— paroles et musique — pour leur chant national.

Le bateau entrait lentement dans la baie voisine du cap Trinité. On eût dit qu'il allait heurter le flanc du colosse; mais c'était une illusion d'optique: le colosse était loin encore. De petites pierres lancées avec force par les passagers vinrent tomber dans l'eau à moins de la moitié de la distance qui nous séparait de l'énorme rocher. Etonnement des yeux ! Mais voici autre chose:

Le sifflet à vapeur fait retentir les airs. On dirait que tous les monts du voisinage, que tous ces pics, ces gorges, ces mamelons, ces anfractuosités sont peuplés d'êtres fantastiques répétant à l'envi les gémissements de la sirène. Pendant plus d'un quart d'heure ces échos merveilleux font les délices des passagers.

Et maintenant aux Boules ! Et après les Boules, la région des marsouins. Ces intéressants cétacés nous feront cortège jusqu'à Tadoussac.

. . . .

Ils étaient là, en effet, ces gentils marsouins que les savants appellent irrévérencieusement pourceaux de mer ; leurs formes blanches apparaissaient de temps à autre à la surface de l'eau ; les voyageurs s'amusaient à les compter, à les voir sortir à demi de l'onde noire pour s'y replonger aussitôt.

III

A Tadoussac. — Le Saint-Laurent. — A la Rivière-du-Loup. — Le chanoine Brisset. — A la Pointe-au-Pic. — Le prince Galitzin à la villa " Mon Repos." — Souvenirs. — L'hymne russe. — A bord du *Saguenay*. — Nuit étoilée. — Pierre Gourdon. — Fin de voyage. — Amertume.

Tadoussac, le préhistorique Tadoussac, situé au confluent du Saguenay et du Saint-Laurent, intéressa vivement l'abbé Brisset et ses neveux. Le prince, toujours avide d'apprendre, visita minutieusement l'établissement de pisciculture du gouvernement fédéral, à l'Anse-à-l'Eau. Monsieur Catellier, le directeur, était là, et il donna au voyageur étranger d'amples explications sur les mœurs des saumons, leur reproduction et la distribution des saumoneaux dans les rivières non contaminées par le bran de scie.

Le canon de Tadoussac salua le départ de notre bateau et le Saint-Laurent s'offrit à nos regards dans toute sa splendeur.

La traversée de Tadoussac à la Rivière-du-Loup (huit lieues pour passer d'une rive à l'autre !) est vraiment admirable. On n'y a pas l'illusion absolue de la mer comme dans le golfe

Saint-Laurent; c'est bien une rivière que l'on traverse; mais quelle rivière ! quels flots abondants ! Et quelle variété dans cet immense panorama... Parfois, non loin du rivage, un loup marin dresse sa tête à la surface de l'eau; des goëlands se balancent dans les airs tout le long du trajet; à l'horizon on voit se dessiner des montagnes, émerger des îles, surgir des vaisseaux aux blanches voiles, et passer, plus rapides, des steamers laissant flotter dans l'espace leurs longs panaches de fumée.

Aux tièdes brises, chargées des parfums de la côte, se mêlent des courants d'un air plus vif, venant du large, saturé de l'odeur des algues marines.

L'Atlantique est à deux cents lieues de distance, mais l'eau du fleuve est salée comme en pleine mer.

Cet enchantement de la traverse du grand fleuve dure plus d'une heure.

— Le fleuve Saint-Laurent est bien à la hauteur de sa réputation, me dit un Américain dans un français laborieux.

Je m'inclinai comme eût fait un Gascon à qui l'on aurait vanté la Garonne.

La foule massée sur le quai de la Rivière-du-Loup était surtout composée d'étrangers en

villégiature. Quelques Québecquois et Québecquoises entrèrent dans le bateau, guidés par mon ami M. Cyrille Tessier, que je ne manquai pas de présenter au prince Galitzin. Celui-ci, après les premières civilités, s'informa aussitôt de la valeur des terres de l'endroit, du prix moyen des loyers des habitations, du nombre de personnes que pouvaient loger les hôtels, etc., etc. Décidément, pensai-je, il sortira quelque volume de toutes ces investigations. Nos aimables Québecquois battirent en retraite au premier son de la cloche, et se formèrent en groupe sur le quai, d'où ils nous envoyèrent leurs adieux en agitant leurs mouchoirs.

Tadoussac, la Rivière-du-Loup et la Malbaie sont aux sommets des trois angles d'un triangle rectangle dont notre bateau allait maintenant tracer l'hypothénuse.

A bord du vapeur se trouvait un Français qui était tout l'opposé du chanoine Brisset et de ses neveux. Il débitait des sophismes d'un ton qui appelait les soufflets. Le patient curé parisien, à qui il s'adressait de préférence, lui répondait avec autant de douceur que de sagesse, écartant les ombres et faisant resplendir

la vérité et la juste notion des choses d'une façon supérieure.

Il faisait nuit lorsque nous arrivâmes à la Malbaie. Sur le quai de la Pointe-au-Pic, une dame de Québec, Mme R..., s'avança vers moi en me tendant la main. Après un court entretien, je m'empressai de lui présenter le lieutenant-général.

— Le bateau va rester ici deux ou trois heures à attendre la marée montante, nous dit-elle ; faites-moi le plaisir de venir passer la soirée à ma villa.

L'invitation fut cordialement acceptée.

Comme le prince montait en voiture, je dis à Madame R... :

— Nous voulons aller voir un peu le village, puisque la lune est assez aimable pour tenir son fanal au-dessus de nos têtes ; dans trois quarts d'heure je vous ramènerai le prince, que vous pourrez appeler " mon prince ", à la mode russe.

*

*　*

La villa " Mon Repos " était toute illuminée lorsque, une heure plus tard, nous entrâmes chez la dame de céans.

Le prince s'intéressa tout de suite aux gracieux souvenirs de voyages éparpillés un peu partout dans le salon. Madame R. . . , qui a visité plusieurs pays d'Europe et même quelques portions intéressantes de l'Afrique, se mit aussitôt en frais d'ouvrir ses albums, de presser les ressorts de ses coffrets, et de répondre aux questions provoquées par l'examen de tant de jolies choses.

On apporta des rafraîchissements. *Nemine contradicente*, je m'emparai du piano, et suivis la conversation à ma manière. Lorsque Madame R. . . parlait de la Provence et de la Côte d'Azur, le chant des " magnanarelles " et des barcarolles à l'italienne naissaient sous mes doigts ; Naples évoquait " Santa Lucia " et la " Muette de Portici ", Palerme, les " Vêpres siciliennes " ; Alger, " O belle nuit ! " et " La Casquette du père Bugeaud " ; le Sahara, la " Marche de la Caravane " ; Venise, " Silvio Pellico " et la " Reine de Chypre ". . . Puis je cessai de prêter attention au dialogue, et entrai dans le pays des rêves. Lorsque je me ressaisis, j'avais sous les doigts cette délicieuse mélodie de Poise que le bon et regretté Napoléon Legendre chantait si bien :

Voilà le soleil qui s'incline
Derrière les nuages d'or:
Chants de bergers, cloche argentine,
Tout meurt, tout s'éteint, tout s'endort.
C'est l'heure charmante
Et triste à la fois
Où le grillon chante
Dans l'herbe des bois...

Pensant que l'heure moins charmante du départ allait bientôt arriver, j'attaquai l'hymne de la Russie, l'admirable *Bojé, Tsaria khrani !*, musique du général Loof, composé en 1833, à la demande de l'empereur Nicolas.

Le prince, radieux, se tourna vers moi:

— C'est encore plus beau que la " Belle Françoise ! " dit-il; puis, s'adressant à Madame R... :

Le meilleur type que j'aie rencontré dans la région du lac Saint-Jean est un Canadien à barbe grise appelé Ménard. Il m'a fait entendre un chant du terroir qui m'en a dit plus long qu'une savante dissertation sur le génie particulier des classes populaires du pays. Et il avait vraiment grand air, ce colon, lorsque, arrivé à la porte de sa maison, il nous dit avec une aisance parfaite, d'un ton moitié bonhomme, moitié gouailleur: " Vous n'entrez pas allumer ? " Ces gens-là parlent sans cesse d'allu-

mer et de fumer. Et je n'en ai pas vu fumer un seul...

*

*   *

Le bateau lança son appel aux échos des Laurentides. Le prince se leva aussitôt pour prendre congé. Après avoir reçu nos remerciements de son aimable accueil, Madame R... nous reconduisit jusque sur la terrasse de sa villa, d'où nous regagnâmes notre voiture en suivant un sentier tracé entre deux rangées de conifères.

Le vapeur quitta bientôt le rivage pour se diriger vers Québec. Le prince, le chanoine, la jeune Ontarienne à l'épingle d'or et presque tous les passagers s'étaient retirés des salons. Avant de rentrer dans ma cabine, je me rendis sur le pont de l'arrière, où je vis les jeunes Messieurs Brisset s'amuser à compter les étoiles phosphorescentes qui jaillissaient du sillage du vaisseau. Sur le pont de l'avant, M. Pierre Gourdon — un lettré d'avenir — se tenait ravi, ayant peine à s'arracher au spectacle de l'admirable nuit étoilée qui enchantait ses regards. J'étais, moi-même, profondément impressionné:

il n'était pas jusqu'au bruit des roues du vaisseau frappant la vague sonore qui ne me parlât au cœur.

Demeuré seul, enivré de silence et de parfums, je me pris à répéter ces beaux vers du marquis de Ségur :

. . . .

. . . .

On dirait que l'heure mobile
S'arrête en son cours éternel,
Et que, voyant la nuit si belle,
Le temps, las de toujours voler,
Replie un moment sa grande aile
Et s'oublie à la contempler.

. . . .

. . . .

Et pourtant, ô vieille nature,
Tes tableaux sont sans nouveauté,
Et voilà six mille ans que dure
Le mystère de ta beauté !

. . . .

Une fin de voyage laisse toujours un vide dans l'âme. Si ce voyage a été heureux, on regrette les bonheurs envolés ; s'il a été malheureux, on regrette les illusions perdues. Puis, on sent que rien ne nous sépare plus de la tâche quotidienne ordinaire, avec son prosaïsme, sa

monotonie, ses responsabilités. On éprouve quelque chose qui ressemble à l'impression que donne une salle de bal après le départ des invités. Les bougies sont brûlées jusqu'aux bobêches ; les fleurs qui jonchent le parquet sont déjà fanées ; restés seuls, les maîtres du logis sont las, presque tristes : en même temps qu'ils repassent dans leur esprit les incidents de la fête, ils songent peut-être avec amertume que " chaque coup d'archet de l'orchestre les a chassés du bal et de la vie [1]."

IV

Epilogue. — Mariage du prince. — Il retourne au Caucase. — Attaque de brigands. — Le chanoine Brisset et ses neveux. — M. Pierre Gourdon, homme de lettres.

A l'arrivée du *Saguenay* à Québec, j'appris la mort presque subite de l'un de mes proches parents. Ce deuil de famille me sépara de mes compagnons de voyage, et je ne revis au-

1. Louis Veuillot. — *Çà et Là.*

cun d'eux, sauf le prince, à qui je dis adieu au moment de son départ.

Le sénateur n'écrivit à aucun de ceux qu'il avait connus à Québec, ce qui n'empêche que, grâce à certaines circonstances, je sois passablement renseigné sur ce qu'il advint de sa personne après son voyage d'Amérique.

De retour à Saint-Pétersbourg, il se rendit après du czar, qui lui proposa de retourner à Tiflis et d'y reprendre ses fonctions de gouverneur du Caucase. L'ancien lieutenant-général demanda la permission de ne donner sa réponse que quelques jours plus tard.

J'ai dit que le prince, alors âgé d'environ quarante-huit ans, était célibataire. Dans sa jeunesse, il avait été fort épris d'une belle et sympathique jeune fille qu'il avait trop différé de demander en mariage et qui en avait épousé un autre. Pendant le voyage du prince en Amérique, la noble dame était devenue veuve, et la flamme que le célibataire croyait éteinte en son cœur se ranima soudain. Le lendemain de sa visite à l'empereur, le sénateur se rendit chez l'amie de sa jeunesse, et lui fit part de l'offre de son souverain.

— Qu'allez-vous répondre à Sa Majesté ? demanda la jeune femme.

— Je ne le sais pas encore. En tout cas, je n'irai pas seul à Tiflis: je ne m'y rendrai qu'avec vous, Madame, si vous y consentez.. Voulez-vous devenir la princesse Galitzin ?

Surprise, hésitante, la gracieuse veuve écouta, non sans émotion, l'homme d'Etat lui parler sentiment comme au temps de son adolescence, et le doux “ fantôme blanc ” de leur commune jeunesse traversa un instant son souvenir. Elle demeura quelque temps silencieuse, puis, se ressaisissant:

— Quand partiriez-vous pour Tiflis, mon prince ?

— Dès la semaine prochaine.

— Eh bien ! nous partirons ensemble !

. . . .

Lorsque le sénateur sortit de sa visite, il était plus heureux que l'empereur de toutes les Russies.

Et ce fut dans ces heureuses circonstances que le prince Grégoire Galitzin retourna au Caucase.

Mais dans nul pays du monde il n'est entière

allégresse. Ici-bas, comme l'a dit le poète de Nîmes,

> La crainte est de toutes les fêtes:
> Jamais un jour calme et serein
> Du choc ténébreux des tempêtes
> N'a garanti le lendemain.

Le gouverneur eut fort à faire avec ses administrés. Quelques années plus tard, il fut attaqué par des assassins alors qu'il faisait une promenade en voiture dans la campagne que domine le mont Saint-David. Il se défendit vaillamment, aidé de sa garde de Cosaques, et finit par se tirer des mains de ses agresseurs. Mais la commotion avait été trop forte ; aux dernières nouvelles (elles datent d'assez loin) son état de santé était alarmant ; peut-être est-il mort aujourd'hui.

*

*   *

Le bon chanoine Brisset retourna à sa cure de Saint-Augustin de Paris peu de temps après notre voyage du Saguenay. Il m'écrivit une lettre charmante, datée du milieu de l'Atlantique, et m'envoya une pièce de vers de bonne facture dans laquelle il parlait en termes émus de son amour pour la Nouvelle-France, qu'il

venait de quitter, et pour l'ancienne France, qu'il allait bientôt revoir.

L'excellent prêtre mourut à Paris, le 7 novembre 1898. Ses neveux ont fait leur chemin dans le monde: Jean Brisset est devenu Frère Prêcheur et appartient maintenant à l'ordre de Saint-Dominique; Gabriel Brisset est marié et allié à la famille du sénateur Chesnelong; Joseph Brisset a épousé Mademoiselle Simone de Quatrebarbes, fille du comte Christian de Quatrebarbes. Tous trois habitent la France. Paul Brisset est resté en Amérique; il demeure à Montréal, où il a épousé Mademoiselle Yvonne Lareau, fille de feu M. Edmond Lareau, qui fut député à l'Assemblée Législative de Québec [1].

Quant à M. Pierre Gourdon, avec qui je suis en assez active correspondance, il habite son délicieux château de l'Echo (un château qui a une belle et curieuse légende), à Chemillé, dans l'Anjou (Maine-et-Loire). Il est marié à Mademoiselle Geneviève Delepouve, fille d'un ancien avocat de Paris, et a plusieurs enfants. C'est un chrétien convaincu, une personnalité sympathique, un écrivain distingué. Ses œuvres

1. Un cinquième frère, M. le docteur André Brisset des Nos, demeure aussi à Montréal. Il a épousé Mademoiselle Eugénie Seers, fille de Monsieur L.-A. Seers, avocat, de Beauharnois.

les plus connues: *Vers la haine*, *A la dérive*, *Le prix d'une âme* et *Les Courtagré* [1], ont eu un succès très réel en France et un égal succès dans notre Canada français. Signalons encore une exquise plaquette du même auteur racontant une visite qu'il fit chez les derniers tenants de la Petite Eglise.

M. Pierre Gourdon a aussi, paraît-il, le don de la parole en public: c'est ce qui ressort d'articles fort élogieux publiés par les journaux d'Angers (France), rendant compte de conférences données par cet ami du Canada sur les fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec.

1. Ce dernier ouvrage a été couronné par l'Académie française (premier prix de la fondation Jules Davaine), et a obtenu le premier prix du concours de littérature spiritualiste.

LE LAC SAINT-JEAN
ET LES MONTAGNAIS

—

Le Père de Quen est le premier blanc qui ait pénétré jusqu'au lac Saint-Jean. Il y arriva par la Belle-Rivière, le 15 juillet 1647, et alla camper, le soir du même jour, sur la rive opposée, vraisemblablement à la Pointe-Bleue, à la Réserve des Sauvages, où la grève est d'un abord exceptionnellement facile.

Les peuplades qui fréquentaient les bords du lac *Piecouagami* (lac peu profond) ou lac Saint-Jean, au dix-septième siècle, étaient d'un caractère doux et facile, ainsi qu'en témoignent les récits des Pères Jésuites De Quen, Dreuillettes, Dablon, Albanel, DeCrespieul (le fondateur de la mission de Saint-Charles de Métabetchouan), de même que la relation inédite du Père Laure, qui les désigne sous le nom de Papinachois.

Les Montagnais actuels ont hérité de leurs

heureuses qualités. Ceux de la mission de la Pointe-Bleue comptent un bon nombre de familles métisses et ne sont pas aussi complètement indiens, par le sang, que leurs frères de la mission de Betsiamis. Quelques-unes des familles fixées en été au lac Saint-Jean appartiennent à la tribu des Têtes-de-Boule et viennent de la région du Haut Saint-Maurice. On y voit aussi un certain nombre de Naskapis.

J'ai déjà eu l'occasion de dire que tous les adultes montagnais savent lire et *chanter la prière.* Il y a trente ans, chaque famille de la tribu possédait un calendrier et un livre de plain-chant noté, avec paroles montagnaises (Augustin Côté, Québec, éditeur).

En 1888, je fis un petit voyage au lac Saint-Jean et j'accompagnai quelques dames dans une promenade sur la belle et large grève de la Pointe-Bleue. Après avoir salué au passage une jolie jeune mère qui fumait en soignant son enfant, nous nous arrêtâmes pour essayer de lier conversation avec une vieille *sauvagesse* nonchalamment assise sur un lit de branches de sapin à l'entrée de sa cabane. Malheureusement la pauvre femme n'entendait ni le français ni l'anglais. Il est vrai que je possède parfaitement la langue montagnaise, mais je ne la

parle volontiers qu'avec ceux qui ne la parlent pas ! . . . J'articulai, avec quelque hésitation: *Mitsinaïgan*. . . La bonne vieille tendit alors le bras vers la voûte de sa tente, et en tira, pour nous le présenter, un calendrier ecclésiastique en langue sauvage, avec l'épingle traditionnelle marquant le quantième du mois. Je considérai cet incident comme l'un des plus intéressants de notre visite. Le calendrier est le guide par excellence du sauvage nomade chrétien; il devient le *maître de la prière* pendant la saison de la chasse, alors que le missionnaire n'est plus là et que les familles sont dispersées dans la forêt.

Après le départ du dernier Père Jésuite de la mission de Métabetchouan, au dix-huitième siècle, les sauvages du nord continuèrent de se rendre, chaque année, sur les bords du lac Saint-Jean, où un prêtre séculier, envoyé par l'évêque de Québec, allait les rencontrer. Puis la mission fut confiée au zèle infatigable des Pères Oblats.

M. l'abbé Antoine Racine fut l'un des derniers prêtres séculiers envoyés par l'évêque ou l'archevêque de Québec à la mission du lac Saint-Jean. Il s'y rendit avec un interprète.

Avant de commencer les exercices spirituels,

le jeune prêtre parla aux sauvages avec une bonté qui les mit tout à fait à l'aise. Les chefs le complimentèrent sur son nom, que l'interprète avait traduit. L'un d'eux, s'enhardissant, alla arracher un arbuste, et il en présenta la racine au nouveau missionnaire, en lui disant: "Ton petit cousin... "

Plus tard, le jeune prêtre qui avait débuté dans le ministère par les missions des Bois-Francs, devenait évêque de Sherbrooke et prenait pour devise:

In fide, spe et charitate radicitus.

J'ai dit plus haut que bon nombre de Montagnais ne le sont qu'à demi. Ceci me rappelle une excellente histoire qui, si elle n'est pas vraie, est fort bien trouvée:

L'ex-gouverneur général du Canada le marquis de Lorne, de la famille des Campbell de la maison d'Argyle, professait une grande admiration pour les types indiens. Pendant son séjour en ce pays, il cherchait toutes les occasions de voir des sauvages, et surtout des sauvages pur sang. Un jour qu'il était à Ristigouche, je crois, il aperçut un Micmac superbe: teint foncé, pommettes de joues saillantes, œil

à reflets, front fuyant, cheveux plats aile-de-corbeau, prestance de chef de tribu.

— Milord, dit quelqu'un de la suite du gouverneur, voilà enfin un sauvage pur sang.

— Je le crois en effet, dit le marquis de Lorne; et sans doute il doit porter quelque nom curieux, comme le Point-du-Jour, le Hibou-Noir, le Poisson-des-Lacs, ou simplement l'Orignal, l'Aigle, le Renard, le Vison. Je parie pour le Vison.

Puis, s'adressant au sauvage:

— Quel est votre nom ? dit-il.

Le personnage interpellé hésita un peu, mais le gouverneur ayant répété: — Quel est votre nom ? il répondit:

— Campbell.

*
* *

En 1863, je fus surpris par un orage dans la Grande Décharge du lac Saint-Jean, avec mon bon ami le docteur J.-C. Taché. Nous abordâmes une des îles de la Décharge, où nous trouvâmes un abri sous la tente d'une famille montagnaise. Il y avait là les plus beaux types du monde et des représentants de trois gé-

nérations. Sauf l'aïeul, maître de céans, aucun de nos hôtes ne prononça une parole et ne bougea de sa place pendant toute notre longue visite, qui dura bien une heure. Une jeune femme, coiffée d'un bonnet de drap de diverses couleurs et dont les traits et l'attitude conservèrent tout le temps la plus parfaite immobilité, faisait cependant entendre quelques notes d'un chant faible, lent, aigu, destiné évidemment à charmer un bébé, immobile lui aussi, dont la tête très foncée émergeait d'une nâgane. Le chef de cette famille était encore un métis : il se nommait Connolly.

Les familles nomades qui se réunissent chaque été à la " réserve " de la Pointe-Bleue y viennent surtout par la branche nord-ouest du Saguenay que l'on appelle aujourd'hui Achamachouane. Ce nom Achamachouane désignait autrefois un poste très éloigné situé au nord du lac Saint-Jean. On s'y rendait en suivant la branche supérieure ou branche nord-ouest du Saguenay, que je viens de nommer, et celle-ci a fini par perdre son nom pour prendre celui du poste où elle conduisait. Dans cent ans les savants se disputeront là-dessus. Puissent ces lignes arriver jusqu'à eux et prévenir des désastres !

CHEZ LES TRAPPISTES

—

BÉNÉDICTION DU PONT DE LA MISTASSINI

—

(1893)

. . . .

Les voyageurs entrèrent chacun à son tour dans un pauvre *campe*, trop petit pour les recevoir tous à la fois, et se reposèrent dans la pièce principale, où se trouve le tabernacle, que, par respect, l'on avait isolé au moyen d'un rideau. Tous s'agenouillèrent auparavant devant le Saint des Saints, l'auteur de toute grandeur et de toute richesse, le Dieu créateur et sauveur qui nous a aimés jusqu'à la mort, et a voulu, par un miracle perpétuel de sa puissance et de sa bonté, continuer son séjour au milieu des enfants des hommes.

La pauvreté qui nous entourait était navrante.

Dans un an tout sera transformé.

Le Père Alban, qui remplace le révérend Père Supérieur, absent de la résidence, reçut les visiteurs à leur arrivée, activement secondé dans sa tâche hospitalière par le Père Bernard. Nous apercevons aussi, occupés à la scierie en voie de construction, au jardin potager et au hangar, le Père Joachim et les Frères François-Xavier, Benoît et Dosithée. L'un d'eux est un habile ingénieur.

Le Père Alban est Anglais de naissance. Il est Trappiste depuis quarante-neuf ans et a demeuré dix-sept ans à la Trappe de Belle-Fontaine, près d'Angers, en France, et douze ans à Oka. Il a bien connu Monseigneur Angebault, prédécesseur de Monseigneur Freppel, et notre ami Monsieur Aubry, professeur de droit, lorsqu'il habitait le pays du " bon roi René." Nous lui demandâmes s'il avait connu aussi M. René Bazin, d'Angers, dont les œuvres ont traversé les mers.

" — Oui, répondit le bon vieillard... il était bien jeune... Que fait-il ?"

Cette réponse nous fit songer au dialogue rapporté par les hagiographes, où saint Antoine le solitaire dit à son visiteur:— " Que fait-on dans le monde ?... Est-ce qu'on y bâtit encore des villes ?"

Le Père Bernard, (un Canadien du comté de Lévis) se présenta à nous en disant : — " Quel beau jour ! " Nous crûmes que la solitude pesait à ce bon moine ; mais lorsqu'il nous quitta, quelques heures plus tard, au pont de la Mistassini, il avait le même sourire, et les beaux rayons de la prière illuminaient encore son front.

" — J'apprends, dit-il, que personne d'entre vous n'a mangé depuis six heures ce matin : prenez ces biscuits en attendant le dîner."

On sait que les Trappistes n'ont pour aliments que des légumes, des farineux, et parfois du lait ou du poisson. Les travailleurs que les moines de la Mistassini emploient en ce moment n'étant pas tenus aux austérités de ces religieux, il y avait du lard au *campe*, et cela permit au Père Bernard de faire des crêpes absolument classiques. Il nous offrit aussi du pain, des choux, des fèves, de l'huile et du vinaigre. Le thé arriva plus tard.

O bons Pères Trappistes, vous jeûnez pour vous et pour nous ; vous vous levez la nuit et multipliez les actes de pénitence pour votre salut et pour le nôtre ; vous travaillez dans le silence, avec humilité, ténacité, persévérance ;

vous accomplissez des merveilles... mais vous ne savez pas faire le thé !

*

* *

Il était près de six heures lorsque les Pères Alban et Bernard et leurs visiteurs quittèrent l'habitation des Trappistes pour se rendre au pont de la Mistassini, dont on devait faire la bénédiction.

Les travailleurs des Trappistes et les colons du voisinage, des femmes et quelques enfants se joignirent au cortège.

La scène qui se passa alors, dans ce cadre grandiose, sur ce pont à vaste structure lancé entre deux rives sauvages et dominant les vagues mugissantes, est quelque chose que je me sens impuissant à décrire.

M. l'abbé Henri Cimon, en surplis et en étole, était entouré des Pères Trappistes, vêtus de leurs robes blanches, de ses trois confrères du clergé diocésain, MM. Lizotte, Tremblay et Hudon, et d'une trentaine de personnes. Au moment de lire les prières liturgiques, l'officiant s'adressa à l'honorable premier ministre et à ses collègues, et, s'exprimant au nom de Monsei-

gneur l'évêque de Chicoutimi, qu'il représentait, il dit qu'il était heureux de féliciter le gouvernement des encouragements qu'il donne aux colons, et de le remercier, en particulier, de l'intérêt qu'il porte aux pionniers de la civilisation dans cette région du nord du lac Saint-Jean. Rappelant quelques souvenirs de voyage, il dit qu'il a vu ailleurs des terres autrefois stériles, devenues fécondes par le travail persévérant des moines. D'ordinaire, au sein des sociétés chrétiennes, on voit l'Etat seconder l'Eglise dans l'accomplissement de son œuvre divine ; ici nous voyons l'Eglise, par un de ses Ordres religieux, seconder l'Etat dans son œuvre colonisatrice. Puisse cet admirable accord des deux pouvoirs qui doivent conduire l'homme vers ses heureuses destinées, temporelles et éternelles, durer toujours dans notre beau pays !

L'officiant dit ensuite les prières de l'Eglise et bénit le nouveau pont, pendant que l'honorable M. Taillon entonnait le *Magnificat*.

L'assistance répondit en chœur, et l'immortelle poésie du cantique de la Visitation se déroula vibrante, solennelle, accompagnée du mugissement de la cataracte, sous le ciel gris de l'automne, à cette heure où la nuit descend et où l'âme acquiert un surcroît de sensibilité.

Tous les fronts étaient découverts. La psalmodie se poursuivait, mélodieuse, dans son incomparable majesté. Parfois une voix s'arrêtait, brisée par l'émotion. Plus d'une paupière était humide lorsque le premier ministre, et, après lui, le ministre de l'Agriculture prirent la parole pour répondre à l'officiant. Tous deux parlèrent brièvement, éloquemment, avec le sérieux de la circonstance et l'attendrissement qui avait gagné tous les cœurs.

Moines et prêtres séculiers, citadins et colons, femmes, enfants, chevaux attelés, tout ce groupe, avec le paysage qui l'entourait, offrait un spectacle digne du pinceau d'un grand artiste.

Le tableau qui a illuminé nos yeux en ce moment ne sera jamais fait sans doute, mais il reste ineffacé dans notre mémoire, avec le souvenir du chant du *Magnificat* à la limite extrême de la civilisation, avec la vision des splendeurs de la cataracte de la Mistassini.

Les infatigables voyageurs reprirent leur trajet à travers les grands bois et se dirigèrent vers Normandin.

Les Pères Trappistes regagnèrent à pied leur

pauvre habitation, et nous vîmes bientôt, non sans un serrement de cœur, leurs silhouettes blanches disparaître dans la forêt.

UN GRAND SORCIER

—

Il fut un temps où les Iroquois, les très doux amis de nos pères, ne prenaient jamais d'eau-de-vie. Ils enlevaient bien la peau des crânes de leurs captifs; ils leur arrachaient les ongles, leur crevaient les yeux, les brûlaient tout vifs et faisaient festin de leur chair, mais ils n'étaient pas ivrognes.

Cela s'explique aisément: on ne leur avait pas encore fait connaître l'*eau-de-feu*, et leurs yeux n'avaient jamais contemplé les formes suggestives d'un flacon.

Il y avait alors un petit groupe de Français à Québec, mais leur chef — un grand chrétien — leur avait défendu de transporter de l'eau-de-vie chez les sauvages. On leur permettait seulement d'en emporter avec eux une petite quantité, pour leur usage personnel, dans leurs chasses lointaines.

Alors comme aujourd'hui, les îles du lac Saint-Pierre étaient le paradis des chasseurs.

Un jeune Français, parti de Québec, s'était installé depuis quelques jours dans une de ces îles ; les eaux du printemps étaient très hautes ; à chaque instant on voyait passer ou s'abattre des volées d'outardes, de canards noirs, de bécassines et de sarcelles, et l'on entendait la détonation d'une arme à feu.

Plus habile que le fils du roi de la chanson, lorsque le jeune chasseur visait le noir, il tuait le noir ; le plomb de son arquebuse était toujours meurtrier ; sa gibecière se remplissait rapidement.

Tout à coup, un hurlement féroce se fait entendre du sein des roseaux bordant l'île solitaire ; une quinzaine d'Iroquois sortent de leurs canots d'écorce et se précipitent sur le Français qu'ils garrottent et emportent avec eux.

Ces farouches enfants des bois ne montraient habituellement aucune persévérance, aucune suite immédiate dans leurs agressions. Leurs guerres n'étaient d'ordinaire qu'une cruelle succession de surprises intermittentes. Ils partaient de leurs foyers le plus souvent en bandes nombreuses pour aller s'attaquer à de pauvres colons isolés, et aussitôt après avoir saisi une proie, ils s'en retournaient dans leurs cantons s'y vanter de leurs exploits et donner à leurs

congénères le spectacle, toujours avidement désiré, de prisonniers mis à la torture.

Notre chasseur du lac Saint-Pierre fut transporté immédiatement dans une des bourgades des cinq cantons ; mais comme un certain nombre de chefs importants étaient alors partis pour une expédition contre les Chats du lac Erié, on attendit leur retour pour faire endurer au prisonnier le supplice ordinaire de la bastonnade, du scalpe et du bûcher ardent.

Ai-je dit que le jeune prisonnier était Normand et qu'il se nommait Louis ?

Donc Louis ne fut ni scalpé, ni brûlé vif à son arrivée chez les Iroquois. On lui laissa même la liberté d'aller et venir, sans toutefois lui permettre de s'éloigner de la bourgade. Il était, au reste, constamment surveillé par l'œil féroce ou admiratif des sauvages et des sauvagesses.

C'était un joyeux compagnon que cet enfant de la Normandie. Soit qu'il ignorât ce qui l'attendait, soit que sa belle humeur pût dominer les circonstances, il avait toujours quelques couplets sur les lèvres, et les indigènes, très sensibles aux charmes de la mélodie, commençaient presque à le prendre en affection. Une vieille femme parla même de l'adopter, ce qui l'eût

mis à l'abri du supplice; mais voilà que, soudain, la gaieté du Français disparut, et il se mit à réclamer son élargissement d'un ton d'autorité qui fit rire les sauvages.

Quelques jours plus tard, il se présenta devant ses ravisseurs et leur dit avec le plus grand sérieux:

— Si vous ne me laissez pas partir immédiatement, je vais mettre le feu à toutes vos rivières et à tous vos lacs.

Un éclat de rire accueillit ces paroles.

— La peur te rend fou, dirent les sauvages.

— Je parle sérieusement, répliqua Louis.

— Eh bien ! repartirent les indigènes, fais brûler l'eau si tu le peux.

Solennellement, Louis s'empara d'un tison enflammé, et se dirigea vers la rivière qui coulait à quelques pas, mais en prévenant les sauvages que s'ils s'avisaient de le suivre, ils seraient eux-mêmes dévorés par le feu.

Les Iroquois restèrent immobiles. Le Normand atteignit bientôt la grève; il se pencha au-dessus de l'onde courante, et fit semblant d'y emplir un vase; puis versant dans ce même vase le contenu de sa gourde remplie d'eau-de-vie, il y mit le feu au moyen de son tison. Remontant alors la grève, il dit aux Peaux-Rouges:

— Voilà tout ce que je veux faire brûler maintenant; mais je vous le répète, toutes vos rivières et tous vos lacs y passeront si vous ne me rendez pas la liberté.

Les sauvages, devenus sérieux, se consultèrent du regard, et le plus âgé d'entre eux dit au jeune Français:

— Prends toutes les provisions dont tu as besoin et va-t'en, tu es un grand sorcier !...

....

Quelques années plus tard, tous les sauvages de la Nouvelle-France, de la Nouvelle-Hollande et des pays voisins étaient devenus des buveurs d'eau-de-vie. Leurs trop fameuses orgies étaient épouvantables.

Le fond de ce récit est vrai. Voir l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec,* par la Mère Juchereau de Saint-Ignace, pp. 163 et 164.

QUELQUES NOTES SUR OCTAVE CRÉMAZIE

—

La naissance, le talent, le caractère, le travail sont autant de choses qui permettent à un homme de se faire une place bien à lui et absolument personnelle dans le milieu social où il vit. L'uniformité des occupations et des habitudes vient ensuite le fixer presque irrévocablement dans cette situation, et s'il habite une petite ville, s'il n'a pas le goût des voyages et reste sédentaire, il devient un homme classé, ne pouvant s'écarter de sa manière de vivre ordinaire sans provoquer la surprise ou même la raillerie. Il sent cela, et son existence se fait de plus en plus uniforme. On lui permettra bien d'écrire des vers ou de la prose, s'il commence assez jeune à le faire et si on lui reconnaît du talent ; mais pour les actes de la vie extérieure qui ne lui sont pas habituels, c'est tout autre chose ; il doit rester dans le moule qu'il s'est fait ; il est classé.

Octave Crémazie, plus que beaucoup d'autres, était un homme classé. Il avait dit un jour qu'il ne donnerait pas un poil de sa barbe pour une femme [1]; il ne recherchait donc pas la société des dames, d'où sa lourde apparence semblait du reste l'éloigner, et ses habitudes étaient routinières à l'extrême. Jamais on ne le rencontrait dans un salon; rarement pouvait-on l'apercevoir dans un lieu d'amusement public. On ne le voyait souvent que sur le seuil de sa librairie, dans la rue qui conduisait à la résidence de sa mère, qui était aussi la sienne, ou dans son banc de la cathédrale de Québec, aux offices solennels de l'antique église métropolitaine dont il admirait la pompe traditionnelle.

On a dit qu'Octave Crémazie devait mal tenir sa librairie puisqu'il était poète. La conclusion est loin de s'imposer; et d'ailleurs Joseph Crémazie, frère aîné et associé d'Octave, ainsi que d'excellents employés (MM. Fournier,

1. Lorsque, à ma demande, Crémazie composa: " La Fiancée du Marin ", pour l'album d'une commune parente, je le plaisantai sur ce mot de célibataire invétéré qui avait fait le tour des salons de Québec. — " Pour être franc, me dit-il, je dois confesser que je songe quelquefois au mariage... mais seulement lorsqu'il manque un bouton à mon gilet ou à ma redingote."

Matte et autres) étaient là pour voir à la bonne tenue de l'établissement.

On a dit encore que l'auteur des *Morts* et de *Castelfidardo* n'entendait rien à la comptabilité. C'est là une autre erreur. Crémazie tenait fort bien ses livres, de même que ceux de la succursale de la Banque Générale Suisse dont il était l'agent. On sait qu'avant la législation fédérale 34 Victoria, chapitre 4, (année 1871), les dénominations monétaires étaient les louis, les chelins et les deniers (*pounds, schillings and pences*) : Octave Crémazie savait faire l'addition simultanée (par trois colonnes à la fois) de pages entières couvertes de chiffres de ces trois dénominations et il répéta bien des fois ce tour de force [1].

Mais alors comment expliquer le désastre financier d'un établissement tenu par des hommes habiles, rangés, aux habitudes modestes et régulières ? Monsieur l'abbé Casgrain a donné un commencement de réponse à cette question en disant que les importations de Crémazie furent excessives. Ces importations atteignirent un chiffre invraisemblable. Une quantité de

1. Je tiens ce détail de mon honorable ami M. Hector Verret, ex-auditeur des comptes de la province de Québec.

caisses et de ballots, contenant toute espèce d'articles de Paris, furent débarqués à la basse-ville, puis transportés à la librairie de la rue de la Fabrique et à un vaste hangar occupé aujourd'hui par l'imprimerie Laflamme, rue Garneau (alors rue St-Joseph). Ces deux bâtiments furent remplis de marchandises de goût, même étrangères à la spécialité de la librairie, qui y restèrent longtemps entassées et en partie oubliées [1]. Au dire de Monsieur J.-C. Taché, la librairie " J. et O. Crémazie " était alors et de beaucoup la plus importante du Bas-Canada.

Comment Octave Crémazie avait-il pu songer à faire d'aussi extravagantes importations ? Nous sommes ici en présence d'un phénomène psychologique intéressant que personne n'a signalé encore, mais dont il m'a été facile de me rendre compte en recueillant, sans les chercher, des renseignements à Paris même, plusieurs années avant ce qu'on a appelé la " catastrophe " du poète.

Crémazie, l'homme aux habitudes invariables, l'homme " classé " dont je parlais tout à l'heure, lisait beaucoup et avait l'esprit ouvert à toutes les connaissances humaines. Il avait

1. Crémazie avait aussi importé des vins de différentes marques, des chaussures, des tapisseries, etc.

aussi l'intuition d'une société polie, raffinée, riche, élégante, friande de nouveautés, toute différente à beaucoup d'égards de celle qu'il avait pu entrevoir dans sa ville natale. Transporté tout à coup à Paris, où il n'était pas connu, il devint aussitôt un tout autre homme, joua de la meilleure foi du monde un véritable rôle, — le rôle d'un Canadien idéal, instruit, brillant, fortuné, pouvant — on le lui disait sans cesse — disposer d'un crédit illimité. On le rencontrait chez le prince de Polignac, dans le salon de Monsieur et Madame de Puibusque, à la table des écrivains et des éditeurs de renom. Sa réputation de riche négociant lui fit commettre l'imprudence de prêter l'oreille aux offres de crédit qu'à l'envi on le sollicitait d'accepter.

Fut-il alors atteint de mégalomanie ? En arrivant à Paris, lors de son premier ou de son deuxième voyage en France, il avait écrit aux principaux éditeurs de la capitale pour leur apprendre qu'il était descendu à tel hôtel, où il serait bien aise de les recevoir. Y avait-il là naïveté ou pose ? Peut-être l'une et l'autre. Ce qui est certain, c'est que le procédé réussit à lui faire une réputation de libraire richissime, — réputation qui dura jusqu'à ce que son frère

Joseph, dont les allures étaient extrêmement modestes, fût venu rompre le charme, quelques années plus tard.

*

* *

En 1857, je parlais un jour des poètes français avec mon commensal M. Auguste Lebrun, de l'hôtel Saint-Sulpice de Paris, qui était un des employés supérieurs de la librairie Henri Plon : — " Mais, me dit-il, vous avez, vous aussi, vos poètes, ou tout au moins votre poète, qui est en même temps un grand personnage, M. Octave Crémazie." Et quelques instants après il me faisait cadeau d'une mince plaquette, élégamment imprimée, contenant *Le vieux soldat canadien*, la meilleure pièce, peut-être, qu'ait écrite notre poète, après cependant sa magistrale composition intitulée : *Les Morts*. J'emportai ce petit chef-d'œuvre dans ma chambre du troisième étage, où, bien des fois, j'en fis la lecture avec des Canadiens de passage à Paris.

Le " vieux soldat " du poème de Crémazie a réellement existé. Il était l'aïeul ou le bisaïeul de Madame A.-B. Sirois, fille de M. Joseph Bélanger, notaire, qui fut député de la basse-ville

de Québec de 1820 à 1827. Le vieux patriote devenu presque aveugle se faisait conduire tous les jours par son fils sur cette partie des remparts de Québec appelée " la grande batterie ", afin d'être témoin du retour des Français ; car pour lui le traité de 1763 ne comptait pas et le drapeau fleurdelisé devait bientôt reprendre sa place au sommet du cap Diamant.

Le vieux Canadien célébré par Crémazie portait-il le nom de Bélanger ? Je le crois. En tout cas il fut au moins allié, par ses descendants, à la famille de ce nom.

On connaît la fiction du poète. Le vieux patriote meurt en disant :

Ils reviendront, mais je n'y serai pas !
....

* * *

Le 13 juillet 1855, à six heures du soir, une corvette portant pavillon tricolore, commandant de Belvèze, doublait la pointe historique à laquelle on a donné le nom d'un ancien vice-roi de la Nouvelle-France et entrait dans le port de Québec. C'était le premier vaisseau de

guerre français qui eût remonté le fleuve Saint-Laurent depuis la conquête, c'est-à-dire depuis près de cent ans !

L'enthousiasme des Franco-Canadiens en cette occasion ne connut pas de bornes. Ce fut alors que Crémazie composa sa pièce fameuse et que, avec la magie de son talent, il ressuscita le vieux patriote qui, jusqu'à son dernier soupir, avait cru au retour des Français. Saisissant sa lyre il en tire des sons jusqu'alors inconnus, et s'écrie avec transport :

Tu l'as dit, ô vieillard, la France est revenue !

. . . .

Puis, sous l'empire d'une poétique vision, il ajoute avec des accents mystérieux :

Voyez, sur les remparts, cette forme indécise,
Agitée et tremblante au souffle de la brise ;
C'est le vieux Canadien à son poste rendu !
Le canon de la France a réveillé cette ombre
Qui vient, sortant soudain de sa demeure sombre,
Saluer le drapeau si longtemps attendu.

. . . .
. . . .

Tous les vieux Canadiens moissonnés par la guerre
Abandonnent aussi leur couche funéraire
Pour voir réalisés leurs rêves les plus beaux,
Et puis on entendit, le soir, sur chaque rive,
Se mêler au doux bruit de l'onde fugitive
Un long chant de bonheur qui sortait des tombeaux.

Octave Crémazie composait ses vers sans se préoccuper de les écrire. Une fois fixés dans sa pensée ils l'étaient pour toujours. Il pouvait les écrire un mois, un an, dix ans plus tard: cela lui était également facile. Il me disait un jour: “ J'ai au moins trois mille vers non écrits qui me trottent dans la tête.”

Crémazie quitta Québec, pour n'y plus revenir, le 11 novembre 1862. On le crut parti pour la France ou pour le Chili. Il avait alors un peu plus de trente-cinq ans.

Vers la fin d'avril de l'année 1864, un des frères du poète me remit la lettre suivante:

“ 1er avril 1864.

“ Mon cher Monsieur Gagnon,

“ J'ai bien reçu en leur temps les deux lettres que vous m'avez écrites. Si je ne vous ai pas encore répondu, il faut s'en prendre à ma pauvre tête qui, jusqu'à ces derniers jours, a été constamment malade. Les inquiétudes et les souffrances

des deux dernières années de mon séjour à Québec avaient tellement fatigué mon cerveau qu'il m'a fallu un long repos trop souvent interrompu par des douleurs aiguës, pour le faire revenir à son état normal.

" Grâce à Dieu, maintenant je suis bien et j'espère pouvoir bientôt me livrer à un travail régulier. Je vous remercie des bonnes et consolantes paroles que vous m'adressez. A celui qui vit dans l'exil, toute voix qui vient du ciel natal apporte avec elle un écho de la patrie; mais quand cette voix est, comme la vôtre, celle d'un ami, ce n'est plus seulement un écho, c'est la voix même de la patrie qui vient consoler et charmer mon isolement.

" Vous vous souvenez sans doute de ce mot de Lamennais: " L'exilé partout est seul ". Il m'est donné, hélas ! depuis près de deux ans, de me convaincre chaque jour, par moi-même, de l'amère vérité de cette parole.

" J'ai reçu dans ma retraite plusieurs livraisons du *Foyer Canadien.* J'ai lu avec un grand plaisir la vie de Mgr Plessis par M. Ferland. Ce qui me frappe, c'est de ne pas voir poindre de nouveaux écrivains. Pourtant, il me semble qu'au milieu de tous les jeunes gens de Québec, il doit nécessairement se trouver

quelques beaux talents. Si ma mémoire me sert bien, c'est moins pour les écrivains déjà connus que pour les jeunes talents qui n'ont pas encore osé ou qui n'ont pas encore eu l'occasion de se produire, que le *Foyer Canadien* a été fondé. Pourquoi donc est-ce toujours la " vieille garde " qui monte à l'assaut ?

" Faites-vous toujours des correspondances pour le *Courrier du Canada* ? Il me semble que mes frères m'ont dit que M. Aubry n'était plus le rédacteur de la feuille de M. Brousseau. Qui donc l'a remplacé ?

" M. Casgrain a-t-il quelque nouveau livre sur le chantier ?

" Ce jeune poète de tant d'avenir, M. L.-H. Fréchette, continue-t-il toujours de réaliser les promesses de ses débuts ?

" Le jeune Garneau fait-il quelques nouveaux poèmes ?

" Je vois que M. Lajoie continue son *Jean Rivard*. Tant mieux ; c'est un beau livre et une bonne action que le travail de M. Lajoie.

" Est-ce que l'on n'a pas commencé, à Montréal, la publication d'un nouveau recueil littéraire intitulé : *La Revue Canadienne* ? Est-ce bien fait ?

“ Le second volume de l'*Histoire du Canada* par M. Ferland est-il paru ?

“ Comme vous avez eu la bonté de me dire dans vos lettres que vous m'écririez de temps en temps, je me permets de vous adresser toutes ces questions. Bien qu'éloigné du Canada, je m'occupe avec intérêt du mouvement littéraire de ma patrie, et ce sera un des bons souvenirs de ma vie d'avoir eu le bonheur d'apporter ma toute petite pierre à l'édifice de notre jeune littérature.

“ Serez-vous assez bon de me renseigner sur les progrès des lettres et des arts dans notre pays, sur ces progrès auxquels vous avez déjà attaché votre nom ?

“ C'est avec douleur que j'ai appris la maladie de M. Ferland. Ce serait une perte immense, je ne dis pas seulement pour la littérature canadienne, mais encore pour la littérature américaine, que la mort de cet homme d'un talent si vrai, si beau, si modeste et si sympathique. Espérons que la Providence voudra bien le conserver encore longtemps pour la gloire de l'Eglise et des lettres canadiennes.

“ Présentez, je vous prie, mes respects à toute votre famille. Quand vous en aurez le temps,

écrivez-moi. Cela me fait tant de bien de recevoir des nouvelles du pays !

« Tout à vous,

O. Crémazie. »

Dans l'automne de 1868, je reçus, sous pli non timbré, une autre lettre vraiment touchante du poète exilé. Cette lettre venait-elle de Paris ou de Santiago ? Je l'ignorais. En voici le texte :

« 18 octobre 1868.

« Cher Monsieur Gagnon,

« Je viens vous offrir l'expression de ma profonde reconnaissance pour la part que vous avez bien voulu prendre dans la démarche que des amis de ma famille ont faite pour me faire rouvrir les portes de la patrie.

« Mes frères m'ont appris que vous aviez pris la peine de faire signer la requête que l'on présente pour moi au gouvernement canadien. Pour cette nouvelle et touchante preuve de votre sympathie, recevez mes plus sincères remerciements. Quel que soit le résultat de la tentative que l'on fait auprès des ministres, je me souviendrai toujours que vous avez travaillé avec ardeur à mettre un terme aux jours de mon exil. Votre voix et celle de vos amis trouveront-

elles un accueil favorable ? Je le désire de toute mon âme sans oser l'espérer.

“ Dieu seul sait ce que l'avenir me réserve, et j'attends avec résignation ce que la Providence décidera de moi.

“ Sir G.-E. Cartier doit partir pour l'Angleterre ; il est probable que, pendant son absence, le Conseil ne s'occupera pas de la requête. Je ne crois pas que le Cabinet d'Ottawa vous donne une réponse avant le mois de janvier [1]. J'ai donc quatre mois à vivre dans un état d'anxiété que vous comprendrez facilement. Enfin, que la volonté de Dieu soit faite !

“ Il y aura six ans le 11 novembre prochain que j'ai quitté le pays. Depuis que j'ai dit à Québec cet adieu navrant que je croyais éternel, le Canada a vu bien des changements. Vous avez un nouveau gouvernement, et la ville de Champlain est redevenue capitale. Vous avez cinq ou six Baronets et Sirs, dont deux Canadiens-Français.

“ J'ai appris avec chagrin que M. Fréchette

1. La réponse que donna le gouvernement fédéral peut se résumer en ces quelques mots : — Il n'y a pas lieu, pour le ministre de la Justice, de recommander à Son Excellence le gouverneur-général l'exercice du droit de pardon en faveur d'Octave Crémazie, attendu que celui-ci n'a jamais été l'objet d'une condamnation judiciaire.

— ce véritable poète qui promettait au Canada son plus grand poète — avait quitté le pays. Espérons qu'il reviendra sur les bords du Saint-Laurent et qu'il donnera à sa patrie les chants plus sévères de son âge mûr, comme il lui a donné les notes si vibrantes et si magnifiques de ses premières années. Si j'ai le bonheur de revoir le ciel natal, je trouverai bien des choses changées, mais ce que je retrouverai telle qu'elle était autrefois, ce sera votre vieille amitié qui vient de se montrer si active et si dévouée.

" Votre bien reconnaissant,

OCTAVE CRÉMAZIE."

Le chantre du *Drapeau de Carillon* n'avait pas trente-six ans lorsqu'il quitta le Canada pour n'y plus jamais revenir.

Il cessa alors d'écrire en vers, et l'on peut dire qu'il était dans toute la plénitude de son talent lorsque sa carrière fut brisée.

Né à Québec le 16 avril 1827 [1], Octave Crémazie, devenu " Jules Fontaine " pour tous

1. Mme Crémazie, mère du poète, avait en grande vénération Mgr Joseph-Octave Plessis. Elle donna l'un des prénoms de l'éminent prélat à un fils né en 1822, et qui ne vécut que très peu de temps. Cinq ans plus tard naissait celui qui devait illustrer le nom de Crémazie, et sa mère lui fit donner, à lui aussi, le nom d'Octave.

ceux qui l'entouraient, mourut au Hâvre, en France, le 16 janvier 1879, sans avoir revu aucun membre de sa famille depuis son départ précipité de 1862. Il était à la veille de retourner à Paris, après un séjour de plusieurs mois dans le département de la Seine-Inférieure, où M. Bossange lui avait donné un emploi. Il fut enlevé par une péritonite qui le fit beaucoup souffrir pendant deux jours. Un prêtre fut appelé auprès de lui et lui administra les derniers sacrements. Il cessa ensuite de souffrir et s'éteignit doucement, sans avoir conscience, semblait-il, que la mort approchait. Il fut enterré dans le cimetière de la ville normande. Son hôte, M. Malandain, fit réunir une trentaine de personnes pour accompagner à sa dernière demeure cet étranger dont on avait remarqué l'esprit supérieur et les sentiments élevés. On fit dresser sur sa fosse une croix de bois portant le nom sous lequel on le connaissait : " Jules Fontaine ", — croix qui a été remplacée il y a quelques années par une autre portant le nom véritable du poète [1].

1. Monsieur l'abbé Emile Chartier, secrétaire de l'Université Laval de Montréal, et Monsieur C-J. Magnan, de Québec, ont, tous deux, publié d'intéressants articles sur le tombeau de Crémazie, au Hâvre.

Le corps d'Octave Crémazie restera donc toujours en France, mais le plus près possible de l'océan et du Canada, sur cette côte normande d'où partaient jadis les vaisseaux qui cinglaient vers la Nouvelle-France, et d'où la pensée de notre poète dut s'élancer bien des fois, triste mais résignée, vers le pays natal.

Dans son poème des *Morts*, Crémazie avait fait entendre ces paroles prophétiques :

Priez pour l'exilé, qui, loin de sa patrie,
Expira sans entendre une parole amie.
Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,
Personne ne viendra donner une prière,
L'aumône d'une larme à la tombe étrangère !
Qui pense à l'inconnu qui sous la terre dort ?

Avait-il alors la prescience des tristes années de son exil et de l'isolement de sa mort ?

Qui songe maintenant à prier pour le chantre de nos gloires passées, pour celui dont la voix n'a jamais fait entendre que de nobles accents ? Nous, du moins, qui l'avons connu, accordons au malheureux poète cette aumône de la prière que lui-même sollicitait, et que nos sentiments pour celui qui fut le barde du Canada ne soient pas ceux d'une admiration stérile ou d'une vaine commisération.

LE PRÉTENDU DRAPEAU DE CARILLON

—

Ama sempre la verità

" Une petite étude signée Pierre Sailly (feu M. Ernest Gagnon) parue dans la livraison d'octobre 1915 de la *Revue Canadienne,* de Montréal, détruit, selon nous, la légende du drapeau de Carillon qui court le pays depuis plus de trente ans. Pierre Sailly a pris la peine de donner à son étude le titre: " Le *Prétendu* Drapeau de Carillon ". (M. Pierre-Georges Roy, *Bulletin des Recherches Historiques,* vol. XXI, octobre 1915).

—

LES lignes suivantes sont d'une absolue exactitude :

" Le *drapeau de Carillon* est conservé dans les voûtes du séminaire de Québec. C'est une grande pièce d'un tissu de soie très fin, cousue à un fourreau cylindrique en toile grossière. Il a 9 pieds et 4 pouces de long et 7 de large. — Le fourreau en toile, contemporain du *drapeau*

lui-même, a été primitivement recouvert d'une couche de peinture rouge. Il était destiné à recevoir la hampe de support, *et celle-ci devait être horizontale*, étant donné l'orientation des dessins dont le haut est toujours tourné du côté de la hampe. — Ses grandes dimensions, son mode de suspension, la disposition des dessins, tout fait croire que nous avons affaire ici à une bannière religieuse plutôt qu'à un drapeau militaire. Sur ce point aucun doute possible. — Sur un côté, une madone a été peinte à l'huile. Sa robe est rouge, son manteau est bleu. L'Enfant-Jésus se repose sur son bras gauche, et sa droite est ramenée vers les pieds de l'enfant. Autour de sa tête est une couronne d'étoiles, peintes de la même manière que les fleurs de lys des quatre coins de la bannière. Sous ses pieds, un croissant peint, lui aussi, comme les fleurs de lys. Au-dessous, l'inscription *refugium peccatorum*, en grandes capitales, se lit sur une bande également peinte. Le contour des lettres est bordé d'un trait rouge, plus pâle que la robe de la madone. Le plein des traits est blanc, comme les fleurs de lys. De l'*m* de la fin on ne voit que le premier jambage, l'artiste n'ayant pas eu la place nécessaire pour dessiner le reste. — Les fleurs de lys

qui occupent les quatre coins du tissu sont plus pâles que le fond général de la bannière, lequel est d'un gris sale, assez foncé, couleur de poussière. Les contours sont ombrés au pinceau. Elles ont été peintes sur le même côté que la madone. — Au-dessus de l'inscription, on trouve des armoiries dont l'écu est complètement effacé. On ne distingue plus que la silhouette des supports : deux griffons, la couronne de marquis dont elles sont timbrées, et, au bas, la croix de saint Louis. — Sur le revers de la bannière, on voyait les armoiries de France timbrées d'une couronne royale : écu oval, à fond d'azur chargé de trois fleurs de lys d'argent posées 2 et 1. Le tissu de la bannière est tellement mince que, souvent, les lignes des dessins se voient du côté opposé, à travers le tissu lui-même. Les figures, armoiries, madone, etc., ont été dessinées à l'huile et sont bien faites, sinon bien conservées. — Une bande de soie a été cousue tout autour. Elle est repliée sur la tranche de la bannière et recouvre tout le rebord, de chaque côté, sur une largeur d'environ cinq lignes. Cette bande maintenant est plutôt verte, quoique la teinte en soit passablement effacée. Elle a pu être bleue primitivement, et le bleu avoir passé au vert dans le cours du temps. Dans

tous les cas, elle est certainement d'une couleur différente de celle du fond de la bannière. Sur ce point il ne saurait y avoir le moindre doute. — Quelle était la couleur générale de la bannière ? Probablement le blanc, blanc-crême ou jaune-pâle. En effet, en quelques endroits, le repli de la bordure dont nous parlions ci-dessus a été coupé, usé par le temps, et alors, on voit, en séparant les deux bandes qui sont restées en place, le tissu lui-même de la bannière, lequel, grâce à cette couverture, a conservé, à ces endroits, sa couleur mieux que sur la surface exposée à l'air et à la lumière. Or, ce tissu est blanc, blanc-crème ou jaune-pâle. Nul soupçon de bleu ou de vert. D'ailleurs, comment le peintre aurait-il eu l'idée de donner à la madone un manteau bleu si le fond de la bannière avait été de cette couleur ? — Les fleurs de lys des coins sont plus pâles que le reste. On n'y trouve guère des traces de peinture, sauf les ombres des contours. Et c'est peut-être grâce à cela que le tissu qui les porte est mieux conservé que celui qui est recouvert par la madone et les armoiries. " — " P. S. — La bannière est toute déchirée. Un coin manque complètement. Et c'est afin de préserver ce qui reste que le séminaire l'a fait coller sur une pièce de soie,

avec le résultat qu'on ne voit plus maintenant les armoiries de France. Les trous de boulets ou de balles, qú'on a quelquefois voulu y voir, sont de simples déchirures, l'œuvre du temps et d'un enroulement défectueux. C'est ce qui arrive dans un parapluie qui se coupe."

Mgr J.-C. K.-Laflamme, ancien supérieur du séminaire de Québec, l'auteur présumé de la description qui précède, écrivait les lignes suivantes à M. Ernest Gagnon, à la date du 10 février 1905 : " Votre petit volume (*Choses d'autrefois*) m'a fait revivre bien des années ; il a rafraîchi bien des souvenirs à demi effacés. Comme ma vieille mère aurait été heureuse d'y lire l'histoire de la montre de Montcalm ! Elle aurait peut-être ajouté que son grand-père, le héros de l'histoire, n'était pas revenu indemne de la bataille du 13 septembre, puisque, plus tard, il dut séjourner à l'hôpital-général où on lui coupa une jambe, ce qui l'obligea à rester au Canada. . . — Ce que vous dites des drapeaux qui flottèrent sur les régiments français à Carillon [1] me confirme dans l'opinion que j'ai toujours eue à propos de notre prétendue relique. Je n'ai jamais pu voir dans cette relique que nous gar-

1. La description de ces drapeaux est donnée plus loin.

dons si précieusement ici, autre chose qu'une bannière pieuse qu'on portait aux processions religieuses. Au fond, cela importe peu peut-être. Il suffit que cette vénérable loque symbolise, à tort ou à raison, un glorieux souvenir."

De son côté, M. Ernest Gagnon s'exprime ainsi dans une lettre, datée du 9 avril 1906, adressée à un officier du bureau des archives fédérales, M. Boutet: " J'ai écrit l'article de la *Revue Canadienne* [1] dont vous me parlez à peu près sous la dictée de M. L.-G. Baillairgé. La *vieille chronique*, mentionnée par lui, m'est absolument inconnue. Jamais M. Baillairgé n'a voulu me permettre de dérouler et de voir son *drapeau de Carillon*. Depuis la mort de M. Baillairgé, j'ai pu enfin voir ce fameux *drapeau*... qui n'en est pas un. C'est une très ample bannière, avec attaches au sommet, qui a dû être fort belle il y a plus d'un siècle. Elle peut avoir été donnée au fort Saint-Frédéric (ancien fort Beauharnois), voisin de Carillon, mais n'a aucun caractère militaire. Cette vieille bannière me paraît venir du marquis Charles de Beauharnois, et cela à cause des supports (aigles) et autres accessoires d'armoiries que

1. Cf. : *Revue Canadienne,* vol. 18 (année 1882, page 129).

l'on voit sur une de ses faces au pied de la *madone.* Dans l'article dont vous me parlez, je supposais que le *drapeau* en question avait appartenu à un régiment. Si j'avais pu le dérouler de sur sa hampe, je me serais bien vite détrompé. J'ai réédité l'article en question avec de notables modifications dans un des volumes de M. Chouinard sur la *Société Saint-Jean-Baptiste* de Québec. Mais, alors encore, je n'avais pas vu la fameuse bannière."

On lit dans l'ouvrage intitulé: *Notre-Dame-de-Lorette en la Nouvelle-France*, par M. Lionel Lindsay: "Une trouvaille faite dans le *grenier* du chef (huron) Tsa8enhohi... jette un rayon de lumière sur la question si obscure du fameux *drapeau de Carillon*, tout en ouvrant un nouveau champ aux conjectures et aux recherches des amateurs d'histoire. — Cette trouvaille consiste en une demi-douzaine de petites oriflammes en soie blanche jaunie par le temps et portant l'écusson des Beauharnois (d'argent à une face de sable surmontée de 3 merlettes de même). Or, cet écusson, portant couronne de marquis, avec deux aigles pour support et croix de chevalier au bas, se trouve reproduit, apparemment par le même artiste,

sur une des faces du *drapeau de Carillon.* Tout y est d'une identité parfaite, sauf pourtant le centre qui est effacé."

Le champ des hypothèses reste ouvert au sujet de l'identité de la célèbre bannière jadis conservée dans l'église de Saint-Antoine-de-Padoue (l'église des Récollets) de Québec, et sauvée par le Frère Louis de l'incendie du 6 septembre 1796. Je n'en risque aucune, et me contente de rappeler que l'on doit la conservation de cette mystérieuse relique aux louables initiatives de feu M. le comte Baillairgé.

Pierre Sailly

Note de la Rédaction de la *Revue Canadienne.* — Ce *Pierre Sailly,* pourquoi ne le dirions-nous pas aujourd'hui, c'est le regretté M. Ernest Gagnon, mort à Québec, à 80 ans, le 15 septembre dernier. Il nous envoyait l'article qui précède à la date du 30 août. Comme nous nous étions empressé de l'assurer que notre *Revue* se ferait un honneur de publier cet *article-mosaïque* (ainsi qu'il disait lui-même) dans sa prochaine livraison, il nous adressait une note, le 3 septembre, pour modifier le titre — il avait écrit d'abord *Le drapeau de Carillon,* il ajoutait cette fois l'adjectif *prétendu* — et mettait en plus, en tête, la petite phrase italienne *Ama sempre la verità.*

COSTUMES ET DRAPEAUX DES RÉGIMENTS DE MONTCALM À CARILLON[1]

La Reine. — Création en 1661; uniforme: habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'étain plats, façonnés, et chapeau bordé d'argent.

Six drapeaux, dont un blanc colonel et cinq d'ordonnance, vert et noir, par opposition, et les croix blanches semées de fleurs de lys d'or, avec quatre couronnes d'or au milieu.

La Sarre. — Création en 1651; uniforme: habit gris blanc, paremens bleus, boutons de cuivre et chapeau bordé d'or.

Trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, rouge et noir, par opposition, et croix blanche.

Guyenne. — Création en 1684; uniforme: habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre et chapeau bordé d'or.

Trois drapeaux, dont un blanc colonel, et

1. Description empruntée à l'*Abrégé de la carte militaire de France* de Leman de la Jaisse, envoyée à M. Gagnon par M. Charles de Bonnechose, l'auteur couronné de *Montcalm et le Canada français*.

deux d'ordonnance, vert et isabelle, par opposition, et croix blanche.

Berry. — Création en 1684; uniforme: habit gris blanc, paremens rouge, boutons de cuivre, doubles poches en long et chapeau bordé d'or.

Trois drapeaux, dont un blanc colonel, et deux d'ordonnance, violet et isabelle, rayés, par opposition, et croix blanche.

Béarn. — Création en 1684; uniforme: habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre ronds, trois sur chaque manche et trois sur chaque poche, en long, et chapeau bordé d'or.

Trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, isabelle et rouge, par opposition, et croix blanche.

Royal Roussillon. — Création en 1655; uniforme: habit gris blanc, paremens bleu de roi, boutons de cuivre plats et chapeau bordé d'or.

Trois drapeaux, dont un blanc colonel, et croix blanche semée de fleurs de lys d'or, ainsi qu'aux deux drapeaux d'ordonnance, bleu, rouge, vert et feuilles mortes, par opposition.

Languedoc. — Création en 1672; uniforme: habit gris blanc, paremens bleus, boutons de cuivre ronds et chapeau bordé d'or.

Trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, violet et feuilles mortes, par opposition, et croix blanche.

LA MUSIQUE À QUÉBEC AU TEMPS DE MONSEIGNEUR DE LAVAL

—

Le premier évêque de la Nouvelle-France écrivait à Rome dans l'automne de 1664 :

" Il y a ici (à Québec) une basilique construite en pierre : elle est grande et magnifique. L'office divin s'y célèbre suivant le cérémonial des évêques ; nos prêtres, nos séminaristes, ainsi que dix ou douze enfants de chœur, y assistent régulièrement. Dans les grandes fêtes, la messe, les vêpres et le salut du soir se chantent en musique, avec orchestre, et nos orgues mêlent leurs voix harmonieuses à celles des chantres... "

Au dix-septième siècle le mot " orchestre " désignait la réunion des instruments qui — avec l'orgue à l'église ou le clavecin au théâtre — servaient surtout à soutenir les voix. Dans les églises, un petit nombre d'instruments composaient ordinairement tout l'orchestre : c'étaient

les violons, les violes (quintes ou altos), les basses (violoncelles), les contre-basses, les flûtes, les hautbois, les clarinettes et les clairons. Aidés de l'orgue, ces instruments soutenaient les solos et les chœurs en doublant simplement les parties vocales ou en faisant entendre des accords plaqués. Tout autre est le rôle de l'orchestre moderne, aux timbres si nombreux et si variés, dans lequel chaque instrument a ses initiatives propres et concourt à l'harmonie de l'ensemble en se livrant aux hardiesses de ses ressources particulières.

*
* *

L'orchestre de l'église paroissiale de Québec, vers le milieu du dix-septième siècle, était vraisemblablement assez incomplet, et ne se faisait entendre que rarement.

Le plain-chant, au temps de Monseigneur de Laval, était-il ordinairement chanté sans accompagnement ou avec le seul accompagnement du " serpent " ou de l'orgue à l'unisson ? De nos jours cela pourrait paraître invraisemblable ; mais il y a lieu de croire qu'il en était ainsi. Cela n'empêchait pas le chant de mor-

ceaux *en musique* et de psaumes *en faux-bourdon* " dans les grandes fêtes."

Comment expliquera-t-on que Dumont, le maître-de-chapelle de Louis XIV, ait composé ses cinq messes royales, dont la plus ancienne édition se trouve à la Bibliothèque Nationale de Paris, sans y ajouter un accompagnement ?

" La musique qui se chantait à la chapelle du roi (de France), écrit M. Fétis, avait été jusque vers 1670, composée seulement pour les voix, selon l'ancien système, avec une partie de basse instrumentale qu'on appelait basse continue. Louis XIV, porté vers tout ce qui avait un air de grandeur, désira qu'à l'exemple de Carissimi et de ses imitateurs, les maîtres de sa musique joignissent à leurs motets des accompagnements d'orchestre; il en parla à Dumont, qui, religieux observateur des décisions du Concile de Trente, répondit au roi qu'il ne pouvait se prêter à ce qui lui était demandé. Louis XIV, curieux d'examiner d'où pouvait naître ce scrupule, consulta l'archevêque de Paris (de Harlay), qui affirma que le concile avait proscrit les abus de la symphonie, mais non la symphonie elle-même. Dumont ne se rendit qu'avec peine à cette décision . . . Peu de temps après (en 1674),

il demanda et obtint sa retraite de vétérance... [1]."

En parcourant les anciennes chroniques de la Nouvelle-France, nous voyons que, le 22 novembre 1662, sous le gouvernement du baron d'Avaugour, on célébra, à Québec, la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens, par une messe solennelle qui fut chantée au collège des Jésuites.

Dans sa " relation " de 1666, le Père Le-Mercier parle avec de grands éloges d'un service chanté " en musique ", célébré dans l'église paroissiale de Québec, à l'occasion de la mort de la reine-mère Anne d'Autriche. Je cite:

" M. Talon, intendant pour le roy en ce pays, signala surtout l'affection qu'il a pour

1. Henri Dumont mourut en 1684. " On a de lui cinq messes en plain-chant, connues sous le nom de *messes royales,* qu'on chante aux fêtes solennelles dans plusieurs églises de France; ce sont ses meilleurs ouvrages; leur caractère est noble et solennel." (F.-J. Fétis. — *Biographie Universelle des Musiciens*). — Henri Dumont était né près de Liège en 1610.

Des cinq *messes royales* de " Henry Du Mont, abbé de Silly et Maistre de la musique de la Chapelle du Roy ", trois sont chantées dans nos églises canadiennes: ce sont les messes dites du *premier ton,* du *deuxième ton,* et du *sixième ton.* Ces cinq messes de Dumont ont été harmonisées à quatre voix par Alexandre Guilmant.

le service de Sa Majesté et son respect pour la mémoire de cette grande princesse, faisant faire, le 3 d'août de l'année 1666, dans la principale église de Québec, un service chanté en musique qui eût semblé magnifique partout ailleurs, mais qui le parut au delà de ce qu'on peut exprimer dans un pays où l'on n'avait jamais rien vu de semblable... M. de Tracy, lieutenant-général de Sa Majesté en toute l'Amérique, M. de Courcelles, gouverneur de la Nouvelle-France, M. l'Intendant et toutes les personnes considérables s'y trouvèrent en deuil, et M. l'évêque de Pétrée y officia, assisté de plusieurs ecclésiastiques en chape."

*
* *

Monseigneur de Montmorency-Laval paraît avoir eu un goût très prononcé pour l'art musical. Lorsqu'il arriva à Québec avec M. de Mésy, au mois de septembre 1663, il apportait avec lui un orgue acheté en France, destiné à la "grande église" qui devait plus tard devenir sa cathédrale [1]. Inauguré vers la fin de l'an-

1. Jusqu'aujourd'hui on était sous l'impression que cet orgue fut le premier venu de France. Il ne le serait

née 1664, cet instrument (qui servit de modèle pour la fabrication d'autres orgues construites dans la colonie par un ecclésiastique) paraît avoir été remplacé, en 1753, par un orgue à deux claviers, fabriqué à Paris, avec " un tremblant doux et un tremblant fort " et une très belle trompette. Cet orgue fut sans doute détruit pendant le bombardement de 1759 [1].

pas cependant si l'on en croit un acte de maître Guillaume Audouart, notaire royal et secrétaire du Conseil de Québec. Cet acte en date du 22 mai 1657 — six ans avant l'arrivée de l'orgue de Mgr de Laval — nous apprend qu'un maître-menuisier, Jean LeVasseur, avait payé, en argent et *en castor,* la somme de 60 livres tournois, " en reconnaissance de ce que les Sieurs Curés et " Marguilliers prêtent à la *confrérie de Sainte-Anne* leurs " église (de N.-D. de Québec), cloches, ORGUE et susdite " chapelle Sainte-Anne."

Il paraîtrait même que, dès 1644, il y eut des orgues à Québec. Ceci se trouve mentionné dans l'érection de la cure de Québec, (dans l'acte qui se trouve aux archives du presbytère, carton 3, numéro 4).

Cette note nous a été obligeamment communiquée par le R. P. P.-V. Charland, O. P.

1. L'orgue posé en 1753 dans la principale église de la Nouvelle-France avait été reçu préalablement, à Paris, par l'organiste du roi de Pologne. (Voir note de Mgr Henri Tétu aux pages 359, 360 et 361 du *Bulletin des Recherches Historiques* pour l'année 1908). De 1759 au commencement du dix-neuvième siècle, il n'y eut pas

Quatre jeunes élèves du " collège de Québec " — quatre " officiers de musique " comme parle le *Journal des Jésuites* — paraissent avoir été spécialement remarqués et protégés par le premier évêque de la Nouvelle-France: c'étaient *Germain Morin*, le premier prêtre canadien ordonné par le vénérable prélat; *Charles-Amador Martin*, le deuxième prêtre canadien dans l'ordre chronologique, fils du " pilote royal " Abraham Martin dit l'Ecossais, qui donna son nom aux célèbres Plaines d'Abraham, et le premier compositeur de musique dont il soit fait mention dans nos annales historiques; le sympathique *Pierre de Repentigny de Francheville*, né aux Trois-Rivières en 1649, ordonné prêtre en 1676 et décédé en 1713; et enfin *Louis Jolliet*, qui, après avoir porté pendant quelques mois l'habit ecclésiastique, devint le voyageur, l'explorateur et

d'orgue dans la cathédrale de Québec. On se servait d'un serpent (instrument de bois recouvert en cuir) pour y soutenir le plain-chant. A partir de 1800, les organistes de l'église métropolitaine furent, successivement, l'abbé Pierre-Antoine Tabeau, M. Frédéric Glackmeyer, M. François L'Ecuyer, M. Théodore Molt, M. Antoine Dessane, M. Ernest Gagnon, M. Gustave Gagnon, M. Henri Gagnon.

l'hydrographe illustre que chacun sait, et ajoutait à ses autres talents celui de virtuose.

Louis Jolliet, le premier de nos organistes canadiens, était de trois ans plus âgé qu'Amador Martin, le premier de nos compositeurs. Tous deux étaient nés à Québec.

Amador Martin est surtout connu pour avoir écrit la musique de la prose *Sacræ Familiæ*, qui est très remarquable. L'historique de l'office de la sainte Famille nous entraînerait à parler de la part que prirent à sa composition (à la demande de Mgr de Laval) M. Ango de Mézerets, M. Henry de Bernières, le R. P. Jean Dablon et le R. P. Martin Bouvart, de la Compagnie de Jésus; puis, subséquemment, les poètes Santeuil et Gourdan, de l'abbaye de Saint-Victor, de Paris. Je laisse cette tâche à Monsieur l'abbé H.-A. Scott, l'érudit successeur de Charles-Amador Martin, — car le premier de nos compositeurs fut aussi le premier curé de Notre-Dame-de-Foy.

*
* *

Ces lignes incomplètes le seraient davantage si je n'ajoutais que les chants que l'on entendait

à Québec au dix-septième siècle n'ont pas cessé de faire partie de notre héritage national. Ce sont nos chansons populaires, les vieux cantiques que l'on chante encore dans nos églises ou au sein de nos familles, les mélodies de la mélopée grégorienne. Mais c'est un fait digne de remarque qu'il n'existe plus aucune trace des airs sur lesquels l'on dansait à Québec, dans les réunions profanes, sous le régime français.

Nos annales parlent bien des violons qui se firent entendre chez Guillaume Couillard aux noces de Jean Guyon, le 27 septembre 1645 (elles ne parlent ni de vielles, ni de binious), mais elles ne font aucune mention des airs ou des danses exécutés par les virtuoses et les chorégraphes d'antan. On ne saura jamais au juste ce que fut le ballet auquel assista " la petite Marsolet " dans la maison des Cent Associés, le 27 février 1647 ; et les chercheurs du vingtième siècle devront s'en tenir à de simples conjectures sur le côté artistique du grand bal — " le premier bal du Canada " — donné par Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, le 4 février 1667.

*
* *

On a dit qu'une mélodie pouvait traverser les siècles et être en réalité un monument plus solide que les monuments de bronze ou de granit. La France de nos missionnaires et de nos martyrs nous a transmis, avec beaucoup d'autres chants, deux beaux cantiques, qui, portés sur les ailes de mélodies populaires, dureront peut-être aussi longtemps que le monument à Mgr de Laval que nous inaugurons aujourd'hui : le premier (*Dans cette étable*) est de Fléchier, évêque de Nîmes ; le second (*Au sang qu'un Dieu va répandre*) est de Fénelon, archevêque de Cambrai. Ces pieux couplets sont chantés partout, en Amérique, où ont pénétré des Franco-Canadiens ; et, dans l'avenir, pendant que l'œuvre de Philippe Hébert se dressera, noble, imposante, mais immobile, sur son piédestal de granit, ces touchantes cantilènes franchiront l'espace et iront rappeler aux plus lointaines régions du nouveau monde, avec le nom auguste du Christ Rédempteur, le souvenir de ces hommes d'héroïsme et de génie qui furent les fondateurs de notre jeune France.

Québec, 22 juin 1908.

LA MUSIQUE
ET LES NOËLS POPULAIRES

(1891)

—

On parlait un jour de musique religieuse dans une réunion où je me trouvais avec M. Antoine Plamondon, le doyen de nos artistes-peintres, qui, âgé aujourd'hui de près de quatre-vingt-dix ans, a conservé tout l'enthousiasme, toute l'ardeur artistique d'un jeune homme :

— " La musique religieuse, me dit-il, . . . mais est-ce que toute musique n'est pas religieuse ? "

Pour toute réponse, je me contentai de regarder l'excellent vieillard avec admiration. Sans le savoir, il venait de faire son propre éloge et de révéler l'exquise candeur de son âme.

La musique, ce merveilleux et poétique langage, cet art charmant et " dangereux ", comme a dit Madame Bourdon, a une puissance

étonnante pour exprimer les sentiments du cœur humain, avec leurs nuances infinies, leurs délicatesses subtiles et inconscientes, et elle sait en développer l'intensité à un degré extraordinaire; mais elle est impuissante à exprimer une idée spéculative, un raisonnement ou une argumentation. A vrai dire, elle n'a aucun sens absolument déterminé et précis. C'est là sa faiblesse et c'est là aussi sa force. La même mélodie peut à la fois faire verser des larmes de joie et des larmes de douleur, et les sons de l'orchestre qui jettent l'ivresse dans l'âme du danseur peuvent, au même moment, inspirer une dévotion plus vive et plus tendre à l'humble religieuse qui, non loin de la salle du bal, passe la nuit au chevet d'un mourant.

Pour une âme qui vit constamment sous le regard de Dieu, toute musique peut avoir un côté religieux, de même que, pour une âme perverse, toute musique peut contenir un ferment dangereux et malsain. Mais trouver tout bon ou tout mauvais dans la musique, en général, serait l'indice d'une absence d'éducation musicale à peu près complète.

A proprement parler, les non-initiés absolus ne trouvent dans la musique que l'expression de

deux sentiments : la tristesse et la joie, lesquels peuvent développer et accroître à un très haut degré les autres sentiments, bons ou mauvais, préexistants dans l'âme. Chez les initiés, au contraire, la musique fait naître la plus grande diversité d'impressions. La mélodie, avec ses notes appellatives, ses cadences, son *parallélisme* dont les compositeurs modernes cherchent trop à s'affranchir ; l'harmonie, avec ses accords consonants et dissonants et les artifices ingénieux des retards dans la résolution d'une ou de plusieurs de leurs parties ; le rythme, avec ses élans et ses chutes, ses temps forts et ses temps faibles, ses syncopes, ses points d'orgue, ses divers genres de mesure, ses mouvements, tantôt lents, tantôt précipités, sont pour le musicien l'objet d'études attrayantes en même temps que la source d'inexprimables jouissances et d'impressions variées.

J'ai dit plus haut que la musique n'est pas, à proprement parler, le langage de l'âme intellectuelle, et que ses accents enivrants et poétiques n'ont pas le sens circonscrit, déterminé, de la parole, écrite ou parlée. Cela explique, sans toujours les justifier, ces substitutions de paroles sur un chant particulier, ces arrange-

ments après coup dont on est si coutumier dans les maîtrises.

Rarement une mélodie moderne se prête à ces sortes d'adaptations et de transformations; mais j'avoue qu'une mélodie antique, même si elle se chantait à l'origine sur des paroles profanes, peut souvent recevoir des paroles religieuses sans que le bon goût ait à en souffrir. C'est que l'emploi excessif des dissonances et l'abus des effets rythmiques ont donné un tel cachet d'agitation à notre musique moderne que, grâce au contraste, toute musique ancienne nous paraît aujourd'hui calme et reposante, et que l'air d'une joyeuse chanson d'autrefois peut maintenant nous faire l'effet d'un cantique. Si, après cela, on écrit des paroles pieuses sur cette mélodie ancienne, et si l'on chante cette mélodie dans une église, le jour de Noël, par exemple, les délicats eux-mêmes ne trouveront peut-être rien à redire, tant il est vrai que, dans l'état actuel de l'art musical, l'archaïsme de la forme favorise singulièrement l'expression des sentiments religieux.

D'une manière générale, cependant, il faut se défier des adaptations.

L'abbé Daulé, l'un des prêtres que la révolution française du siècle dernier a jetés sur les

plages canadiennes, a publié un gros volume de cantiques, avec musique, dont quelques-uns se chantent sur des airs de chansons plus ou moins triviales que lui avaient fait connaître, paraît-il, des ouvriers, des artisans ou des cochers de place de Québec. Le bon " Père Daulé ", comme on l'appelait, notait les airs, faisait parfois une remontrance au chanteur, puis adaptait des paroles pieuses à l'air de la chanson profane. Un peu plus tard, les chansons, transformées en cantiques, faisaient résonner les voûtes de la cathédrale de Québec. Les fidèles souriaient peut-être un peu, dans les premiers temps ; mais aujourd'hui les couplets par trop vulgaires sont oubliés et les cantiques seuls subsistent. On les chante sans penser à leur origine, de même qu'à Rome on peut entrer dans les églises du Panthéon et de *Santa Maria sopra Minerva* sans songer aux héros de l'antiquité ou aux rêveries de la théogonie païenne.

On connaît le pieux cantique de Noël : *Dans le silence de la nuit ;* il se chante sur un air antique et charmant, et il a sans doute inspiré bien des sentiments de dévotion. J'hésite après cela à dire au lecteur que l'air de ce cantique, tel qu'indiqué par le Père Daulé, était primitivement celui d'une chanson à boire !

Mais la plupart des airs de nos noëls canadiens n'ont pas cette origine profane, ou du moins une origine aussi profane. Quelques-uns, d'une naïveté très puérile et très fantaisiste, ne sont pas chantés dans les églises. Ceux-là sont ordinairement peu connus. Parmi les anciens cantiques de Noël, trois surtout sont chantés dans nos fêtes religieuses : *Ça bergers, assemblons-nous*, — *Nouvelle agréable*, et *Dans cette étable*. — Ce dernier a été composé par Fléchier, — Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, l'auteur illustre de l'oraison funèbre de Turenne.

Un Noël du Languedoc : *Les anges dans nos campagnes*, est aussi très connu par tout le Canada français.

Le Père Lambillotte a publié deux cantiques de Noël très pieux, d'une forme plus moderne, qui se chantent également dans nos églises canadiennes : *Au saint berceau qu'entourent mille archanges*, et *O divine enfance de mon doux Sauveur !* Ce dernier faisait partie du répertoire du chœur de l'église paroissiale de Montréal, il y a quarante ans. Les membres de ce chœur étaient choisis parmi les élèves du collège de Montréal ; ils avaient pour directeur le bon abbé Barbarin, dont la voix admirable

faisait les délices des fidèles. Après ce long espace de temps que je viens d'indiquer, il me semble entendre encore cette belle et onctueuse voix répéter avec ferveur :

O divine enfance
De mon doux Sauveur !
Aimable innocence
Tu ravis mon cœur.
Que dans sa faiblesse
Il paraît puissant !
Ah ! plus il s'abaisse,
Et plus il est grand !

Descendez, saints anges,
Venez en ces lieux;
Voyez dans ces langes
Le Maître des Cieux !
Qu'elles ont de charmes
Aux yeux de ma foi
Ces premières larmes
Qu'il verse pour moi !
. . . .
. . . .

Il y a un peu plus de trente ans, Adolphe Adam a publié son " cantique de Noël " si connu et si populaire dans nos villes. C'est une heureuse composition, simple, mais ample, distinguée, dont les modulations sont naturelles et d'où s'exhale un véritable parfum de piété. Je

l'ai entendu chanter pour la première fois, par une délicieuse voix d'enfant, dans la grande église de Saint-Roch, à Paris, en 1857. Les paroles, dues à Capeau de Roquemaure, sont aussi fort belles.

. . . .

. . . .

Si, de la capitale de la France, nous nous transportons dans les vastes forêts qui séparent la province de Québec de la Baie d'Hudson, nous trouvons des sauvages chrétiens, évangélisés par nos missionnaires, chantant des cantiques en langue indigène sur des airs français, pendant la nuit de Noël, " la nuit où l'on ne dort pas." Tous les sauvages montagnais, pour ne parler que d'une seule tribu, savent lire et chanter *la prière.*

Les Hurons sédentaires de la Nouvelle-Lorette, près Québec, chantent un très beau noël en leur langue d'autrefois: *Jesous ahatonnia !* (Jésus est né !) dont l'origine remonte au temps des glorieuses et sanglantes missions de la péninsule huronne. Les paroles en sont consignées dans un manuscrit du Père Chaumonot, et l'on suppose qu'elles sont du Père de Brébeuf,

l'apôtre-martyr, ou du Père Ragueneau, deux linguistes. L'air en est très populaire parmi la tribu. C'est une simple mélodie à deux temps, d'allure toute française; elle appartient au mode mineur, ou, plus exactement, au premier mode plagal de la tonalité grégorienne.

On chantait autrefois, dans l'ancienne et la nouvelle France, des noëls nationaux, des noëls politiques, des noëls badins, à côté des noëls religieux. Ceux-ci se divisaient en deux classes: les uns se faisaient entendre dans les églises, et ne s'écartaient guère des données du Nouveau Testament; les autres se chantaient au foyer domestique, et la fantaisie y avait une plus large place.

Le noël suivant semble appartenir à cette dernière catégorie:

— D'où viens-tu, bergère,
D'où viens-tu ?
— Je viens de l'étable,
De m'y promener;
J'ai vu un miracle
Qui vient d'arriver.

— Qu'as-tu vu, bergère,
Qu'as-tu vu ?
— J'ai vu, dans la crèche,
Un petit enfant,
Sur la paille fraîche
Mis bien tendrement.

— Rien de plus, bergère,
Rien de plus ?
— Saint' Marie, sa mère,
Lui donnant du lait;
Saint Joseph, son père,
Qui tremble de froid.

— Rien de plus, bergère,
Rien de plus ?
— Ya le bœuf et l'âne
Qui sont par devant,
Avec leur haleine
Réchauffent l'enfant.

— Rien de plus, bergère,
Rien de plus ?
— Ya trois petits anges
Descendus du ciel,
Chantant les louanges
Du Père éternel.

Ce noël est bien connu dans les familles canadiennes. Les petits enfants aiment son joli air, simple et doux. Le dialogue qui se poursuit de couplet en couplet les intéresse, et leur imagination s'exalte au récit de ce Dieu qu'adorent les

grands parents comme les petits enfants, ce Dieu qui a tout fait, tout: le beau ciel étoilé, le grand fleuve, la haute montagne couverte de neige, et qui cependant veut naître pour nous dans une étable ! Le bœuf, dont ordinairement ils n'osent pas trop approcher, et l'âne, qu'ils ne connaissent que de nom, sont deux personnages qui, à leurs yeux, embellissent singulièrement le tableau.

Un auteur qui n'a pas toujours été aussi bien inspiré, Michelet, a écrit excellemment, à propos des noëls populaires:

...Il y avait alors dans l'Eglise un merveilleux génie dramatique, plein de hardiesse et de bonhomie, souvent empreint d'une puérilité touchante... Elle (l'Eglise), quelquefois aussi, se faisait petite; la grande, la docte, l'éternelle, elle bégayait avec son enfant; elle lui traduisait l'ineffable en puériles légendes.

Les chants de Noël, qui reviennent chaque année, à la même date, sanctifier le foyer canadien, font plus que nous rappeler les suaves impressions de l'enfance: ils nous montrent l'humble crèche d'où Jésus " prêche " à notre orgueil; ils pénètrent notre esprit des immortelles espérances qui doivent illuminer la pen-

sée de tout chrétien, et nous font tomber à genoux avec les bergers devant le Dieu Rédempteur.

———

ESQUISSE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBECQUOISE EN 1674

(Fragment)

—

La population de Québec, en 1674, était d'environ huit cents âmes. On y retrouvait les traits caractéristiques des populations de l'ouest de la France, avec une certaine " venue " du terroir canadien qui lui donnait un cachet particulier. La gaîté normande s'y alliait à une imprévoyance quelque peu algonquine ; on ne craignait pas de perdre une fortune non encore acquise ; les audacieux se donnaient carrière dans de lointaines expéditions ; les sédentaires avaient des mœurs douces et agréables. Les lois criminelles de l'époque, — lois d'une affreuse sévérité comme celles de la Nouvelle-Angleterre, — n'étaient que rarement appliquées. On faisait bonne chère quand on le pouvait et l'on donnait déjà dans ce luxe des vêtements qui

est un des défauts des classes rurales franco-canadiennes. Malgré les inquiétudes que faisaient naître les incursions des Iroquois, on avait constamment sur les lèvres les chansons de l'ancienne France, — chants d'amour ou de batailles, refrains où revenaient souvent les noms de Paris, de Rouen, de La Rochelle, de Nantes, de Saint-Malo " beau port de mer." Il devait sans doute y avoir un vague sentiment de nostalgie au fond de bien des cœurs; mais les nécessités de la vie, les habitudes nouvelles, avaient fini par attacher les premiers colons au sol de la patrie canadienne. Les " enfants d'habitants," nés dans la colonie, ignoraient cette souffrance de l'exil: aussi leur entrain et leur joyeuse humeur les rendaient-ils éminemment propres à populariser le nom français parmi les sauvages. On peut se faire une idée de la gaîté d'autrefois par les coutumes, les récits anecdotiques, les formulettes, les devinettes, les jeux de société, les chants et les contes populaires qui sont restés de tradition dans les familles canadiennes... On comprend le bonheur que dut éprouver Louis Jolliet à se retrouver, après son long voyage (du Mississipi), dans le centre le plus instruit et le plus populeux du pays, au milieu d'une société qui était

comme un reflet de la bonne société de la vieille France. Le jeune explorateur possédait des connaissances et des talents qui devaient le faire rechercher dans les fêtes données par les familles les plus à l'aise de la ville: il avait la science des livres et la science des voyages; il était aussi un claveciniste de quelque habileté.

. . . .

. . . .

On conserve dans nos plus anciennes communautés religieuses et dans les trésors de quelques-unes de nos églises, des objets qui rappellent la vieille France du dix-septième siècle. Des dessins, des broderies, des morceaux d'orfèvrerie et de sculpture peuvent ainsi survivre à leurs auteurs et braver l'action du temps. . . Les plus belles exécutions musicales sont, hélas ! dénuées de cette puissance. Qui nous rendra les chants d'autrefois, ces notes nées d'un souffle et comme un souffle aussitôt expirées ? La musique n'a rien de la fixité et de la durabilité des arts plastiques. Jolliet traça un jour sur le papier les armes de Frontenac: nous avons ce dessin sous les yeux; il fit aussi vibrer les voûtes de la cathédrale de Qué-

bec des sons du plus noble des instruments : où est la trace de son talent de virtuose ? Toute l'habileté des artistes musiciens ne saurait empêcher que les manifestations de leur art ne soient essentiellement fugitives. Sans doute le musicien peut se survivre à lui-même, d'une certaine manière, par ses compositions écrites ; mais son exécution personnelle, sa virtuosité, les improvisations dans lesquelles il met toute son âme, que reste-t-il de tout cela ? Rien, sinon peut-être un vague souvenir, le regret des enthousiasmes éteints, des visions éblouissantes à jamais disparues.

SPENCER WOOD

—

Le château de Spencer Wood, résidence des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, occupe à peu près le centre de la portion *est* de l'ancienne *châtellenie de Coulonge.*

Ce fut le 9 avril 1657 que la terre de Coulonge, près Québec, fut érigée en fief et châtellenie par la Compagnie de la Nouvelle-France, en faveur de Louis d'Ailleboust, ancien gouverneur du Canada, alors directeur de la traite dans toute la colonie.

Voici la liste des propriétaires du domaine actuel de Spencer Wood — portion de l'ancienne châtellenie de Coulonge — qui se sont succédé depuis la mort de M. d'Ailleboust:

1. Dame Marie-Barbe de Boullongne, veuve Louis d'Ailleboust, et Charles d'Ailleboust des Musseaux. (31 mai 1660 et 22 juin 1668).

2. L'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang. (5 juillet 1670 et 2 octobre 1671).

3. Le Séminaire de Québec. (12 mai 1676).

4. MM. Olry et Mayer. (11 avril 1766).

5. Henry Watson Powell. (28 avril 1780. La propriété prit alors le nom de *Powell Place*).

6. Patrick Beatson. (31 octobre 1796).

7. François Le Houllier. (7 novembre 1801. — Il eut pour locataire le gouverneur Sir James-Henry Craig, qui donna à *Powell Place* des fêtes d'un éclat inouï) [1].

8. Michael-Henry Perceval. (3 avril 1811). — La propriété reçut alors le nom de *Spencer Wood*, en l'honneur de Spencer Perceval, parent et protecteur du nouvel acquéreur. L'honorable Spencer Perceval était chancelier de l'Echiquier et premier ministre de la Grande-Bretagne lorsqu'il tomba sous les coups d'un assassin nommé Bellingham, le 11 mai 1812, au moment où il franchissait le vestibule de la Chambre des Communes, à Londres. Bellingham était un courtier de Liverpool. On le disait fou. Il subit la peine de mort dans la semaine qui suivit l'assassinat.

1. M. François Le Houllier épousa une sœur de l'honorable Marc-Pascal de Sales LaTerrière, seigneur des Eboulements, père de Lady Pelletier et grand-père de Lady Langelier, lesquelles devinrent plus tard, successivement, châtelaines de Spencer Wood.

9. Henry Atkinson (dont les héritiers sont restés propriétaires de la portion de la châtellenie appelée *Spencer Grange.* — 18 mai 1835).

10. Le gouvernement du Canada. (Bail en 1850. Achats en 1852 et 1854).

11. Le gouvernement de la province de Québec. (29 avril 1870).

Le " château ", occupé par le gouvernement du Canada à partir de 1850, et où séjournèrent Lord Elgin et Sir Edmund Head, fut détruit par un incendie le 28 février 1860, jour de l'ouverture du Parlement à Québec.

Lady Head et sa fille s'échappèrent en toute hâte du bâtiment en flammes et se réfugièrent chez le Lord évêque Mountain, à Samos, propriété voisine de Spencer Wood [1]. Sir Edmund Head passa quelque temps chez M. Price, à Wolfefield. Puis le gouvernement loua la propriété appelée Catarakoui, sur le chemin du Cap Rouge, pour en faire la résidence temporaire du gouverneur.

1. Le fils unique de Sir Edmund et de Lady Head — John Head, âgé de dix-sept ans, — s'était noyé dans les eaux du Saint-Maurice, à Grand'Mère, quelques mois auparavant, le 25 septembre 1859. Il fut inhumé au cimetière de Mount Hermon, à quelques arpents de Spencer Wood.

Le château actuel de Spencer Wood, construit pendant les années 1862 et 1863, au prix d'environ $28,000.00, fut inauguré par Lord Monk, qui l'habita jusqu'en 1866. Depuis l'établissement de la Confédération, Spencer Wood a été la résidence officielle de tous les lieutenants-gouverneurs de la province de Québec:

Sir Narcisse Belleau (à partir de 1870 seulement).
L'honorable René-Edouard Caron (1873).
L'honorable Luc Letellier de Saint-Just (1876).
L'honorable Théodore Robitaille (1879).
L'honorable Louis-Rodrigue Masson (1884).
L'honorable Auguste-Réal Angers (1887).
Sir Adolphe Chapleau (1892).
Sir Louis-Amable Jetté (1898).
Sir Alphonse Pelletier (1909).
Sir François Langelier (1911).
Sir Pierre-Evariste Leblanc (1915).

Le domaine appelé successivement Coulonge, Powell Place et Spencer Wood semble avoir eu de tout temps une destination exceptionnelle.

Erigée en châtellenie au milieu du dix-septième siècle, la terre de Coulonge est d'abord occu-

pée par le troisième gouverneur de la Nouvelle-France.

La femme de Louis d'Ailleboust, la sympathique Barbe de Boullongne, dont les restes vénérés reposent dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Québec, fit faire des travaux de quelque importance à la résidence de ce domaine après la mort de son mari.

Puis, pendant quatre-vingt-dix ans, la seigneurie est conservée *en domaine* par le Séminaire de Québec.

Plus tard, sous le régime anglais, la partie la plus importante de la châtellenie de Coulonge (Powell Place) est occupée par un autre gouverneur, sir James-Henry Craig, personnage ombrageux qui eut le malheur d'avoir pour conseiller le fanatique Herman-Witsius Ryland.

Plus tard encore, la noble figure de Lord Elgin apparaît sous les grands chênes de l'antique Coulonge. Nous entrons dans une nouvelle période: la tenure seigneuriale est abolie (1854); il n'y a plus de foy et hommage à rendre " genouil en terre, teste nuë, sans espée ny esperons ", ou simplement " la main droite *ad pectus* " lorsque c'est un ecclésiastique qui prête le serment; mais le domaine est devenu propriété publique et résidence des chefs de

l'Etat : — Elgin, Head, Monk, Lisgar, Dufferin viennent tour à tour séjourner au château du " Bois de Spencer ".

Puis la France semble être revenue ; ou plutôt ce sont des fils d'une autre branche de la famille normande, tous nés dans la province de Québec, qui viennent représenter au château la Couronne d'Angleterre.

Et que d'hôtes illustres, que d'hommes politiques à jamais disparus de la scène du Parlement et du monde ont reçu l'hospitalité de la demeure vice-royale et y ont discuté les destinées de notre pays !

C'est à quelques pas à l'est de la cascade du ruisseau Saint-Denis, qui est la borne nord-est de Spencer Wood, que les soldats de Wolfe escaladèrent la falaise du Saint-Laurent pour aller se ranger en bataille sur les hauteurs d'Abraham, au matin du 13 septembre 1759. C'est à peu de distance, vers l'ouest, que le Frère Liégeois, dont le corps décapité repose dans la chapelle du monastère des Ursulines, fut massacré par les Iroquois, le 29 mai 1655 ; et c'est sur la rive de Sillery, voisine de Coulonge, qu'expira, dans la nuit du 11 au 12 mai 1646, le Père En-

nemond Massé, le compagnon de Jean de Brébeuf.

L'histoire, la légende, l'anecdote familière aux érudits surgissent à chaque pas dans ce domaine de Spencer Wood: au somment de la falaise jadis commise à la garde de Douglas et de Vergor, aux détours des allées du grand parc où lady Head promenait sa douleur inconsolée, sous les rameaux des chênes séculaires qui rappellent la forêt primitive, dans la blanche chapelle, les vastes salons, la serre odorante du château.

Effacer les noms de Coulonge, de Powell Place et de Spencer Wood serait effacer des pages vraiment précieuses des annales de la ville de Québec, la vieille capitale si fière de son passé, si noblement jalouse de la conservation de tout ce qui se rattache à ses glorieux souvenirs.

UNE GERBE DE CONSEILS

—

ARTICLES ET EXTRAITS

Petite causerie
2 août 1867.

Je rencontrais l'autre jour, sur la terrasse, — ce lieu banal d'où semblent datées toutes les chroniques québecquoises, — quelques écrivains qui discutaient sur le tour, la manière de produire facilement une brochure, une pièce de vers, un premier-Québec. M. X., qui est journaliste, assurait qu'il ne pouvait faire le plus petit article sans coucher ses idées sur le papier à mesure qu'elles arrivent de ces régions de l'inconnu si pleines de mystères pour nous autres mortels.

A vrai dire, disait-il, j'écris aussitôt que je pense, *et même un peu avant !*

Quelle candeur ou quel cynisme ! observai-je en moi-même ; et pourtant c'est là la recette de

bien des écrivains, et en particulier de presque tous nos faiseurs de chroniques !

Les chroniqueurs sont rares parmi nous ; les bons n'y existent peut-être pas. La plupart consacrent la moitié de leurs écrits à se demander ce qu'ils vont dire, et l'autre moitié à se plaindre de leur ingrate besogne.

Comme s'il n'y avait pas toujours mille bonnes causes à défendre, mille balourdises à combattre : autant de choses dont une plume fine, spirituelle et gaie peut s'emparer adroitement pour la glorification de la vérité, — qu'il faut servir jusque dans les chroniques, — et pour le bien de ses semblables.

Car le rôle de la chronique n'est pas seulement d'amuser, mais d'instruire en amusant ; pas seulement de faire rire, mais de faire rire en ridiculisant les méchants, en mettant le mot heureux, la repartie émue, le *mot de la fin*, si l'on veut, dans la bouche de l'homme d'esprit qui est en même temps homme de bien.

La chronique doit ressembler à ce rameau d'oranger accompagné de la devise : *Le fruit n'y détruit pas la fleur*, que madame de Sévigné envoyait à la jeune et belle duchesse de Lesdiguières, au moment où cette dernière allait se séparer du monde pour entrer dans un cloître. Des

fruits seuls seraient trop lourds ; des fleurs seules, trop inutiles ; fleurs et fruits, voilà la chronique utile, aimable, comme il la faut.

. . . .

. . . .

Pas plus d'un discours sur un même sujet dans une même soirée, à moins qu'il n'y ait discussion ; jamais d'improvisation de plus de vingt minutes ; en musique, plus de variété, plus de nouveau, ou, mieux peut-être, plus d'ancien ; partout le petit mot pour rire... mais seulement le petit mot : car on ne doit pas faire tout un discours avec des badinages, pas plus qu'on ne doit faire tout un journal avec des faits divers, ou un repas entier avec des sucreries. Je demande encore dans toute production artistique du tact, de la tempérance, du goût, du goût et encore du goût.

Tout cela est très simple, du moins c'est très simple à recommander. Mais, où trouver le bon goût, le goût éclairé ? et que faut-il appeler beau ?

Les productions de l'esprit ont toujours été l'objet des appréciations les plus contradictoires. Cela dépend de l'individu qui apprécie,

du siècle où il vit, de sa nationalité, de son éducation, que sais-je ? Tel passage d'Homère qui fait l'admiration d'un helléniste peut sembler à d'autres simplement grotesque ou ridicule.

Vous aimez les oranges et vous lisez les chroniques de M. Routhier ; les Cosaques, eux, mangent de la chandelle et liraient peut-être les vers de M. X. . .

En matière d'appréciations littéraires ou artistiques, les journalistes donnent incontestablement le ton. S'ils s'entendaient entre eux, ils pourraient nous faire avaler des montagnes et nous faire croire à l'éloquence du député de M. . .

Les journalistes ne sont pas tenus précisément d'éreinter les écrivains et les orateurs qui ennuient ; mais il serait juste, ce semble, qu'ils s'abstinssent d'élever aux nues, dans leurs écrits, ceux dont ils se moquent en conversation : la louange au succès, le silence à la chute, (un alexandrin qui m'échappe !) est-ce trop demander ?

. . . .

. . . .

* * *

(1883)

Pour donner de la vie et de la valeur à la littérature canadienne, il faut trois choses:

1o — Que ceux qui ont le talent d'écrire écrivent dans le meilleur français possible;

2o — Qu'ils écrivent le plus chrétiennement possible;

3o — Qu'ils écrivent sur des sujets canadiens, autant que possible.

Un homme d'esprit disait, il y a une douzaine d'années, que la littérature canadienne était comme une bonne fille à l'air un peu commun Depuis ce temps, la province de Québec a fait des progrès; on y a construit des chemins de fer et publié des livres, et la " bonne fille " prend quelquefois des airs de grande dame qui la font ressembler à sa mère. Il faut dire aussi que son écrin s'est enrichi, depuis un certain temps, de plus d'un joyau précieux. Sans doute il y a des écrivains qui lui offrent parfois des bijoux qui sentent un peu le cuivre; mais lorsque c'est un Chauveau, un Taché, un Routhier, ou même un débutant com-

me M. Chapais qui lui rend hommage, elle reçoit ordinairement une perle fine ou un diamant dont elle se pare avec fierté. C'est alors qu'elle ressemble à sa mère..........................

....

Travaillez ! Il est des gens qui s'imaginent que lorsqu'un homme possède ce don précieux qui s'appelle le génie, il lui suffit de prendre la plume ou d'ouvrir la bouche pour produire des chefs-d'œuvre. Il faut autre chose : il faut du travail.

Le génie, c'est l'étincelle sans laquelle le foyer ne s'allumera pas ; mais, si on néglige de lui donner de l'aliment, que deviendra l'étincelle ?

L'âge n'éteint pas la flamme chez celui qui travaille..........................

....

*
* *

(1873)

Il faut bien se garder de croire que l'épanouissement de l'art, à la renaissance, soit dû entièrement aux " procédés " nouveaux intro-

duits par les artistes Grecs qui vinrent vers ce temps-là s'établir en Italie. Le long travail du moyen âge arrivait à maturité; une multitude d'hommes de génie semblaient s'être donné rendez-vous pour naître à la même époque; l'anatomie et la perspective devenaient mieux connues; au mysticisme de Fra Angelico, Michel-Ange, puis Raphaël, dès sa première manière, apportaient une plus grande perfection de formes. L'infusion soudaine de l'art grec ne fit que hâter ce perfectionnement vers lequel tant d'artistes de génie tendaient et qu'ils avaient presque atteint. Mais ce que cette infusion eut de bon en ce sens ne compense pas le mal qu'elle fit dans l'ordre des idées, de l'inspiration. L'art païen est venu toucher du doigt la chrysalide prête à se briser; mais, en hâtant la délivrance de la fleur-aîlée, il l'a blessée mortellement et a souillé l'éclat de ses brillantes couleurs. Il est telles salles de certains palais d'Italie, ornées de tableaux de la renaissance, que l'on s'est plu à appeler des "sanctuaires," mais qui mériteraient plutôt un nom ignoble tant elles contiennent d'œuvres lascives où s'étale le plus hideux matérialisme.

LES JEUNES GENS
(1870)

On lit dans le *Nouveau-Monde* de samedi:

" Nous apprenons qu'il y aura, dans le cours du mois prochain, à Montréal, une grande convention des jeunes gens du Bas-Canada, qui veulent se connaître, s'entendre et adopter une ligne de conduite commune pour l'avenir."

Il est une foule de jeunes gens qui ne demanderaient pas mieux que de gouverner le pays, et qui s'indignent à chaque instant, en vers et en prose, contre les obstacles que rencontre leur ambition. Au lieu d'observer en silence, de mûrir leur esprit par le travail et par l'étude, ils ragent contre le gouvernement, dans une pièce de vers ou dans un article de journal, vont faire un *speech* à Stanfold, et crac ! les voilà hommes d'état !

Si les jeunes gens qui veulent se réunir à Montréal, dans le but de " se connaître," pouvaient véritablement en arriver là, ils ne manqueraient pas de s'apercevoir de ce qui leur manque et de rougir un peu ; et ce serait un grand point de gagné. Dans l'éventualité d'un pareil résultat, nous serions presque tenté de

nous prononcer en faveur de la convention montréalaise.

Dans aucun pays les hommes publics n'arrivent plus vite au pouvoir qu'en Canada. En France, par exemple, il n'est pas rare de voir débuter dans la vie publique des hommes de cinquante ans et même davantage. Doucement donc, jeunes gens ; attendez votre tour. N'allez pas, dans votre bouillante ardeur de jeunesse, épouser telle idée qui vous séduit, ou la cause de tel parti politique. Plus tard vous verrez peut-être les choses autrement que vous ne les voyez aujourd'hui : ne vous liez pas les mains pour l'avenir ; ne renoncez pas de gaîté de cœur au bénéfice de l'expérience.

Etudiez, observez ; et, quand le pays aura besoin de vos services, qu'il vous trouve armés pour la lutte et le cerveau plein.

*
* *

UNE PAROLE DE MONTCALM

Il est certain que l'on parle beaucoup trop de friponneries, d'assassinats, de suicides dans nos journaux quotidiens. Chacun déplore les in-

discrétions et les audaces énervantes du journalisme dit " à sensation "; mais le mal n'en continue pas moins pour cela.

L'idée seule du crime est quelque chose qui inspire tout d'abord la répulsion et l'horreur; mais les lectures de chaque jour familiarisent les esprits avec cette idée, émoussent le sentiment, et, advenant certaines circonstances, certaines situations particulières de la vie, le souvenir de circonstances et de situations analogues d'où surgirent des crimes se présente aussitôt à l'esprit. Avant que la réflexion n'ait pu dominer l'impression, le névrosé de l'alcool, du roman-feuilleton et du fait-divers a déjà pu devenir un grand criminel.

L'exemple est contagieux, dit-on; or, quels exemples place-t-on chaque jour sous nos yeux ? A lire certains journaux, on croirait que le vice est la règle, et la vertu l'exception; que les honnêtes gens sont des êtres singuliers et rares, et que la dépravation est le milieu où se meuvent les foules.

Il me semble qu'on ne devrait parler de choses criminelles que le moins possible, toujours pour en inspirer l'horreur et jamais pour satisfaire une malsaine curiosité.

Montcalm écrivait à Bourlamaque, le 8 mars

1759: “ L’histoire de mon empoisonnement s’est renouvelée dans le gouvernement de Montréal, il y a quinze jours, et a été à M. et Mme de Vaudreuil. Elle en a bien rabâché, et le peuple disait: “ On veut donc vendre le pays ! ” Au reste, je n’aime pas ces bruits. Ne parlez jamais de crime aux hommes.”

Cette dernière parole ne manque pas de profondeur. Je la livre aux réflexions des gens de presse. Mais ce conseil d’outre-tombe sera-t-il entendu ?

*
* *

(1873)

Après un séjour de quelque durée au milieu de peuples étrangers, on distingue plus facilement ce qu’il y a de caractéristique dans les mœurs, les idées, le langage et les coutumes de ses compatriotes. Les Canadiens ont certainement leurs défauts, mais il est certain aussi qu’ils ont de grandes qualités, et que la famille canadienne est d’une vitalité et d’une honorabilité peu ordinaires.

S’il m’était permis de donner des conseils à mes compatriotes, je leur dirais:

Il est des hommes dont le suprême désir serait de confisquer tous les droits de l'individu, de la famille et de la société religieuse au bénéfice exclusif de l'Etat: défiez-vous de ces hommes-là; montrez-vous jaloux de votre noble et chrétienne *liberté*.

Je leur dirais encore:

N'épargnez rien pour donner à notre nation naissante la force dont elle a besoin; encouragez la *colonisation* de nos terres incultes, mais surtout la colonisation par les enfants du pays.

* * *

SEPT " PAROLES "

On me prie de dire quelques mots — quelques mots seulement — sur le présent et l'avenir de mes compatriotes canadiens-français; je réponds par sept " paroles ", comme les sagamos de jadis:

1. Nous avons de respectables traditions que nous devons nous efforcer de conserver. Gardons fidèlement — avec notre langue, rempart de notre foi — les habitudes de politesse et d'honnêteté des bonnes, religieuses et nombreu-

ses familles de nos campagnes canadiennes. La politesse chez les enfants est l'indice de la valeur morale des parents.

2. Dans nos villes, les adolescents — jeunes garçons et jeunes filles — échappent beaucoup trop à toute surveillance. On suit sur ce point les usages américains. C'est un signe de décadence attristant.

3. Il est urgent de combattre partout le luxe et l'ivrognerie. Les hommes et les femmes qui s'y emploient font œuvre méritoire. Il faut aussi se méfier du mauvais théâtre et de la mauvaise presse. Ce sont des fléaux dont on ne semble pas comprendre suffisamment le danger.

4. Il y aurait un certain enseignement technique à créer, ou plutôt à développer davantage parmi nous, pour la formation d'ingénieurs, de métallurgistes, de mécaniciens et d'autres spécialistes. N'oublions pas cependant que l'agriculture doit toujours avoir le pas sur l'industrie.

5. Tout homme aspirant à la députation devrait posséder quelques notions préalables de science sociale et d'économie politique. En est-il bien ainsi ?

6. Politiquement, l'annexion aux Etats-Unis est la meilleure carte que nous ayons dans notre

jeu. Et c'est la carte qu'il ne faut pas jouer ! Ce serait de la dernière imprudence. Jusqu'à présent, nous nous sommes bien trouvés d'avoir suivi les conseils de nos évêques dans les moments difficiles de notre existence nationale. Que l'expérience du passé nous serve de règle pour l'avenir.

7. Favorisons la colonisation par les enfants du pays. Notre jeune nationalité y gagnera en force numérique sans perdre de son homogénéité, et il lui sera donné de réaliser de grandes espérances. J'ai foi en nos destinées parce que j'ai foi en nos classes rurales.

Voilà mes sept " paroles ". Je regrette de ne pouvoir y ajouter sept colliers d'*ésurgni*, — rassade ou *wampum*.

* * *

(1878)

Si la France se trouvait tout à coup au point où en est le Canada catholique, sous le rapport de la foi et des mœurs, on pourrait prédire que le règne du Christ sur la terre va briller d'un éclat sans précédent dans l'histoire. Et pour-

tant, je n'hésite pas à dire que notre pays, que le Canada catholique est entré dans un courant d'idées dangereuses qui pourrait mettre en péril et sa foi et ses mœurs.

Les deux opinions que je viens d'exprimer se concilient parfaitement. Comparativement, le peuple canadien est, à l'heure présente, un bon peuple; mais il est sans expérience, et il glisse évidemment vers le mal. Le peuple français, lui, subit, hélas ! les malheurs qu'entraînent la révolte de l'esprit et la révolte des sens. Si jamais Dieu lui fait la grâce d'atteindre le degré actuel de foi et de morale du peuple canadien, il ne s'arrêtera pas en si bon chemin, et il sera plus en sûreté que nous ne le sommes aujourd'hui, car il saura à quoi s'en tenir sur les funestes enivrements des sens, sur ces fausses lueurs de l'erreur, que l'inexpérience prend si facilement pour la lumière de la vérité.

Je dis donc que si la France devenait ce qu'est le Canada, après avoir essayé tant de systèmes absurdes, mis en pratique tant de théories qui l'ont conduite à deux doigts de sa perte, après avoir bu à longs traits à la coupe empoisonnée des plaisirs, elle ne serait pas tentée de revenir sur ses pas : loin de là, elle tendrait plutôt à devenir meilleure encore.

Grâce à des circonstances exceptionnelles et providentielles, notre courte histoire, comme peuple, à nous, Français du Canada, s'est écoulée pure comme les années de l'enfance; mais, je le répète, nous voici rendus à une époque critique, et l'impulsion donnée dans ces derniers temps nous pousse vers l'état de choses dans lequel se débat, épuisée et débile, la société du vieux monde.

Les dangers auxquels je fais ici allusion ont été signalés par ceux qui ont reçu mission de nous diriger et de nous conseiller, et qui sont en même temps nos pères dans la foi et nos meilleurs amis. Ecoutons la voix de nos évêques et notre société sera sauvée.

* * *

(1880)

. . . Que le mal, qui est de tous les siècles, ait existé, dans le moyen âge, chez ces peuples de l'Europe nouvellement conquis à la foi et à peine sortis du paganisme et de la barbarie, nul ne songe à le nier. Mais il y a cette différence entre le mal de ce temps-là et le mal d'aujourd'hui que celui-ci est organisé, qu'il s'étale au grand jour,

qu'il se glorifie lui-même, qu'il appelle héroïsme, vertu, justice, l'assassinat, la spoliation, l'injustice; qu'il nie l'autorité divine; que, par la bouche de ses sociétés secrètes, il proclame ce principe: que *la paix de l'âme réside dans la négation de Dieu;* tandis que celui-là n'est qu'une défaillance passagère, souvent très grave et très blâmable sans doute, mais qui rougit d'elle-même, ne cherche pas à se propager, et à laquelle survit toujours la foi.

Au moyen âge, l'action du christianisme s'exerçait sur une société qui, je le répète, sortait de la barbarie. Ce que ces siècles ont produit de bon venait surtout du christianisme; ce qu'ils ont produit de mauvais venait surtout de la barbarie; mais l'organisation sociale créée par l'Eglise, avec ses mille moyens de protéger les faibles, avec ses corporations et ses confréries, était réellement admirable, et conduisait les peuples de l'Europe et la société chrétienne en général au plus grand bonheur terrestre qui se puisse imaginer. Le jour où l'on consentira à retourner aux "corporations" du moyen âge. la " question ouvrière " sera résolue.

*
* *

(1895)

Au point de vue intellectuel et moral, ce qui n'est plus peut être encore quelque chose, et c'est souvent en étudiant le passé que l'on trouve la règle de l'avenir.

Le passé, c'est l'explication de nos mœurs familiales et publiques, c'est le fondement de nos espérances nationales, c'est ce qui nous retiendrait dans le sentier du patriotisme et du devoir si nous étions tentés de mêler nos destinées à celles des peuples venus de tous les coins du monde et dénués d'homogénéité qui habitent la république voisine.

La nation franco-canadienne est de trop noble lignée pour consentir à oublier son histoire, à jeter au feu ses *livres de raison*, à renoncer au rôle distinct qui lui a été assigné par la Providence sur cette terre d'Amérique. Quelles que soient les éventualités qui nous attendent, gardons le plus longtemps possible les traits caractéristiques des familles canadiennes du dix-septième et du dix-huitième siècles ; restons fidèles à notre génie particulier, n'acceptons que le

progrès de bon aloi et montrons-nous jaloux de donner à tous l'exemple de la loyauté, du respect, de la franchise et de l'honneur.

PAX !

—

Nous avons voulu terminer ce livre par la dernière page d'une chronique de 1868, si pleine d'actualité à l'heure présente, et lui avons donné pour titre ce mot qui est devenu le cri d'espoir et le vœu de l'humanité : Pax !
(14 octobre 1916).

. . . .

. . . .

(1868)

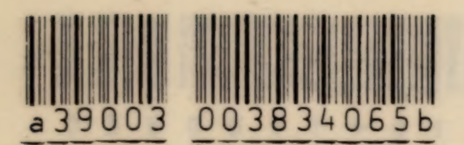
Bientôt, et moi et tous ceux que je vois, nous aurons disparu pour faire place à d'autres hommes qui disparaîtront à leur tour. Quand on songe à toutes ces générations qui, sorties du néant, passent rapidement sur la terre et vont s'engouffrer dans l'éternité, on se demande comment il se fait que nous, hommes d'aujourd'hui, que la Providence fait *passer* en même

temps ici-bas, nous nous haïssions, nous nous déchirions mutuellement. Et l'on voudrait faire entendre des paroles de paix qui couvrissent toutes les clameurs, tous les cris de haine, et voir les individus comme les peuples se rapprocher les uns des autres pour marcher ensemble, l'œil au ciel, la main dans la main.

TABLE DES MATIÈRES

———




a39003 003834065b